

Annexe du rapport Développement durable :

# Tableau de bord des indicateurs de développement durable



Région  
  
Centre

**- Edition 2014 -**

# Quelques repères

## La région Centre



	Région Centre	France métropolitaine
Population (2010)	2 548 065	62 765 236
Evolution 1999-2010 :		
- dû au solde naturel :	+ 0,4 %	+ 0,6 %
- dû au solde migratoire	+ 0,2 %	+ 0,4 %
Poids en métropole	3,9%	///
Superficie (km <sup>2</sup> )	39 151	543 941
Nombre de communes	1 841	36 554
Densité (habitants/km <sup>2</sup> )	65	115
PIB en millions d'euros (2012)	67 122	1 995 786
Evolution PIB 2011-2012	1,1 %	1,5 %
PIB / habitant en euros (2012)	26 126	31 420
PIB / emploi	67 275	75 818
Nombre d'emplois total en milliers (2012)	994	26 290
Nombre d'emplois non-salariés en milliers (2012)	96	2 560
Nombre d'actifs (2010)	1 172 187	30 107 516
Taux de chômage (2013)	9,9 %	10,4 %
Nombre de demandeurs d'emploi en milliers (31.01.2014)	122 646	3 316,2
Emissions de gaz à effet de serre en millions de tonnes équivalent (2008)	23,4	///

### Sources :

Population : Insee, état civil, estimations de population

Population active : Insee, RP 2010

PIB/habitant : Insee, données provisoires

Emploi : Insee, Estimations d'emploi, données provisoires

Chômage : Insee. Taux de chômage au 2<sup>ème</sup> trimestre 2013

Demandeurs d'emploi : Pôle emploi Centre et DIRECCTE Centre, Demandes d'emploi en fin de mois de catégorie A (demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)

Emissions de gaz à effet de serre : Lig'Air

# Avant-propos

L'Agenda 21 de la Région Centre a été l'occasion pour la collectivité régionale de se doter d'outils dans une perspective d'amélioration continue des politiques. Parmi ceux-ci, figure le tableau de bord des indicateurs de développement durable dont l'objet est de suivre les évolutions du territoire régional en fonction des priorités de la Région.

*Le tableau de bord des indicateurs de développement durable de la région Centre est d'abord un **outil de prise de conscience et d'aide à la décision** dans une perspective de progrès durable. Cet instrument est mis à jour au fur et à mesure de la réactualisation des différentes données qui le composent. Ainsi, il permet de vérifier, de manière régulière, si les objectifs poursuivis par la Région sont toujours en cohérence avec les enjeux du territoire régional. Il facilitera, ainsi, l'évaluation des politiques régionales. En effet, dans toute évaluation, il est indispensable de mesurer quelles ont été les évolutions du territoire depuis la mise en place de la politique évaluée.*

Grâce à la large palette d'aspects couverts, ce tableau de bord est également un support qui permet **d'informer les habitants, les acteurs publics et privés sur les grandes tendances de notre territoire et de les sensibiliser au développement durable.**

Le parti a été pris de constituer un tableau de bord constitué d'**une soixantaine d'indicateurs**, afin de ne pas noyer l'analyse sous un flot de chiffres. Il doit en effet offrir une vision globale et synthétique des principales évolutions de notre région.

La sélection des indicateurs s'est appuyée sur les **critères suivants** :

- la fiabilité et la disponibilité des données à l'échelle régionale ;
- la possibilité d'effectuer des comparaisons dans le temps et par conséquent de les actualiser régulièrement ;
- la possibilité d'effectuer des comparaisons dans l'espace (au niveau infrarégional ou avec les autres régions françaises) ;
- les indicateurs doivent être clairs et compréhensibles par un large public.

Ce tableau de bord intègre les indicateurs de développement durable choisis au sein de l'Association des Régions de France mais aussi les indicateurs de la Stratégie Europe 2020, proposée en 2010, par la Commission européenne.

# Sommaire

Liste des Indicateurs de Développement Durable (IDD) .....	p 5
Les tendances récentes des IDD en bref .....	p 6
Structurer les filières économiques et anticiper les mutations .....	p 9
Favoriser l'innovation .....	p 28
Proposer à chaque jeune, chaque citoyen une formation initiale et continue dans une logique de formation tout au long de la vie .....	p 38
Favoriser les pratiques culturelles et la créativité .....	p 51
Inscrire la région Centre dans l'Europe, s'ouvrir au monde et développer la solidarité internationale .....	p 55
Limiter les besoins de déplacements, développer les transports en commun et les modes de déplacements doux .....	p 58
Promouvoir des activités humaines qui prennent en compte la préservation de l'environnement .....	p 65
Assurer la transition énergétique .....	p.79
Développer un territoire attractif et solidaire .....	p 84

# Liste des Indicateurs de Développement Durable (IDD)

Thèmes prioritaires	Intitulé des indicateurs de développement durable	Commentaires
Structurer les filières économiques et anticiper les mutations	Taux d'emploi des 20-64 ans et taux d'emploi des 55-64 ans	Indicateur Stratégie Europe 2020
	Nombre d'emplois total et d'emplois salariés (par secteur)	
	Nombre de créations et de défaillances d'entreprises	Indicateur ARF
	Taux de survie à 5 ans des entreprises	Indicateur ARF
	Valeur ajoutée par branche d'activité	
	Effectif salarié de l'ESS et part dans l'effectif total	indicateur ARF
	Nombre d'emplois salariés dans l'artisanat	
	Nombre d'entreprises artisanales en zone rurale pour 10 000 habitants	
	Nombre d'exploitations agricoles et Taille moyenne des exploitations professionnelles agricoles	
	Effectifs des exploitations agricoles	
	Surface consacrée à l'agriculture biologique et part dans la SAU	indicateur ARF
	Nombre d'unités de couchage et qualité des Hébergements touristiques	En cours de collecte
Nombre de nuitées de touristes		
Nombre de passage de cyclistes sur l'itinéraire " la Loire à Vélo "		
Favoriser l'innovation	Dépenses intérieures de recherche et développement	Indicateur Stratégie 2020 + indicateur ARF
	Nombre de chercheurs (en équivalent temps plein recherche)	
	Credit d'impôt recherche (CIR)	
	Financements obtenus auprès de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et part régionale dans les projets financés par l'ANR	En cours de collecte
	Nombre de brevets publiés	
Evolution des effectifs d'enseignement supérieur et des étudiants inscrits en 2ème cycle et en doctorat		
Proposer à chaque jeune, chaque citoyen une formation initiale et continue dans une logique de formation tout au long de la vie	Part des non diplômés ou titulaires du Brevet/BEPC parmi les 18-24 ans	Indicateur Stratégie 2020 + indicateur ARF
	Part des jeunes en situation d'illettrisme	
	Part des titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur ou équivalent parmi les 30-34 ans	Indicateur Stratégie 2020
	Taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur	En cours de collecte
	Nombre de jeunes (15-24 ans) demandeurs d'emploi et taux de chômage des jeunes (15-24 ans) et	Indicateur Stratégie 2020
	Répartition des salariés par catégorie socioprofessionnelle	En cours de collecte
	Répartition des demandeurs d'emploi par catégorie socioprofessionnelle	
	Taux de chômage des 20-64 ans et Taux de chômage de longue durée	Indicateur Stratégie 2020 + indicateur ARF
Taux d'accès des salariés à la formation professionnelle	Indicateur ARF	
Nombre d'entrées dans le dispositif Formation des demandeurs d'emploi	En cours de collecte	
Répartition des financements de la formation professionnelle	En cours de collecte	
Favoriser les pratiques culturelles et la créativité	Indice de fréquentation des salles de cinéma	
	Nombre d'entrées dans les musées labellisés "Musées de France"	
	Nombre d'entrées dans les principaux châteaux	
	Nombre d'intermittents du spectacle	
Inscrire la région Centre dans l'Europe, s'ouvrir au monde et développer la solidarité internationale	Nombre total d'étudiants étrangers et nombre d'étudiants étrangers de l'UE inscrits dans les universités de la région	En cours de collecte
	Montant par habitant de l'aide publique au développement	En cours de collecte
Limiter les besoins de déplacements, développer les transports en commun et modes de déplacements doux	Parts modales et distances moyenne des déplacements domicile-travail	Indicateur ARF
	Evolution du nombre de voyages effectués dans les réseaux urbains collectifs	
	Quantité de marchandises transportée par fer et par route	Indicateur ARF
	Population résidant à moins de 300 m d'une gare et de 1 km d'un point d'arrêt ferroviaire	En cours de collecte
Promouvoir des activités humaines qui prennent en compte la préservation de l'environnement	Surfaces protégées	
	Indice d'abondance des populations d'oiseaux	Indicateur ARF
	Evolution des surfaces artificialisées comparée à celle de la population	Indicateur ARF
	Volume des prélèvements d'eau totaux	
	Nombre de personnes ayant une eau potable distribuée conforme et non conforme	
	Qualité de l'eau : Indice Poissons Rivières	En cours de collecte
Volume des déchets ménagers et assimilés collectés selon leur mode de traitement	Indicateur ARF	
Nombre de jours où l'indice ATMO est supérieur ou égal à 6	Indicateur ARF	
Assurer la transition énergétique	Emissions de gaz à effet de serre par habitant	Indicateur Stratégie 2020 + indicateur ARF
	Production d'énergie électrique par filière	Indicateur Stratégie 2020 + indicateur ARF
	Evolution de la consommation énergétique finale comparée à celle du PIB	Indicateur Stratégie 2020 + indicateur ARF
Développer un territoire attractif et solidaire	Evolution de la population totale due au solde naturel et au solde migratoire	En cours de collecte
	Evolution démographique des villes centre des agglomérations et des 16 pôles de centralité	
	Espérance de vie selon les sexes	Indicateur ARF
	Densité de médecins généralistes libéraux et d'infirmiers libéraux	En cours de collecte
	Densité de logements sociaux pour 1 000 habitants	
	Rapport interdéclit du niveau de vie par unité de consommation	Indicateur ARF
	Taux de pauvreté	Indicateur ARF
	Ecart de salaire entre hommes et femmes	Indicateur ARF
	Nombre d'Agendas 21 locaux	Indicateur ARF

# Les tendances récentes des IDD

## En bref

### ↳ Structurer les filières économiques et anticiper les mutations



En région Centre, l'**emploi total** diminue de 1,5 % entre 2011 et 2012 pour atteindre un effectif de 994 400, dont plus de 90 % de salariés. Tous les secteurs sont touchés par cette dégradation de l'emploi. Le **taux d'emploi des 20-64 ans**, également en baisse, atteint 69,2 % en 2012. Celui des **55-64 ans** s'élève, quant à lui, à 41,1 %.

La situation de l'entrepreneuriat se détériore puisque l'on compte 15 200 **créations d'entreprises**, soit 4,2 % de moins qu'en 2012, alors que les **défaillances**, au nombre de 2 400, augmentent de 3,5 %. Cependant, la **valeur ajoutée** régionale progresse dans tous les secteurs, avec une hausse globale de 2,7 % en 2012 et atteint 60,1 milliards d'euros.

L'**effectif salarié de l'économie sociale** qui progressait ces dernières années connaît un léger recul (-1 % en 2011) mais son poids dans l'ensemble de l'économie reste le même. Le secteur emploie près de 82 900 salariés, soit 10,2 % de l'effectif salarié total. De même, avec 92 400 salariés, l'**effectif de l'artisanat** est en baisse (-0,8 % par an en moyenne entre 2007 et 2011) mais sa proportion dans l'ensemble des effectifs régionaux se stabilise à 11,4 %.

Dans l'**agriculture**, les effectifs sont également en baisse. On dénombre 48 900 **actifs agricoles permanents**, soit 24 % de moins qu'en 2000, qui travaillent au sein de 18 500 **exploitations professionnelles agricoles**. Si ces dernières sont également en baisse depuis 2000, leur **taille moyenne** continue de progresser (121 ha en 2010) avec une superficie nettement supérieure à la moyenne métropolitaine (80 ha). En 2012, la **surface utilisée en agriculture biologique et en conversion** continue aussi de s'étendre et représente près de 37 300 hectares, soit 1,6 % de la **surface agricole utilisée**.

Dans le **tourisme**, la **capacité d'accueil des hébergements** est en baisse de 0,9 % en 2012. Leur **fréquentation** diminue de -1%, notamment dans les hôtels de la région (- 3%). En revanche, la **fréquentation de l'itinéraire "La Loire à vélo"** évolue favorablement. En 2013, plus de 392 760 passages de vélo ont été enregistrés, ce qui représente une hausse de 8,7 % par rapport à 2012.

### ↳ Favoriser l'innovation



Dans le Centre, la **Dépense intérieure de Recherche et Développement (DIRD)** s'élève à 1 085 millions d'euros en 2011. Elle situe la région au 9<sup>ème</sup> rang des régions métropolitaines. Ce montant représente 1,7 % du produit intérieur brut régional. La région se distingue par le poids important de sa recherche privée : 74 % de la DIRD est réalisée par les entreprises, ce qui représente 803 millions d'euros. La dépense privée enregistre une chute en 2011 (-47 millions d'euros par rapport à 2010). Quant aux dépenses de recherche publique, elles s'élèvent à 282 millions d'euros et sont stables par rapport à 2010.

5 350 personnes travaillent comme **chercheurs** (équivalent temps plein) en région, dont 65 % dans les entreprises. Le nombre de chercheurs a progressé dans le secteur public (+2,8 % entre 2010 et 2011). En revanche, l'effectif dans le secteur privé est en baisse (-7 % en 2011).

S'agissant des dispositifs de soutien à la Recherche et Développement (financements de l'Agence nationale de la recherche et Crédit d'impôt Recherche), la région Centre est moyennement dotée. En 2011, elle occupe le 12<sup>ème</sup> rang des régions métropolitaines pour les **aides obtenues auprès de l'Agence nationale de la recherche** (11,4 millions d'euros). Alors que ces financements étaient en hausse depuis 2009, ils diminuent de 19 % en 2011. S'agissant du **Crédit d'impôt recherche**, 339 institutions ont bénéficié d'un montant de 50,7 millions d'euros, ce qui place le Centre au 11<sup>ème</sup> rang des régions de métropole.

Le **nombre de brevets publiés** en région s'élève à 392 en 2012 (ce qui place la région au 8<sup>ème</sup> rang des régions métropolitaines).

## ↳ Proposer à chaque jeune, chaque citoyen une formation initiale et continue dans une logique de formation tout au long de la vie



En région Centre, 4,1 % des jeunes reçus à la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (en 2012) sont **en situation d'illettrisme** (contre 3,7 % en métropole), une part en baisse par rapport à l'année précédente. En 2012, 9,1 % des **jeunes âgés de 18 à 24 ans** ont quitté prématurément le système scolaire **sans diplôme ou avec le niveau Brevet/BEPC** (contre 11,6 % en France), ce qui place le Centre au 4<sup>ème</sup> rang des régions françaises ayant un faible taux d'échec scolaire. Cette même année, 66,8 % des **bacheliers ont poursuivi leurs études dans l'enseignement supérieur**, une proportion inférieure à la moyenne nationale (69,3%) et en baisse par rapport à 2011.

En 2012, en région Centre, 46 % de la population âgée de 30 à 34 ans est **diplômée de l'enseignement supérieur ou d'un niveau d'études équivalent**. Ce pourcentage est supérieur à celui de la France métropolitaine (43,6 %) et place le Centre se place au 4<sup>ème</sup> rang des régions présentant un fort taux de personnes ayant obtenu un diplôme d'études universitaires ou assimilé.

22 830 **demandeurs d'emploi âgés de 15 à 24 ans** se sont **inscrits à Pôle Emploi Centre** en 2013, soit 18,2 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi régionaux (contre 16,6% pour la métropole). Alors que leur nombre progresse, leur poids parmi les demandeurs d'emploi baisse légèrement. Tout comme au niveau national et européen, le **taux de chômage des jeunes** de la région est en hausse depuis 2008 et atteint 28,8% en 2012.

Au total, la région Centre compte 125 230 demandeurs d'emploi de catégorie A.

En région Centre, on dénombre 81 000 stagiaires de la formation professionnelle dans les entreprises de 10 salariés ou plus (en 2010). Les salariés de très petites entreprises ont un **taux d'accès à la formation** trois fois moindre que les très grandes, de plus de 2 000 salariés et plus.

Près de 4 780 personnes sont **entrées dans le dispositif Formation des demandeurs d'emploi** en 2011. Le nombre d'entrées est en léger recul par rapport à 2010.

Le **financement de la formation professionnelle continue** atteint 258 millions d'euros en 2011 (-41 millions par rapport à 2010).

## ↳ Favoriser les pratiques culturelles et la créativité



En 2012, l'**indice de fréquentation des salles de cinéma** diminue par rapport à 2011 et s'établit à 2,5 entrées par habitant. Entre 2007 et 2011, cet indice était en hausse continue, grâce notamment à l'ouverture de nouvelles salles. Il reste toutefois inférieur à la moyenne française (3,5 entrées/habitant).

**Le nombre de visiteurs dans les 15 châteaux les plus fréquentés** de la région s'établit à 4,4 millions en 2013. Il est en légère baisse par rapport à 2012 (-3,4%), qui fut l'année la plus dense en termes de fréquentation touristique. Les 14 premiers châteaux font partis de la démarche d'excellence des grands sites patrimoniaux du Val de Loire.

Après une légère baisse entre 2006 et 2010, **le nombre d'entrées dans les musées labellisés** est reparti à la hausse et atteint son niveau le plus élevé par rapport à 2006 avec 1,1 million de visiteurs en 2011. En 2012, la fréquentation baisse légèrement : -1,7 % par rapport à 2011 (soit -19 400 visiteurs).

## ↳ Inscrire la région Centre dans l'Europe / S'ouvrir au monde et développer la solidarité internationale



A la rentrée 2012, 4 700 **étudiants étrangers** sont **inscrits dans les universités de la région Centre**, dont 730 sont originaires de l'Union Européenne. Les étrangers sont moins enclins à fréquenter les universités régionales puisque le nombre d'**étudiants étrangers** est en légère baisse (-0,6 % par rapport à 2011), de même que celui des **étudiants originaires de l'Union Européenne** (-13,2 %).

En 2012, le montant global de l'**Aide Publique au Développement (APD)** des collectivités de la région Centre s'élève à 1,4 millions d'euros, soit 0,55 centimes par habitant. Après avoir diminué entre 2009 et 2011, le montant de l'APD progresse à nouveau en 2012.

## ↳ Limiter les besoins de déplacements, développer les transports en commun et les modes de déplacements doux



En 2010, 77% des **déplacements domicile-travail** des actifs de la région s'effectuent en voiture. Cette part est relativement stable par rapport à 1999 (76%). Parallèlement, la part des transports en commun est celle qui a le plus augmenté en région : +2,3 points entre 1999 et 2010. Ainsi, 7,2 % des déplacements domicile-travail s'effectuent en transport en commun (contre 5% en 1999). Les **distances domicile-travail se sont allongées** de 6,2 km en moyenne, passant de 14,7 km en 1999 à 20,9 km en 2010.

En 2010, 15% des quantités de marchandises transportées depuis et vers la région Centre se font par voie ferrée ou fluviale (22% en France métropolitaine). Cette part est en augmentation depuis 2008 (+4,8points) alors qu'elle avait diminué de 8,1 points entre 2000 et 2008. En 2010, la région Centre est la 6<sup>ème</sup> région expéditrice de marchandises par voie ferrée et fluviale.

## ↳ Promouvoir des activités humaines qui prennent en compte la préservation de l'environnement



En région Centre, les **surfaces protégées** sont concentrées sur l'axe de la Loire et ses affluents, le long du Loir, en Champagne, en Brenne, en Champagne berrichonne et dans la vallée de l'Eure. On recense, en 2012, quatre réserves naturelles nationales et trois régionales, 22 arrêtés de biotope, 192 sites inscrits et 100 sites classés, ainsi que 105 sites préservés par le conservatoire régional des espaces naturels. En 2013, La région Centre classe le Marais de Taligny en réserve naturelle régionale.

La **qualité de l'air** est globalement « bonne » sur l'ensemble du territoire régional. Néanmoins le nombre de jours où l'indice ATMO est considéré médiocre est en augmentation depuis quatre ans dans les principales agglomérations : Orléans (+ 38 jours entre 2008 et 2012) et Tours (+ 43 jours entre 2008 et 2012).

1,24 milliard de m<sup>3</sup> d'**eau** a été **prélevé** en 2011. Ce volume est en augmentation depuis 2007 (+ 12 %), lié à la hausse des volumes prélevés dans le secteur agricole.

En 2011, l'indice de **qualité des cours d'eau** est plutôt moyen. 39% des prélèvements effectués ont une qualité estimée « bonne », et 49% médiocre, mauvais ou très mauvais.

La quantité de **déchets ménagers résiduels collectés dans le cadre du service public** en région atteint 633 300 Tonnes en 2011. Ce qui correspond à 248 Kg de déchets par an et par habitant. Ce volume est en diminution de 7,8 % par rapport à 2005. La valorisation énergétique reste la première destination de ces déchets. En 2011, le taux de valorisation des déchets (tri, compost, récupération d'énergie) est de 68% (contre 66% en métropole).

## ↳ Développer un territoire plus attractif et solidaire



En 2010, la **population totale** atteint 2,55 millions d'habitants, après avoir augmenté de 10 000 habitants par an en moyenne depuis le recensement de 1999. Les **soldes naturel et migratoire** augmentent à part égale (+0,2%/an). Le solde migratoire est plus important entre 1999 et 2010 (+0,2%) qu'entre 1990 et 1999 (+0,1%) témoignant d'un regain d'attractivité résidentielle. L'attractivité est toutefois très disparate d'un territoire à un autre, et se fait généralement au détriment des villes centre. Ainsi, entre 1999 et 2010, les principales villes centre ont un taux d'évolution démographique négatif (-0,3%/an).

L'**espérance de vie à la naissance** s'allonge et s'élève à 78,5 ans pour un homme et à 85 ans pour une femme (2012). En 2013, la **densité régionale des médecins généralistes libéraux** est de 87 pour 100 000 habitants (contre 104 en France métropolitaine) et celle des **infirmiers** est de 76 pour 100 000 habitants. Par rapport à 2010, les effectifs augmentent de 1,7 % pour les médecins et de 13 % pour les infirmiers.

Avec 73 **logements sociaux pour 1 000 habitants** (2013), le Centre est mieux doté que la métropole (71 pour 1 000). Entre 2011 et 2013, le nombre de logements sociaux a augmenté de +1,7% (contre +3,2% en métropole).

En 2010, la moitié des personnes appartient à un ménage disposant d'un **niveau de vie** supérieur à 19 154 euros. Le Centre se maintient à la 4<sup>ème</sup> place des régions ayant les niveaux de vie médians les plus élevés. 12,4 % de la population du Centre vit sous le seuil de **pauvreté**. Depuis 2008, sous l'effet de la crise, ce taux a augmenté de 1,3 point dans le Centre comme en province. Avec 22,6 % en 2010, l'**écart de salaire entre hommes et femmes** est inférieur à celui de la France (23,9%). Cet écart s'est réduit de 2,5 points entre 2009 et 2010 en région Centre comme en province.

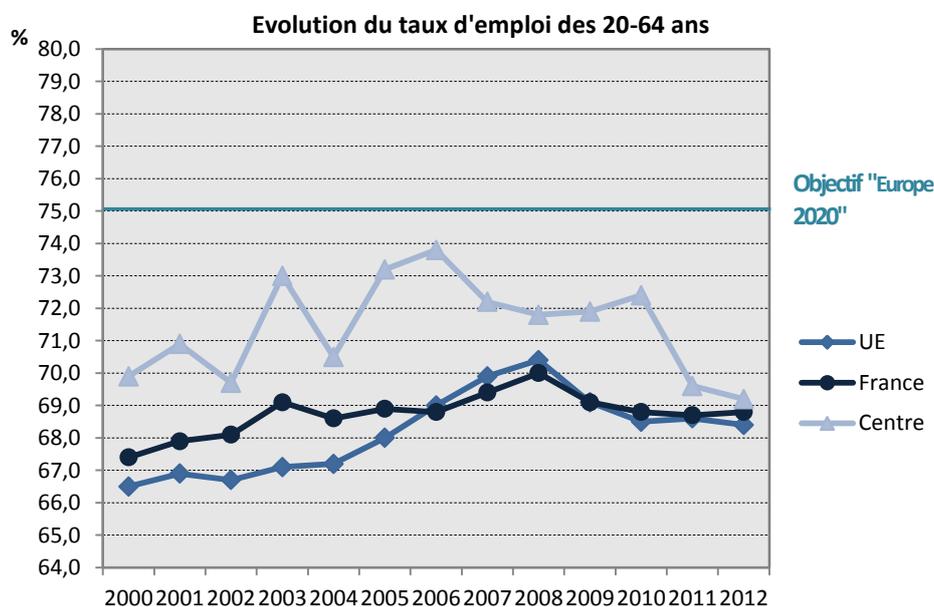
Le nombre de collectivités territoriales ou groupements qui ont adopté un **Agenda 21** en région est estimé à 65. Plus globalement, une centaine de collectivités sont engagées dans un processus d'élaboration ou de mise en œuvre d'un agenda 21.

# Structurer les filières économiques et anticiper les mutations

## ■ Emploi

↳ Indicateur : Taux d'emploi des 20 - 64 ans et des 55 - 64 ans

↳ En 2012, la région Centre affiche un taux d'emploi des 20 - 64 ans de 69,2%, comparable à celui de la France et de l'Union Européenne. Ce taux a connu de nombreuses fluctuations plus ou moins fortes entre 2000 et 2012. Cependant il est en baisse depuis 2010. Le taux d'emploi des 55 - 64 ans pour le Centre s'élève, quant à lui, à 41,1% en 2012.



Organisme producteur : Eurostat

### Pertinence :

Le taux d'emploi rend compte de la capacité des structures productives à mobiliser les ressources en main d'œuvre présentes sur le territoire. L'élévation du taux d'emploi, toutes choses égales par ailleurs, accroît la production de richesses par habitant et favorise l'inclusion sociale des populations.

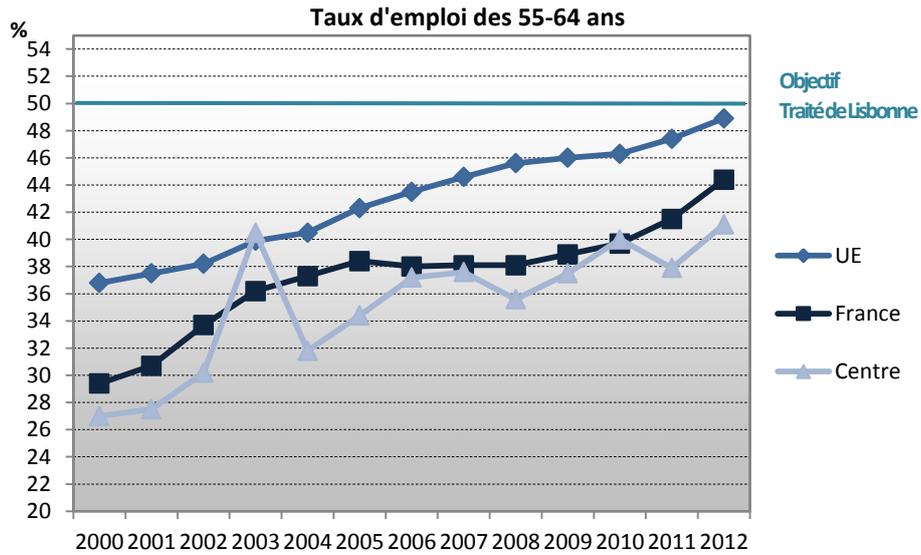
L'objectif d'atteindre un taux d'emploi de 75% de la population âgée de 20 à 64 ans a été fixé par l'Union Européenne dans le cadre de la stratégie « Europe 2020 ».

Le zoom sur les tranches d'âge permet de mesurer les difficultés pour certaines catégories de la population à accéder à l'emploi. Avec l'allongement de l'espérance de vie et celle de la vie professionnelle, l'emploi des seniors est devenu un objectif politique prioritaire. L'objectif de Lisbonne était d'arriver à un taux d'emploi des 55 - 64 ans de 50% en 2010, pour limiter leur exclusion.

### Analyse :

La région Centre en 2012 affiche un taux d'emploi des 20 - 64 ans de 69,2%, comparable à celui de la France et de l'Union européenne (avec respectivement 68,8% et 68,4%). Ce taux a connu de fortes fluctuations en région Centre. Entre 2000 et 2012, il a atteint son niveau le plus élevé en 2006 (73,8%) et son niveau le plus faible en 2012.

Ainsi l'objectif fixé par l'Union européenne dans la stratégie « Europe 2020 » n'a jamais été atteint pour la région, comme pour la France et pour l'Union européenne. Néanmoins, jusqu'en 2010, le taux d'emploi des 20 - 64 ans de la région Centre était largement supérieur au taux français ou européen. Depuis 2010, le taux de la région accuse une baisse significative et rejoint en 2012 les taux de la France et de l'Union européenne, qui ont tendance à stagner.

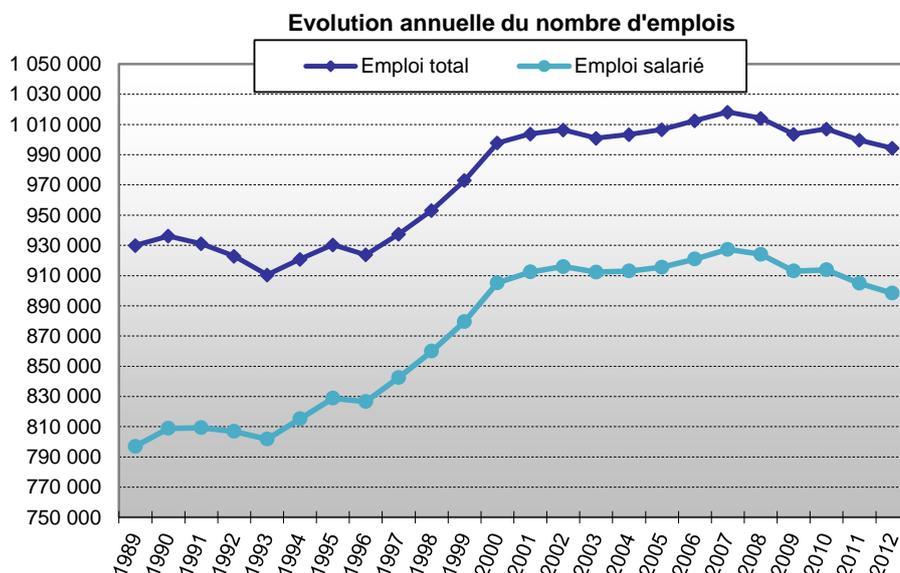


Organisme producteur : Eurostat

Le Traité de Lisbonne fixait à 50% le taux d'emploi des 55 – 64 ans à atteindre en 2010. Sur la période 2000 – 2012, ce taux a connu également des fluctuations plus ou moins fortes en région Centre. On constate par ailleurs que lorsque le taux d'emploi des 20 – 64 ans diminue, celui des 55 – 64 ans baisse également. A l'inverse de celui de la population active globale, le taux d'emploi des seniors de la région Centre est largement inférieur à celui de la France ou de l'Union européenne (avec respectivement en 2012, 41,1%, 44,4% et 48,9%). Sur la période 200- 2012, ce taux a progressé quand même de 3,5% par an en moyenne.

## 🔗 Indicateur : Nombre d'emplois total et d'emplois salariés Actualisé

↘ Fin 2012, les effectifs totaux de la région Centre sont de l'ordre de 994 400 emplois, dont 898 400 salariés. Depuis 2010, l'emploi total et l'emploi salarié repartent à la baisse. En 2013, l'emploi salarié continue de baisser (-1,5% contre -0,9% en France métropolitaine).



Organisme producteur : INSEE

Pour les années 1989 à 2012, les données sur l'emploi sont basées sur les estimations annuelles d'emploi au 31 décembre de l'année N et comprennent les secteurs marchands, non marchands et agricoles. A titre indicatif, sont données les évolutions de l'emploi salarié en 2013. Cependant, les données pour cette année étant basées sur les estimations trimestrielles d'emploi hors secteurs non marchands et agriculture, elles ne sont pas comparables aux données annuelles et n'apparaissent donc pas sur le graphique.

### Pertinence :

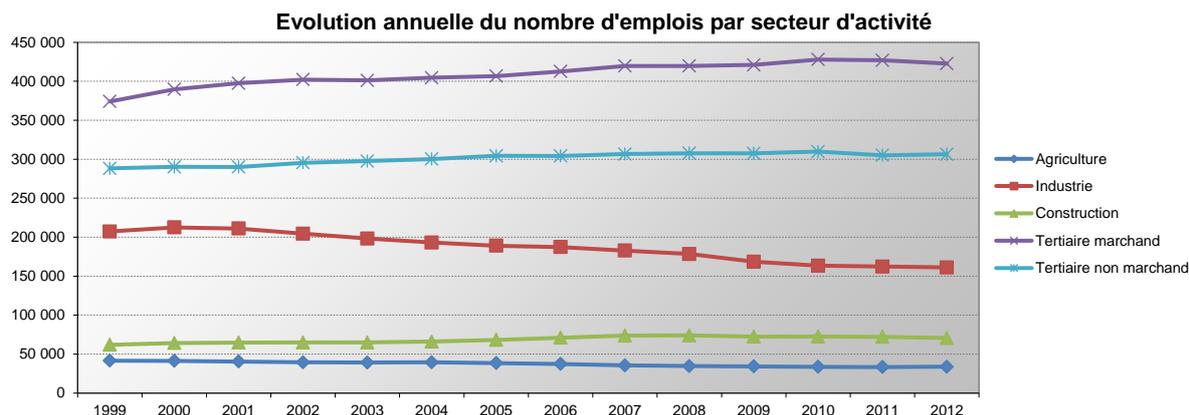
A la croisée de la dimension économique et de la dimension sociale, l'emploi est un indicateur de cadrage important pour apprécier la durabilité du développement, l'emploi étant un élément essentiel de la qualité de vie.

L'emploi est source de revenus pour les ménages et contribue à la création d'un réseau de sociabilité en permettant une participation active à la vie de la société. Moteur de l'intégration sociale, il est donc une condition nécessaire pour lutter contre la pauvreté mais aussi contre l'exclusion.

### Analyse :

Fin 2012, les effectifs totaux de la région Centre sont de 994 400 emplois. Après une légère hausse en 2010, le nombre d'emplois repart à la baisse en 2011 et 2012 avant de se contracter en 2011 et 2012 (-1,9% entre cette période). A la différence de la région Centre, la métropole a vu ses effectifs totaux augmenter entre 2010 et 2011. Par contre en 2012, elle connaît également une perte d'emplois (-0,2% entre 2011 et 2012).

Entre 2011 et 2012, tous les secteurs sauf ceux de l'agriculture et du tertiaire non marchand sont touchés par cette dégradation de l'emploi. Le nombre d'emplois industriels diminue en région Centre (-0,8%, soit - 1 240 postes), la baisse est toutefois moins importante qu'entre 2010 et 2011 (-3,2%, soit -5 100 postes). Sur la période 1999 - 2012, avec les effets de la crise et la tertiarisation de l'économie, le domaine industriel est celui qui a perdu le plus d'emplois : - 46 190. La construction et le tertiaire marchand sont les principaux secteurs à perdre des emplois entre 2011 et 2012 (respectivement - 2,1% et - 1%). Les autres secteurs connaissent une hausse de leurs effectifs (+ 1,6% pour l'agriculture et + 0,4% pour le tertiaire non marchand).

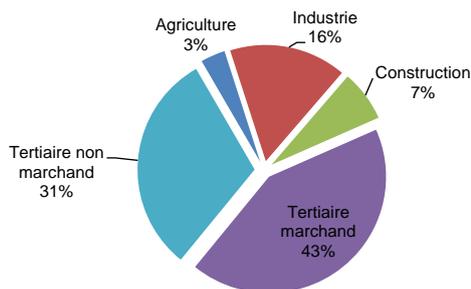


Organisme producteur : INSEE

Parmi l'ensemble des effectifs de la région Centre en 2011, 898 390 sont des salariés, soit plus de 90% de l'emploi total. L'emploi salarié régional diminue de - 0,7%, plus fortement que le niveau national (-0,3%).

D'après les dernières estimations trimestrielles (hors secteurs non marchand et agriculture), il se contracte tout au long de l'année 2013 avec une baisse de 1,5% entre le deuxième trimestre 2012 et le deuxième trimestre 2013. Sur la même période, il diminue également mais moins fortement (- 0,9%).

### Répartition des emplois dans les 5 secteurs en 2012



Organisme producteur : INSEE

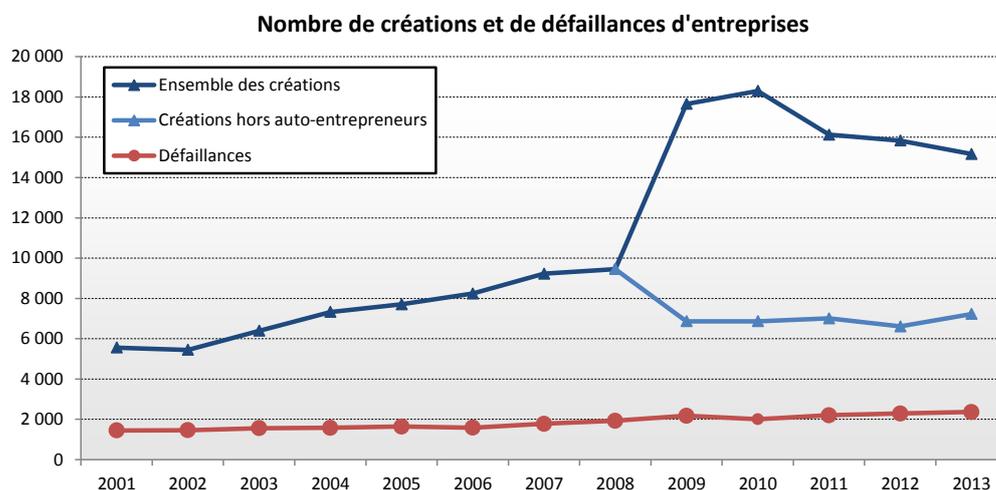
Les titulaires de la fonction publique (État, collectivités locales, fonction publique hospitalière) et les contrats à durée indéterminée représentent 78% de l'emploi total. 10,1% sont des emplois à durée déterminée et 1,5% des emplois en intérim (source : recensement de la population 2010).

## ■ Entreprenariat

↳ Indicateur : Nombre de créations et de défaillances d'entreprises **Actualisé**

↳ En 2013, la région Centre compte près de 15 200 entreprises nouvelles, soit 4,2% de moins qu'en 2012. Cette baisse s'explique essentiellement par la conjoncture économique actuelle.

Quant au nombre de défaillances d'entreprises, il est d'environ 2 400 en 2013, soit 3,5% de plus qu'en 2012.



Organisme producteur : INSEE

### Pertinence :

Pour assurer la durabilité du développement économique des territoires, il est nécessaire de veiller à assurer la pérennité ou le renouvellement des entreprises locales et la consolidation des entreprises nouvellement créées. Les créations et défaillances d'entreprises sont révélatrices de la vitalité et de la santé du tissu économique régional. Elles favorisent la production de richesses et le développement de l'emploi.

### Analyse :

Avec 15 165 entreprises nouvelles en 2013, dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services, la création d'entreprises en région Centre diminue de 4,2%, une diminution plus élevée qu'au niveau national (-2%) sur la même période. Ces créations représentent 13,4% du parc des entreprises du Centre, situant la région au 15<sup>ème</sup> des régions métropolitaines, à égalité avec les Pays de la Loire. Ce taux de création est un peu plus faible que celui de la métropole (14,3%).

Le nombre de créations d'entreprises n'a cessé d'augmenter entre 2002 et 2010 (+16,4% en moyenne annuelle). Entre 2010 et 2011, ce nombre est en forte baisse. Il continue de diminuer mais à un rythme plus faible les années suivantes. Ce recul, a lieu après deux années de forte augmentation en matière de créations, suite à la mise en place du statut d'auto-entrepreneur.

Les nouvelles auto-entreprises sont toujours majoritaires (52%) mais leur nombre est inférieur à celui de 2012 (7 940 en 2013 contre 9 220 en 2012). En effet, elles sont de moins en moins nombreuses, depuis 2010. Entre 2010 et 2011, le nombre de créations d'auto-entreprises a chuté de -20% pour augmenter seulement de 1% entre 2011 et 2012. Cette catégorie d'entreprises connaît de nouveau une forte chute sur la période 2012-2013 : -14%.

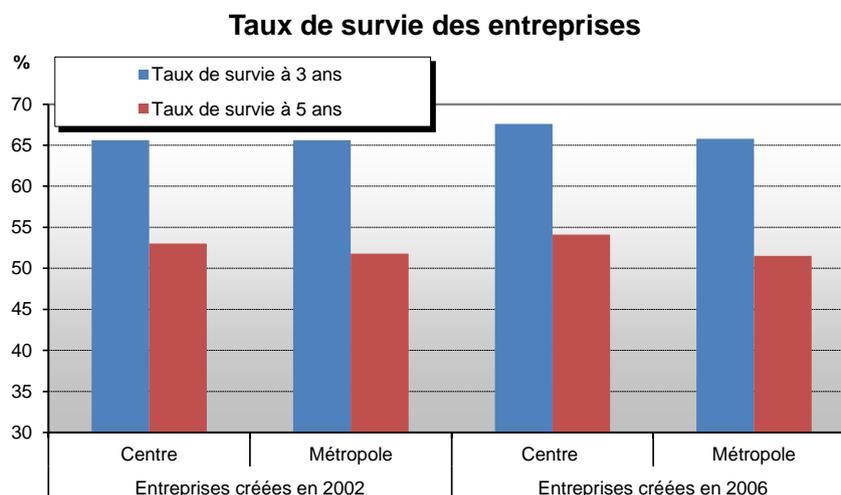
A l'inverse, les créations des entreprises hors auto-entreprises (dite « créations classiques ») augmentent fortement (+9,3%). Ainsi, la baisse du nombre d'entreprises nouvelles s'explique par l'évolution défavorable des auto-entreprises.

Le recul des créations n'affecte pas tous les secteurs d'activités. Le nombre de nouvelles entreprises augmentent même dans le secteur des services aux particuliers (+1,2%). En revanche, tous les départements de région enregistrent un fléchissement des créations d'entreprises.

En 2013, la hausse des défaillances d'entreprises se poursuit : près de 2 370 structures ont cessé leur activité dans la région. Le nombre d'entreprises défaillantes a augmenté ces 10 dernières années : +4,5% par an en moyenne.

## Indicateur : Taux de survie à 5 ans des entreprises Actualisé

53% des entreprises créées au premier semestre 2002 et 54% des entreprises créées au premier semestre 2006, sont toujours actives 5 ans après. La pérennité des entreprises régionales créées cinq ans après leur création en 2002 et en 2006 est supérieure à celle de l'échelon national. Par rapport à la moyenne régionale, le taux de survie des entreprises à 5 ans est particulièrement conséquent dans l'industrie avec 58,6% pour les entreprises de 2002 et 62,5% pour celles de 2006.



Organisme producteur : INSEE

### Pertinence :

La création de nouvelles entreprises est un facteur important pour le développement économique d'un territoire mais leur durée de vie l'est tout autant. Le taux de survie à 5 ans permet de renseigner sur la pérennité des entreprises, leurs premières années étant souvent les plus difficiles.

### Analyse :

La région Centre, comme l'ensemble du territoire national, a fortement été touchée par la crise économique. Pour autant, les entreprises créées en 2006 ont semblé peu touchées par cette récession puisque leur taux de survie à cinq ans est assez conséquent. En effet, parmi les entreprises créées en 2006, 54% sont toujours actives cinq ans après, une proportion nettement plus élevée qu'au niveau national (51,5%). Le même constat pouvait être établi pour les entreprises de 2002 : 53% était toujours actives cinq ans après (51,8% au niveau national).

L'industrie et la construction ont les meilleures performances dans la région, avec des taux de survie respectif de 58,6% et de 58,2% pour les entreprises de 2002. Pour la génération de 2006, les secteurs performants sont : l'action sociale (62,9%) et l'industrie (62,5%).

Les entreprises sont plus fragiles au cours de leurs premières années de fonctionnement, les défaillances des nouvelles entreprises se réduisent après la troisième année, tant au niveau régional que national. En dehors de l'impact de la conjoncture, la pérennité des entreprises dépend principalement de leurs caractéristiques. En effet, les moyens financiers investis au démarrage sont déterminants pour la survie de l'entreprise. Plus le capital de départ est élevé, plus l'entreprise est pérenne. Pour la génération 2006, à moins de 8 000 €, tous secteurs confondus, seule une entreprise sur deux atteint son cinquième anniversaire. Alors que pour celles disposant d'un capital de départ supérieur à 40 000 €, leur taux de survie est de 67%.

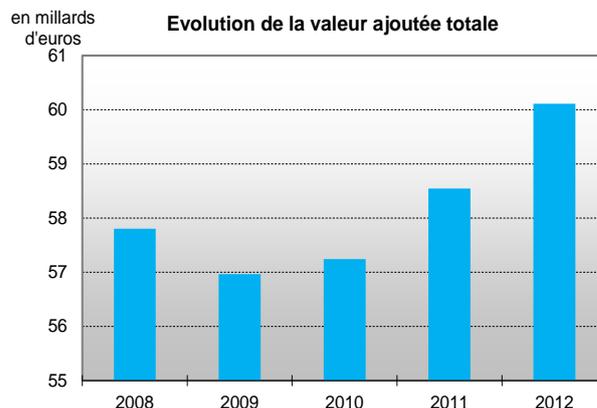
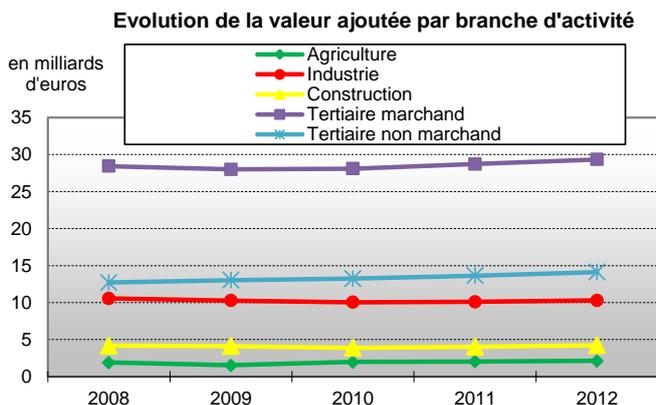
De plus, la typologie des entreprises a également des répercussions. Dans le Centre, le taux de survie à cinq ans des sociétés progresse entre les générations 2002 et 2006 alors qu'il diminue légèrement au niveau national. A ces deux échelles géographiques, le taux de survie des entreprises individuelles est en recul entre ces deux mêmes générations.

En plus, des caractéristiques de l'entreprise, elle-même, leur taux de survie dépend également des spécificités de leur créateur. En effet, la poursuite de l'activité est fortement déterminée par l'activité professionnelle de l'entrepreneur avant la création de l'entreprise. Pour les générations de 2002, les entreprises dont le créateur était actif au démarrage du projet ont un taux de survie à cinq ans de 59% (58,3% pour les entreprises de 2006) contre 52,6% pour les chômeurs (51,3% pour la génération 2006) et 47% (2002 et 2006) pour ceux qui n'avaient pas d'activité.

La catégorie socioprofessionnelle du créateur influence beaucoup la pérennité de la structure : au bout de cinq ans pour la génération 2006, 57,4% des entreprises créées par des cadres ou professions intermédiaires sont encore en activité (61,7% pour celles de 2002), contre 57% pour les employés (52% en 2002) et seulement 49% pour les ouvriers (58,9% pour la génération précédente). L'âge du créateur influe également sur la longévité de l'entreprise : les entreprises nouvellement créées par des jeunes de moins de 30 ans en 2002 semblent plus fragiles que les autres puisque leur taux de survie à cinq ans n'est que de 40% alors que pour les 30-49 ans il dépasse 57%. A l'inverse, pour la génération de 2006, les entreprises nouvellement créées par les plus de 50 ans semblent plus fragiles que les autres puisque leur taux de survie n'est que de 52% alors que pour les 30-49 ans, il est de 59%.

## Indicateur : Valeur ajoutée par branche d'activité Actualisé

En 2012, la valeur ajoutée de l'ensemble des branches de l'économie en région Centre s'établit à 60,1 milliards d'euros, soit 3,4% de la valeur ajoutée métropolitaine. Elle a augmenté de 2,7% par rapport à 2011, une hausse plus forte qu'au niveau métropolitain (1,8%). Tous les secteurs progressent mais la plus forte hausse concerne la construction (+ 5,3% entre 2011 et 2012). L'industrie présente la plus faible croissance (+ 1,8%). L'agriculture, le tertiaire marchand et le tertiaire non marchand affichent des évolutions non négligeables (respectivement 3,7%, 2,1% et 3,6%).



Organisme producteur : Insee, comptes régionaux base 2005.  
La valeur ajoutée est exprimée en milliards d'euros courants.

### Pertinence :

La valeur ajoutée est définie comme la différence entre la valeur finale de la production (valorisée par le chiffre d'affaires) et la valeur des biens qui ont été consommés par le processus de production (consommations intermédiaires, comme les matières premières). La valeur ajoutée ainsi produite par l'entreprise est répartie sous forme de revenus entre les salariés (salaires), l'Etat (impôts et taxes), les actionnaires (dividendes), les prêteurs (intérêts d'emprunt) et l'entreprise (investissements, développement). Plus la valeur ajoutée est importante, plus l'entreprise est prospère. Ainsi, la valeur ajoutée permet non seulement de mesurer la richesse créée sur un territoire mais également d'analyser l'activité économique et la santé des entreprises.

### Analyse :

En 2012, la région Centre affiche une valeur ajoutée totale de 60,1 milliards d'euros, soit 3,4% de la valeur ajoutée métropolitaine. Par rapport à l'année précédente, elle augmente de 2,7%, une hausse plus forte qu'au niveau métropolitain (1,8%).

La plus forte hausse constatée concerne la construction. Avec 4,2 milliards d'euros en 2012, la filière progresse de 5,3% par rapport à 2011, une évolution plus conséquente que celle de la moyenne métropolitaine (+ 3,9%). La construction est un secteur de spécialisation : elle dégage 7% de la valeur ajoutée régionale contre 6,2% en métropole.

Après des années de baisse consécutives, comme en 2011, la valeur ajoutée industrielle a augmenté de 1,8% en 2012 pour atteindre 10,3 milliards d'euros. Même si son poids a décliné d'année en année, elle reste très caractéristique de la région, dégageant 17% de la valeur ajoutée régionale contre 12,6% en métropole.

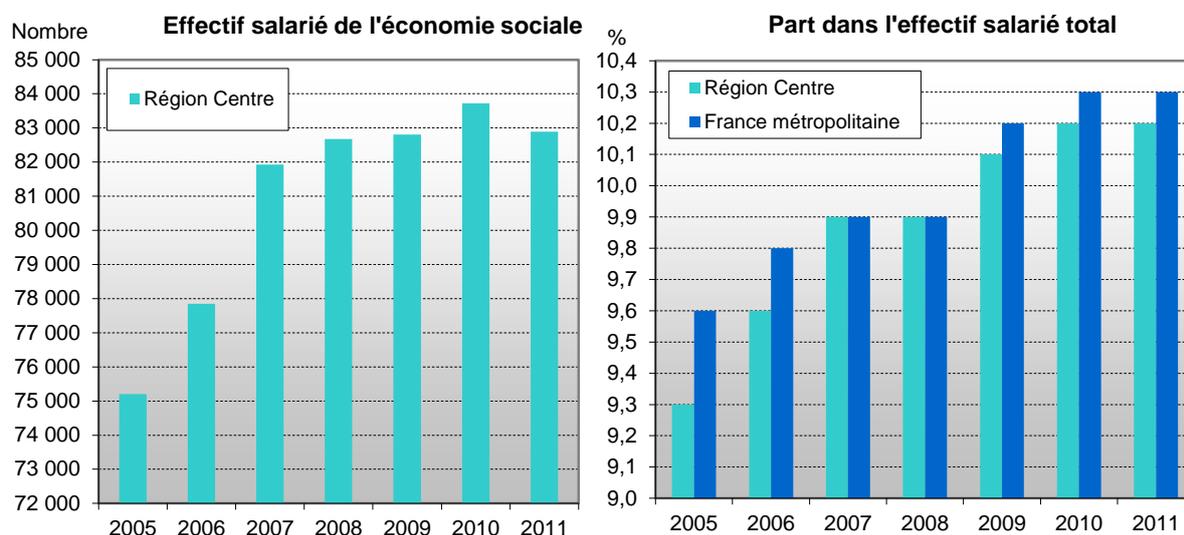
L'agriculture est le secteur qui génère la plus faible valeur ajoutée avec 2,1 milliards d'euros. Depuis 2010, elle ne cesse de progresser (+3,7% en région, entre 2011 et 2012) et occupe un poids plus important en région qu'en métropole (3,5% contre 2% en métropole).

Le tertiaire marchand et le tertiaire non marchand génèrent une valeur ajoutée de respectivement 29,3 et 14,1 milliards d'euros en 2012. Comme l'année précédente, elles continuent d'augmenter avec une progression de 2,1% pour le tertiaire marchand et de 3,6% pour le tertiaire non marchand. Si le tertiaire marchand pèse moins en région Centre que dans la richesse nationale (48,8% en région contre 56,7% en France métropolitaine), le poids du tertiaire non marchand y est supérieur (23,5% en région contre 22,4% en métropole).

## ■ Economie sociale

### ↳ Indicateur : Effectif salarié de l'économie sociale et part dans l'effectif salarié total

↳ En 2011, le secteur de l'économie sociale emploie près de 82 900 salariés en région Centre, soit 10,2% de l'effectif salarié total, répartis dans près de 9 400 établissements. Les associations sont les principaux employeurs avec 75% des salariés de l'économie sociale. Les coopératives regroupent 15% des effectifs et les mutuelles 7%. Les fondations ne représentent que 3% des emplois de l'économie sociale.



Organisme producteur : INSEE

### Pertinence :

L'économie sociale regroupe des entreprises qui relèvent de statuts juridiques qui leur sont propres : les coopératives, mutuelles, associations et fondations. Ces entreprises entendent contribuer à l'émergence d'une autre manière de faire de l'économie, avec des références à des valeurs et principes tels que la libre adhésion, l'utilité collective et sociale au service du développement durable, le but non lucratif, la gestion démocratique, la répartition des bénéfices..., plaçant ainsi la personne au centre de leur projet.

De façon plus marquée que dans d'autres sphères, l'économie sociale est composée d'entités dont le champ d'action est essentiellement local. Dans un contexte de développement des emplois de services de proximité, notamment dans les secteurs du social et de la santé, l'économie sociale joue ainsi un rôle important dans l'économie locale d'un territoire.

### Analyse :

En 2011, en région Centre, l'économie sociale compte 9 400 établissements employant 82 900 salariés. L'économie sociale représente 10,8% des établissements employeurs de la région (contre 9,5% en métropole). Majoritairement féminin (67%), les 82 900 salariés de l'économie sociale pèsent à hauteur de 10,2% dans le total régional, un chiffre très proche de celui constaté en métropole (10,3%), et supérieur à celui de 2005 (+0,9 point).

La croissance annuelle moyenne des emplois dans l'économie sociale est supérieure à celle du reste de l'économie entre 2005 et 2011 (+1,6% par an en moyenne, contre une stagnation pour les emplois « hors économie sociale »). Sur cette période, 7 700 emplois ont été créés, avec une hausse particulièrement marquée entre 2005 et 2007 (+9%).

Les associations occupent une place prédominante dans l'économie sociale. Au nombre de 7 720 en 2011, elles représentent 83% des établissements employeurs et 75% des salariés de l'économie sociale, dont plus de la moitié travaille dans le secteur de l'action sociale. Les coopératives rassemblent 15% de l'ensemble des salariés de l'économie sociale, répartis dans 1 230 établissements. Avec 6 230 salariés dans 350 établissements, les mutuelles représentent 7% des emplois de l'économie sociale. Au nombre de 50, les fondations en région Centre ne comptent que 2 430 salariés.

Entre 2005 et 2011, la croissance des emplois dans l'économie est importante dans les mutuelles (+2,3% par an en moyenne) et dans les associations (+1,6%). La dynamique est plus forte dans les fondations (+8%), mais porte sur de plus faibles effectifs. Les coopératives connaissent une croissance plus faible (+0,4%).

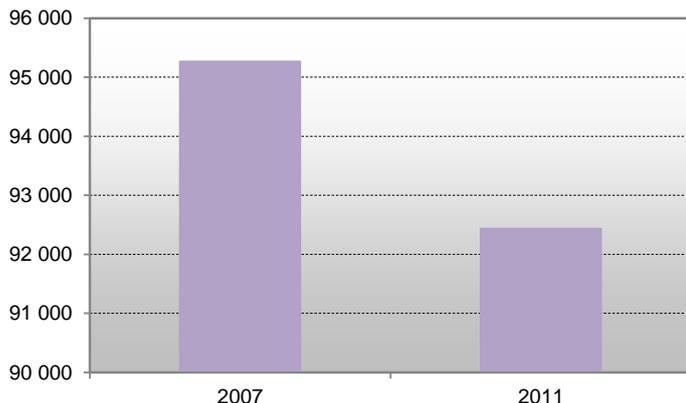
Entre 2010 et 2011, pour la première fois depuis 2005, l'effectif salarié de l'économie sociale connaît une diminution, en région Centre, (-1%, contre -0,6% en France métropolitaine). Ainsi, l'économie sociale est également impactée par la crise économique.

## ■ Artisanat

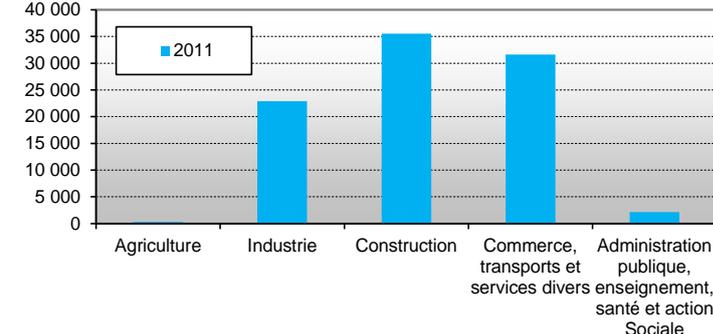
↳ Indicateur : Effectif salarié de l'artisanat **Actualisé**

↳ En 2011, la région Centre compte plus de 92 400 salariés dans le secteur de l'artisanat. Ils représentent 11,4% de l'ensemble des effectifs régionaux, une part supérieure à la moyenne métropolitaine (10,9%). La construction et le commerce, transport, services divers sont les deux secteurs qui regroupent le plus grand nombre de salariés de l'artisanat.

Nombre **Effectif salarié total de l'artisanat**



Nombre **Effectif salarié de l'artisanat par secteur**



Organisme producteur : INSEE

### Pertinence :

L'artisanat, qui rassemble plus de 500 activités différentes, occupe une place importante dans l'activité économique des territoires. Qualifiés dans leur métier, les artisans sont dépositaires de nombreux savoir-faire transmis essentiellement par le biais de l'apprentissage. Par ailleurs, travaillant au service de la population, ils assurent un rôle essentiel en termes de services de proximité. Cet indicateur permet ainsi d'apprécier l'aptitude de transmission du savoir-faire artisanal et de renouvellement du tissu artisanal mais également de mesurer la capacité à maintenir l'offre de services de proximité.

### Analyse :

En 2010, la région Centre compte plus de 92 400 salariés dans le secteur de l'artisanat. Alors que le nombre d'établissements augmente, les effectifs du secteur diminuent de 0,8% par an en moyenne depuis 2007 (contre -0,6% en métropole). Cependant leur poids reste le même puisqu'il regroupe 11,4% de l'ensemble des effectifs régionaux, une part supérieure à la moyenne métropolitaine (10,9%).

La construction et le commerce, transport, services divers sont les deux secteurs qui regroupent le plus grand nombre de salariés de l'artisanat : avec respectivement plus de 35 500 et 31 600 artisans. Ces secteurs regroupent chacun 38% et 34% de l'ensemble des effectifs salariés de l'artisanat (contre respectivement 34,7% et 37,8% en France métropolitaine).

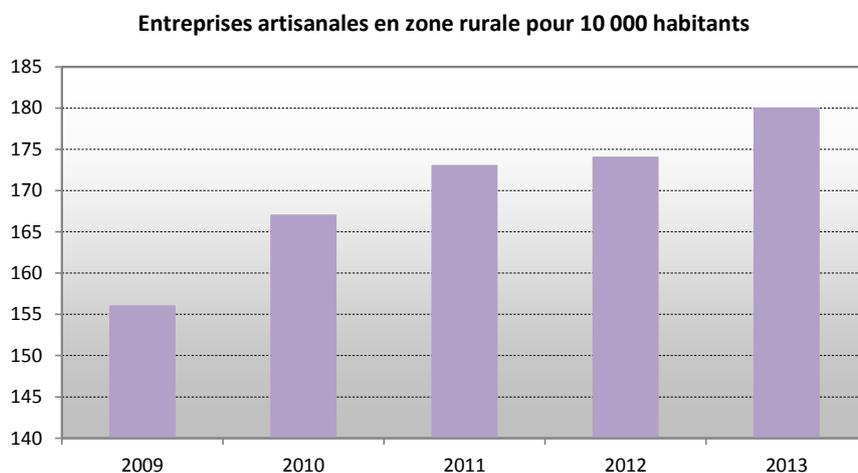
Le nombre d'artisans est également important dans l'industrie. Près de 22 900 artisans travaillent dans ce secteur, ce qui représente 25% des effectifs salariés régionaux de l'artisanat (25% en métropole).

En revanche, les effectifs salariés de l'artisanat sont nettement plus faibles dans les secteurs de l'administration publique, enseignement, santé, action sociale et dans l'agriculture : avec respectivement 2 130 et 280 salariés. Ces secteurs n'emploient que 2,3% et 0,3% des effectifs salariés de l'artisanat, des proportions semblables à la moyenne métropolitaine.

Le secteur de l'artisanat est touché par la problématique des départs à la retraite. En effet, plus de 30 000 emplois sont concernés par ce phénomène, notamment dans le secteur de l'artisanat de production situé dans le sud de la région Centre. Ainsi, le vieillissement va avoir un impact important sur ce secteur de l'économie régionale.

🔗 Indicateur : Nombre d'entreprises artisanales en zone rurale pour 10 000 habitants **Actualisé**

↳ En 2013, environ 15 900 entreprises artisanales sont implantées en milieu rural, ce qui représente 180 entreprises artisanales pour 10 000 habitants. 46,5% d'entre elles sont des entreprises du secteur de la construction. Les services occupent également un poids important avec 24,6% des entreprises artisanales rurales en région Centre.



Organisme producteur : INSEE

**Pertinence :**

Les entreprises artisanales forment un tissu dense d'activités au service de la population, des entreprises et de l'économie sociale. L'artisanat est un vecteur de l'équilibre des agglomérations, des villes moyennes et des bourgs centres, tant par son poids économique que par sa contribution à rendre les quartiers chaleureux et dynamiques. Il est un élément essentiel de dynamisation économique du territoire rural et assure un rôle de proximité et un lien social indispensable et reconnu. Cet indicateur permet en outre d'apprécier la capacité de renouvellement et de reprise du tissu artisanal.

**Analyse :**

En 2013, la région Centre compte 180 entreprises artisanales en zone rurale pour 10 000 habitants. Au total, près de 41 450 entreprises artisanales sont implantées en région, soit 3,7% des entreprises artisanales métropolitaines.

Si plus des deux tiers d'entre elles se situent en milieu urbain, leur densité est plus forte en zone rurale puisque la région ne comporte que 153 entreprises artisanales pour 10 000 habitants en zone urbaine contre 180 en zone rurale, en 2013. La densité est particulièrement importante dans l'Indre-et-Loire et le Cher, avec respectivement 196 et 188 entreprises artisanales pour 10 000 habitants, en milieu rural. En revanche, ce nombre est plus faible dans le Loir-et-Cher et le Loiret avec chacun 170 et 169 entreprises artisanales pour 10 000 habitants en milieu rural.

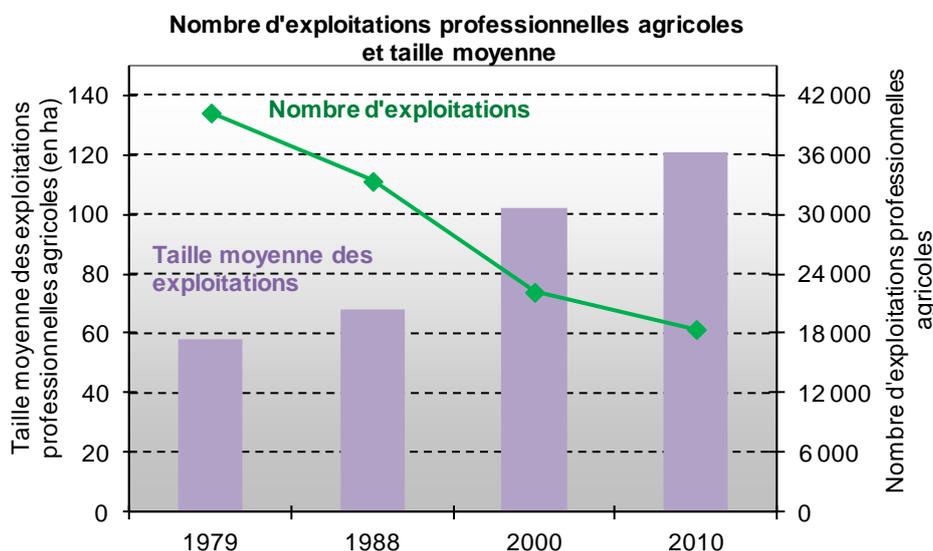
Dans les départements de la région Centre, le nombre d'entreprises artisanales est en augmentation par rapport à celui de 2012, avec une hausse moyenne de 3,5%.

Avec plus de 7 400 entreprises en milieu rural, la construction est le secteur artisanal le plus important. Il concentre 46,5% des entreprises artisanales rurales alors qu'il n'occupe que 34% de l'artisanat en milieu urbain. Les services sont le second secteur de l'artisanat rural avec plus de 3 900 entreprises en zone rurale, soit 24,6% de l'artisanat rural de la région. A l'inverse du secteur de la construction, le poids des services est plus important en milieu urbain puisqu'il concentre 33% des entreprises urbaines de l'artisanat. L'industrie regroupe 17,5% des entreprises artisanales en zone rurale, un poids comparable à celui du milieu urbain (16,5%). Enfin, avec 11,4% des entreprises artisanales rurales, le commerce occupe une place plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain (16,2% des entreprises artisanales urbaines).

## ■ Agriculture

### 📌 Indicateur : Nombre d'exploitations professionnelles agricoles et taille moyenne

➤ En 2010, la région Centre compte près de 18 500 exploitations professionnelles, d'une taille moyenne de 121 hectares. La région a perdu 3 800 exploitations cette dernière décennie, soit une baisse de 17 %. Cependant, leur taille augmente de 19 hectares en moyenne sur la même période, soit une progression de 18,6 %.



Organisme producteur : Agreste

#### **Pertinence :**

L'agriculture contribue à l'entretien des paysages et à l'aménagement de l'espace mais répond également à des besoins vitaux pour la population. Le nombre d'exploitations agricoles et leur taille moyenne permet de mesurer le potentiel agricole et la capacité des territoires à répondre, de manière durable, aux besoins alimentaires et non alimentaires de la population. Il permet également de mesurer l'équilibre d'un territoire en termes de consommation d'espace.

#### **Analyse :**

En 2010, la région Centre compte près de 18 500 exploitations professionnelles, d'une taille moyenne de 121 hectares, une superficie moyenne nettement supérieure à celle de la France métropolitaine (80 ha).

Le recul du nombre d'exploitations agricoles se poursuit. Entre 2000 et 2010, la région a perdu près de 3 800 exploitations professionnelles, soit une diminution de 17%. Cette baisse reste toutefois inférieure à celle de la France métropolitaine (-19,2%).

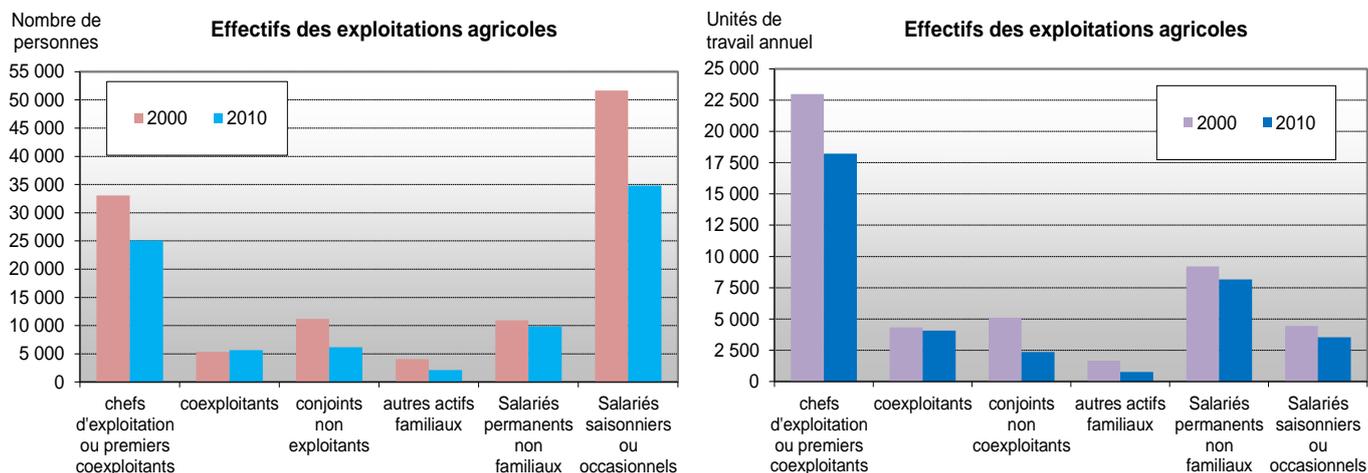
Les exploitations professionnelles régionales valorisent 2 millions d'hectares de surface agricole utilisée (SAU), ce qui place la région au 1<sup>er</sup> rang des régions françaises. Ces exploitations ont cependant perdu près de 33 000 hectares de surface agricole en dix ans (-1,4%). Cette diminution de la surface correspond en partie à la baisse d'activité agricole en Sologne, au développement périurbain des grandes villes, notamment Tours, et à la perte plus marquée de surface dans le Val de Loire.

Si elles sont moins nombreuses, les exploitations professionnelles grandissent. En effet, elles récupèrent les terres délaissées par celles qui cessent leur activité et permettent de maintenir le potentiel de l'agriculture. Ainsi, sur la période 2000-2010, la taille moyenne des exploitations évolue de +18,6% en région Centre (+21,6% en métropole), après avoir augmenté de 50% entre 1988 et 2000. La région Centre se place, ainsi, au 3<sup>ème</sup> rang national en termes de taille moyenne des exploitations (derrière la Lorraine et l'Île-de-France).

Dans le Centre, comme en France métropolitaine, l'agrandissement des exploitations concerne toutes les filières. Ainsi, les grandes cultures s'étendent sur 141 hectares en moyenne en 2010 contre 124 en 2000. Les exploitations de polyculture et de polyélevage ont une taille moyenne de 137 hectares, soit 26 de plus qu'en 2000. Les élevages de bovins mixtes sont ceux qui se développent le plus, avec un gain de 36 hectares en dix ans, pour atteindre 134 hectares en moyenne en 2010. Les élevages de bovins pour la viande s'étalent maintenant sur 124 hectares en moyenne, soit 22 de plus en dix années. Les élevages laitiers comptent désormais 106 hectares en moyenne, contre 86 en 2000.

## Indicateur : Effectifs des exploitations agricoles

En 2010, la région Centre compte plus de 48 900 actifs agricoles permanents dont 39 070 exploitants, coexploitants et leurs familles, et 9 850 salariés non familiaux. Les actifs agricoles comprennent également 34 820 salariés saisonniers ou occasionnels. En dix ans, le nombre de chefs d'exploitations et coexploitants accuse une baisse notable ; néanmoins leur poids dans l'ensemble des actifs s'accroît. Les familles de l'exploitant s'impliquent de moins en moins dans les activités agricoles. En revanche, le nombre de salariés non familiaux (permanents ou saisonniers) progresse.



Organisme producteur : Agreste

L'emploi agricole est exprimé en nombre de personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole. Les actifs agricoles comprennent les actifs permanents tels que les chefs d'exploitation, les coexploitants, les membres de la famille (conjoints et enfants, dès lors que ceux-ci fournissent un travail sur l'exploitation) et les salariés permanents qui travaillent toute l'année (même à temps partiel). La population active agricole inclut également les salariés non permanents tels que les saisonniers qui ont travaillé une partie de l'année seulement (même à temps complet pendant cette durée).

L'emploi agricole n'est pas exprimé en temps plein. C'est pourquoi, on utilise l'unité de travail annuel (UTA) qui permet de mesurer le volume du travail utilisé par les exploitations agricoles. Il s'agit d'une mesure en équivalent temps complet du travail fourni par les actifs sur l'exploitation : une UTA correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière. Cette notion est une estimation du volume de travail utilisé comme moyen de production et non une mesure de l'emploi sur les exploitations agricoles.

### Pertinence :

L'agriculture répond aux besoins vitaux de la population mais contribue aussi à l'activité économique et sociale des territoires grâce aux richesses qu'elle produit et à l'emploi qu'elle génère. L'évolution des effectifs agricoles permet de mesurer la capacité des territoires à offrir une production répondant aux besoins croissants de la population mais également à maintenir l'activité agricole à travers le renouvellement et le maintien des emplois dans ce domaine.

### Analyse :

En 2010, la population active agricole en région Centre représente plus de 48 900 personnes travaillant de façon régulière, soit 24 % de moins qu'en 2000. Parmi eux, 39 070 sont des exploitants, des coexploitants ou des membres de leurs familles, et 9 850 sont des salariés non familiaux. A cela s'ajoutent 34 820 salariés saisonniers ou occasionnels.

Parmi les 48 900 actifs permanents, les chefs d'exploitation et coexploitants sont majoritaires. Au nombre de 30 760, leur effectif est en baisse de 20 % par rapport à 2000 mais leur part dans l'ensemble des effectifs agricoles permanents demeure prépondérante et se renforce : elle est de 63 % en 2010 contre 59 % en 2000.

D'autres personnes de la famille (conjoint, aide familiale...) sont également actives sur l'exploitation. Ces actifs familiaux participent aux activités agricoles de manière exclusive ou en complément d'une autre activité. Ils représentent, au total, plus de 8 300 personnes. Parmi eux, 6 170 sont des conjoints non exploitants et 2 140 sont des autres membres de la famille. La participation aux activités agricoles concerne de moins en moins les membres de la famille de l'exploitant puisqu'ils sont deux fois moins nombreux qu'en 2000. En effet, sur la période 2000-2010, leurs nombres diminuent respectivement de 45 % pour les conjoints non exploitants et de 47 % pour les autres membres de la famille. En 2010, ils ne représentent plus que, respectivement, 13 % et 4 % des actifs permanents contre 17 % et 6 % en 2000.

Près de 9 850 salariés permanents, sans lien familial avec le chef d'exploitation ou le coexploitant, viennent s'ajouter aux actifs permanents familiaux sur l'exploitation. Si leur nombre est en baisse depuis 2000 (-10 %), cette catégorie d'actifs s'est renforcée en 2010. Ils représentent 20 % du total des actifs permanents, contre 17 % il y a dix ans.

Par ailleurs, des travailleurs saisonniers ou occasionnels apportent un renfort de main-d'œuvre, soit durant une période déterminée, soit pour des travaux ponctuels (cueillette ou vendanges par exemple). En 2010, ils sont 34 820, soit 33 % de plus qu'en 2000. Ils représentent à eux seuls 42 % de l'ensemble des emplois agricoles (permanents et non permanents), un poids proche de celui de 2000 (44 %).

Cependant, il faut souligner que la plupart des actifs agricoles ne travaillent pas à plein temps. Ainsi, lorsqu'on mesure en temps complet le volume de travail réalisé par les effectifs agricoles, les résultats sont moindres. En effet, au total les 48 900 actifs agricoles permanents ne représentent que 33 600 unités de travail annuel (UTA), soit l'équivalent de 33 600 personnes à temps complet.

Les chefs d'exploitation et les coexploitants regroupent 22 300 UTA en 2010 et leur proportion dans l'ensemble de la main-d'œuvre permanente est en hausse : ils fournissent 66 % du travail agricole contre 63 % en 2000.

En revanche, le temps de travail du reste de la famille baisse significativement lors de la dernière décennie. Elle ne représente que 9 % du travail contre 16 % en 2000. La baisse est particulièrement importante pour les conjoints non exploitants qui ne regroupent que 7 % du travail contre 12 % en 2000.

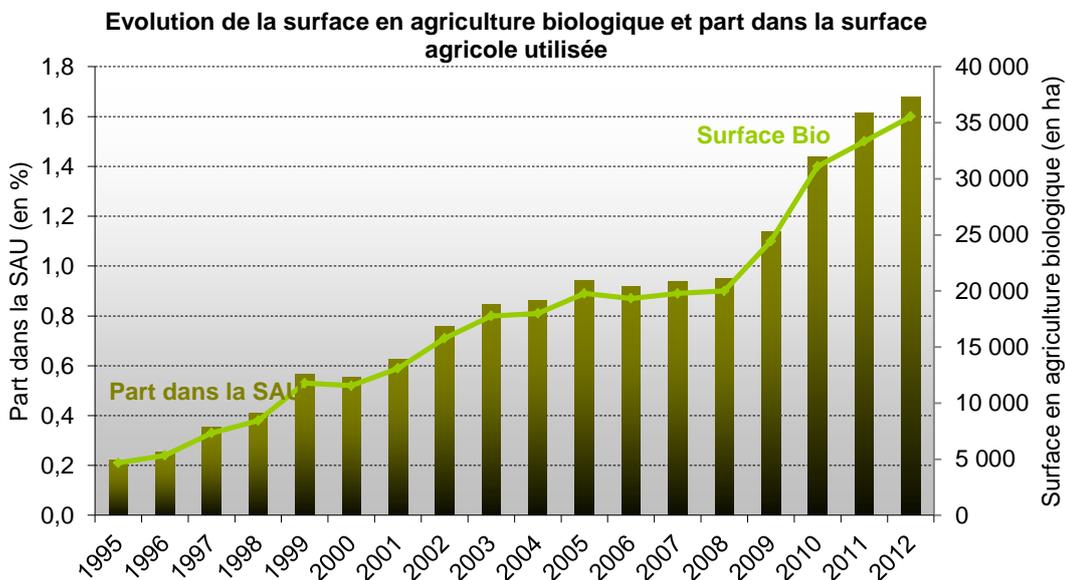
Contrairement à la main-d'œuvre familiale, la contribution des salariés permanents progresse et passe de 21 % du travail fourni en 2000 à 24 % en 2010.

La contribution des saisonniers et travailleurs occasionnels n'est pas non plus négligeable. Ils apportent, comme en 2000, 9 % de l'ensemble du travail des exploitations (permanents et non permanents).

Par ailleurs, une partie du travail réalisé sur l'exploitation est parfois externalisée. Le travail fourni par les entreprises de travaux agricoles (ETA) et les coopératives d'utilisation de matériel en commun (CUMA) reste marginal même s'il double lors de ces dix dernières années. Ainsi, 1,6 % de la main-d'œuvre est assuré sous cette forme contre seulement 0,7 % en 2000. Plus de 11 000 exploitations font néanmoins appel à un entrepreneur pour des travaux ponctuels.

📌 Indicateur : Surface consacrée à l'agriculture biologique et part dans la surface agricole utilisée  
**Actualisé**

↘ En 2012, la surface en agriculture biologique et en conversion de la région Centre représente près de 37 300 hectares, soit 1,6% de la surface agricole utilisée (contre 3,8% en France). La surface agricole en agriculture biologique n'a cessé de progresser ces 16 dernières années. La croissance a été particulièrement importante entre 2008 et 2012, avec une hausse de 15,3% par an en moyenne.



Organisme producteur : Agence bio (agence de promotion et de développement de l'agriculture biologique)

**Pertinence :**

L'agriculture biologique vise à produire des aliments de qualité en respectant la santé et l'environnement, et en préservant les ressources. Elle exclut l'usage de produits chimiques de synthèse et d'organismes génétiquement modifiés, limite l'emploi d'intrants et cherche à valoriser la spécificité de ses produits. Les bénéfices que la société peut retirer de l'agriculture biologique sont multiples en termes de préservation de la biodiversité, de la qualité des sols, de l'air et de l'eau, mais également en termes de création d'activités et d'emplois.

**Analyse :**

En 2012, la surface utilisée en agriculture biologique et en conversion de la région Centre, représente près de 37 300 hectares, plaçant la région au 12<sup>ème</sup> rang national. Ainsi, 1,6% de la surface agricole utilisée (SAU) est cultivée en mode biologique, ce qui situe la région Centre au 18<sup>ème</sup> rang des régions. Cette part demeure relativement faible par rapport à celle de la France (3,8%) et par rapport à l'objectif de la loi « Grenelle I » (6%).

Au nombre de 765 en 2012 (24 de plus que l'an passé), les exploitations biologiques de la région représentent 3% des exploitations biologiques françaises.

En région Centre, la surface en agriculture biologique et en conversion s'est fortement accrue entre 1995 et 2012. Après une année record en 2010 (+20%) et une augmentation de 12% en 2011, la progression des surfaces biologiques a ralenti en 2012 (+4%), comme un peu partout en France.

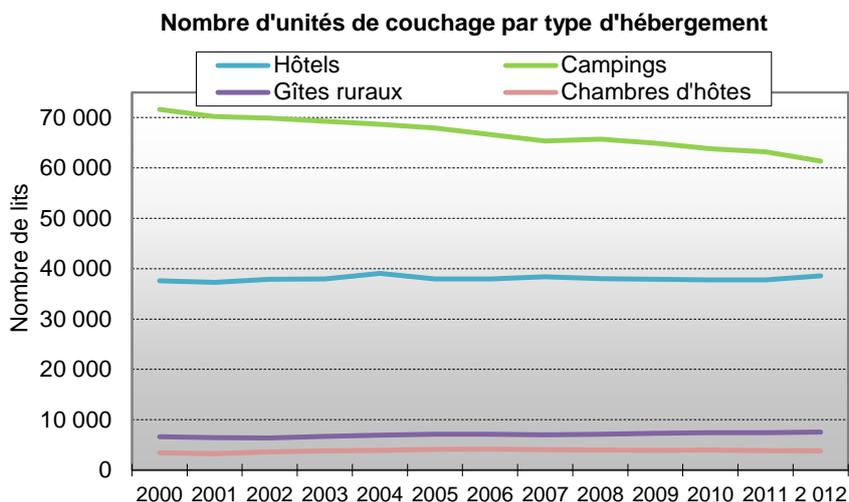
Au niveau régional, la place et le développement de l'agriculture biologique sont très variables d'un département à l'autre. En Eure-et-Loir, la progression des exploitations et des surfaces biologiques est la plus rapide même si la SAU n'est que de 0,6%. Le département leader est l'Indre-et-Loire aussi bien pour le nombre des exploitations que pour la surface en mode biologique. Ces situations contrastées entre départements s'explique par leurs orientations agricoles, avec une pénétration de la bio plus significative en viticulture et cultures fourragères qu'en grandes cultures.

Ainsi, les productions ayant le plus augmenté sont les légumes secs (+76%), les fruits (+18%), les plantes à parfum, aromatiques et médicinales (+16%), les cultures fourragères (+10%), les céréales (+9%) et les légumes frais (+8%). La filière viticole est aussi marquée par une augmentation relative des surfaces en vignes biologiques : plus de 10% par rapport à 2011. Par contre on observe une baisse des surfaces en oléagineux (-16%) et en protéagineux (-17%).

## ■ Tourisme

### 🔗 Indicateur : Nombre d'unités de couchage et qualité des hébergements touristiques

➤ En 2012, la région Centre compte plus de 111 000 unités de couchages réparties dans 4 700 structures. L'hôtellerie de plein-air classée est le premier parc d'hébergement avec une capacité de 61 400 lits, suivi de celui des hôtels classés tourisme (36 600 lits). L'offre régionale d'hébergement touristique diminue pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, une baisse qui s'explique principalement par la réduction de la capacité d'accueil des campings.



Qualité des hébergements touristiques en 2012							
	Tourisme sans étoile	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles	Toutes catégories
Hôtels	60	67	284	184	50	3	648
Campings	X	35	129	69	14	7	254
	En cours de classement	1 épi	2 épis	3 épis	4 épis	5 épis	Toutes catégories
Gîtes ruraux	54	55	551	1 077	154	4	1 895
Chambres d'hôtes	23	14	256	1 256	329	13	1 891

Organisme producteur : Comité Régional du Tourisme du Centre

#### Pertinence :

Le nombre d'unités de couchage est un indicateur de développement durable important puisqu'il a des répercussions sur la fréquentation touristique et donc sur l'économie d'un territoire. En effet, la capacité d'hébergement proposée est l'un des facteurs qui incite ou non les touristes à rester dans un territoire. Le tourisme nécessite des capacités d'hébergements, des équipements et des infrastructures adaptés. La difficulté majeure réside dans leur dimensionnement qui doit être cohérent avec la saisonnalité de l'activité pour en assurer la rentabilité mais aussi préserver l'harmonie du territoire.

#### Analyse :

En 2012, la région Centre compte plus de 111 000 unités de couchage, réparties dans près de 4 700 structures (hôtels classés tourisme, campings classés, gîtes ruraux et chambres d'hôtes labellisés « Gîtes de France »). L'offre régionale des hébergements touristiques diminue pour la quatrième année consécutive, avec une baisse des unités de couchage de 0,9 % en 2012.

La région compte 648 hôtels classés tourisme, représentant près de 38 600 lits, soit 2,1 % de plus qu'en 2011. C'est le deuxième parc d'hébergement marchand en termes de lits touristiques, après l'hôtellerie de plein-air. 33 % des lits se concentrent dans les hôtels de catégorie 2 étoiles et 34 % dans les 3 étoiles.

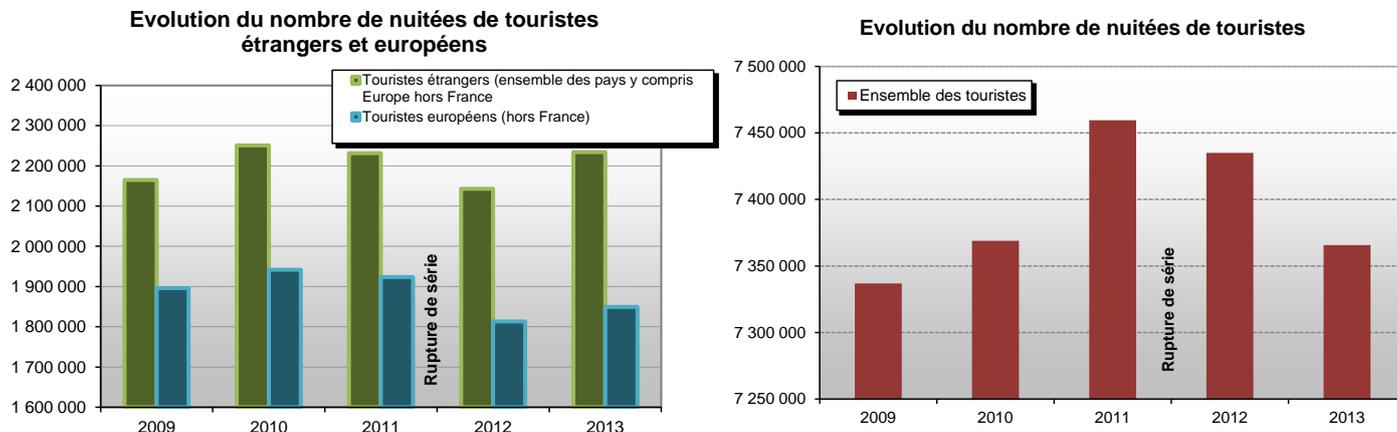
La capacité d'accueil des campings régionaux classés diminue de 2,9 % en 2012, avec une offre de près de 61 400 lits répartis dans 254 campings. L'hôtellerie de plein-air reste, toutefois, le premier parc d'hébergement marchand de

la région. 71 % de l'offre régionale se concentre dans les campings classés 2 et 3 étoiles (respectivement 38 % et 33 %).

Enfin, la capacité d'accueil des 1 895 gîtes ruraux labellisés « Gîtes de France » est de près de 7 600 lits, dont plus de la moitié est classée en 3 épis. Les 1 891 chambres d'hôtes labellisées « Gîtes de France » disposent de près de 3 800 lits, dont les deux tiers en 3 épis. La capacité régionale des gîtes ruraux augmente de +1,8 % en 2012 alors que celle des chambres d'hôtes diminue de -2 %.

📌 Indicateur : Nombre de nuitées de touristes Actualisé

➤ En 2013, les hôtels et les campings de la région Centre ont totalisé près de 7,4 millions de nuitées, en légère baisse par rapport à 2012. Cette diminution s'explique principalement par la baisse de la fréquentation dans les hôtels de la région par l'ensemble des touristes (-3%), qui n'est pas compensée par le retour des touristes dans les campings (+6,4%).



Organisme producteur : Comité Régional du Tourisme du Centre

Des nouvelles normes de classement sont entrées en vigueur en juillet 2012, de ce fait toutes comparaisons avec les années antérieures à 2012 sont impossibles.

**Pertinence :**

L'activité touristique occupe une place importante dans l'économie du territoire, représentant une source d'emplois et de revenus. Elle génère 35 000 emplois en région Centre en 2009, dont plus de huit sur dix sont salariés, la majorité dans la restauration et l'hôtellerie. Le tourisme constitue donc un levier de développement local par les activités qu'il induit : commerce, restauration, activités récréatives, transports, etc.

Cet indicateur permet de mesurer l'attractivité touristique du territoire, à l'international et en Europe.

**Analyse :**

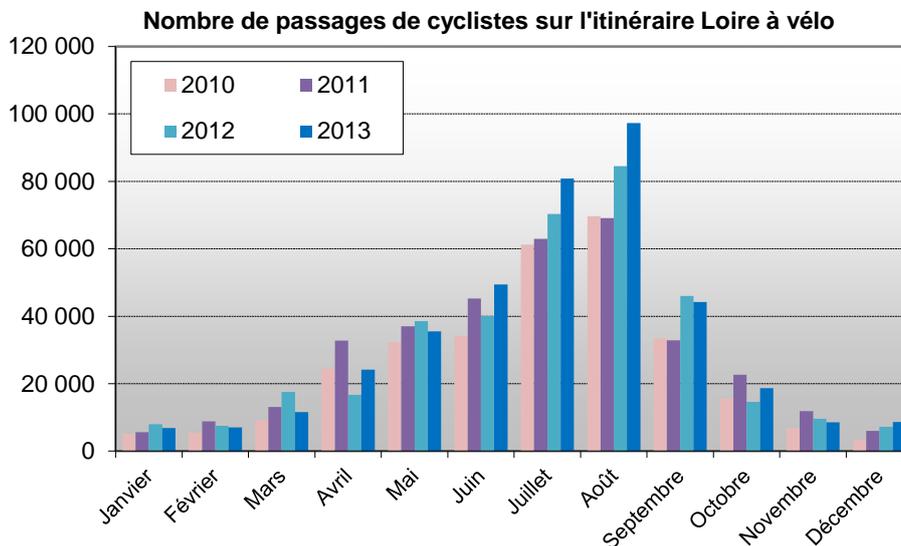
En 2013, la fréquentation des hébergements (hôtels et campings) de la région Centre représente près de 7,4 millions de nuitées, soit une baisse de près de 1% par rapport à 2012. La fréquentation des touristes étrangers (résidents d'un pays étranger, Europe comprise) est repartie à la hausse (+4,3%). Cette hausse est plus importante pour la clientèle européenne (+3%).

Le nombre de nuitées enregistrées dans les hôtels diminue fortement (-3% en 2013 par rapport à 2012). Cette évolution s'explique par une baisse massive du nombre d'arrivées (-2%) puisque la durée moyenne de séjour en hôtel reste stable par rapport à 2012 (1,4 nuit). En revanche, les clients étrangers des établissements hôteliers de la région sont plus nombreux en 2013 par rapport à 2012 (+5,1%). La fréquentation de la clientèle française diminue de 5,3%. Ainsi les clients étrangers demeurant essentiellement aux Etats-Unis, en Allemagne, en Espagne et au Royaume-Uni ne compensent pas la réduction des touristes français.

Durant l'été 2013, les conditions climatiques ont favorisé les séjours de plein air. De ce fait, l'activité de l'hôtellerie de plein air connaît une forte reprise : le nombre de nuitées a augmenté de 6,4% en région Centre en 2013 par rapport à 2012. Les touristes séjournent en moyenne 2,9 jours, une durée équivalente à celle de 2012. La fréquentation française comme la fréquentation étrangère se sont accentuées en 2013 (avec respectivement +10% et +3%) dans les campings régionaux.

## 📍 Indicateur : Nombre de passages de cyclistes sur l'itinéraire « La Loire à vélo » Actualisé

📉 En 2013, plus de 392 760 passages de vélo ont été enregistrés par les compteurs situés sur l'itinéraire de la « Loire à Vélo », ce qui représente une hausse de 8,7% par rapport à 2012.



Organisme producteur : Comité Régional du Tourisme du Centre

"La Loire à Vélo" représente l'un des plus gros potentiels de fréquentation des véloroutes françaises.

Le nombre de passages de cyclistes sur l'itinéraire de "La Loire à Vélo" est obtenu grâce à un ensemble de compteurs automatiques installés sur le tracé de "La Loire à Vélo". Ils sont présents dans les communes de Candes Saint-Martin (Indre-et-Loire), Savonnières (Indre-et-Loire), Tours (Indre-et-Loire), Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire), Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher), Mareau-aux-Prés (Loiret), Briare (Loiret), Couargues (Cher), Saint Satur (Cher) et Cuffy (Cher). Le compteur de Cuffy ayant été installé en janvier 2012, les comparaisons entre cette année et les années antérieures sont à faire avec précaution.

De plus, il est nécessaire d'interpréter avec prudence les chiffres obtenus à partir des compteurs. En effet, les données présentées sont des nombres de passages et non pas des nombres de cyclistes. Un cycliste effectuant des allers-retours sur le tronçon où se situe le compteur sera comptabilisé autant de fois qu'il passera "devant" ledit compteur.

### Pertinence :

S'il est important de développer l'attractivité touristique et culturelle de notre région, l'un des objectifs du développement durable est également d'inciter les excursionnistes et les touristes à utiliser des modes de transport tel que le vélo, comme alternative à des modes de transport plus polluants. Le développement de la pratique du vélo et l'augmentation de la fréquentation des circulations douces passent par une offre de transports adaptée telles que la création de pistes cyclables, de véloroutes et de voies vertes, comme le propose l'itinéraire "La Loire à Vélo".

Ainsi, le nombre de passages de cyclistes sur l'itinéraire "La Loire à Vélo" témoigne non seulement de l'attractivité de notre région mais également de l'intérêt porté, par les personnes qui la visitent, aux modes de transports doux.

### Analyse :

Avec de nombreux aménagements ces dernières années, l'itinéraire de la « Loire à Vélo » représente aujourd'hui 800 km de voies aménagées qui s'étendent sur 550 km dans la région Centre et sur 250 km dans les Pays de la Loire.

En 2013, l'itinéraire la « Loire à Vélo » en région Centre a comptabilisé plus de 392 760 passages de cyclistes, soit une moyenne de 1 076 passages journaliers. La « Loire à Vélo » a été confrontée, en 2013, à une météo peu favorable au printemps. Néanmoins, en nombre de passages cumulés depuis janvier, la fréquentation a fortement augmenté par rapport à 2012, +8,7% (à échantillon comparable).

A l'inverse de ce que l'on pourrait penser, la semaine est le moment le plus propice à l'utilisation de l'itinéraire puisqu'en décembre, on constate que 60% des passages ont lieu la semaine.

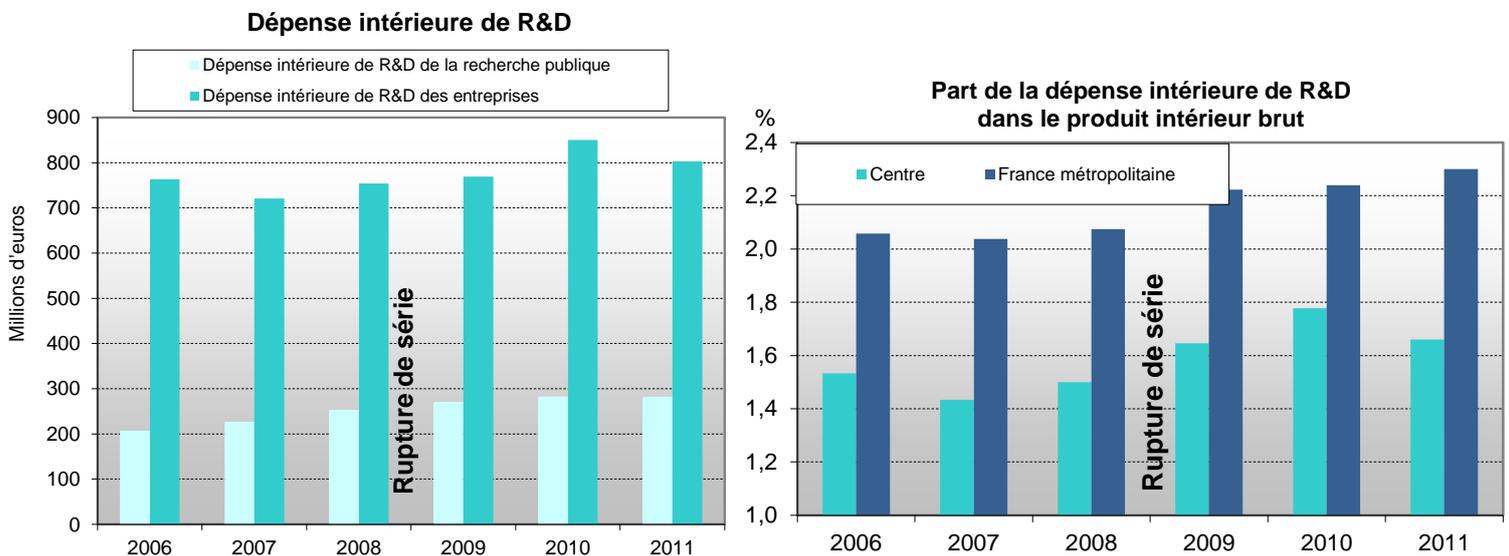
L'emplacement géographique des compteurs et l'état d'avancement de l'itinéraire influent également sur la fréquentation. En effet, l'écart de fréquentation oscille entre 10 000 passages annuels enregistrés par le compteur de Cuffy dans le Cher et 67 560 passages annuels par celui de Savonnières en Indre-et-Loire. Ainsi, la moyenne annuelle de passages de vélos sur les tronçons de la « Loire à Vélo » varie de 27 à 185 passages journaliers.

# Favoriser l'innovation

## Moyens financiers consacrés à la Recherche et Développement

🔗 Indicateur : Dépense intérieure de Recherche et Développement **Actualisé**

↘ En région Centre, la Dépense Intérieure de Recherche et de Développement (DIRD) s'élève à 1 085 millions d'euros en 2011, ce qui représente 1,7% du PIB régional. Les entreprises effectuent 74% des dépenses intérieures de recherche et de développement, soit 803 millions d'euros. La recherche publique (Etat, enseignement supérieur et institutions sans but lucratif) représente 26% des dépenses intérieures de recherche et développement, soit 282 millions d'euros.



Organisme producteur : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
 L'enquête sur la Dépense intérieure de Recherche et Développement a fait l'objet de plusieurs modifications méthodologiques. Ces données sont donc marquées par une rupture dans la série statistique à partir de 2004 (changement de méthodologie dans l'enquête sur les moyens financiers consacrés par les entreprises à la R&D) puis à partir de 2006 (les entreprises employant moins de 1 chercheur en équivalent temps plein sont incluses dans les résultats) et enfin à partir de 2009 (changement de méthodologie pour les administrations dans le mode d'évaluation des moyens consacrés à la R&D).  
 Ne sont présentées ici que les données à partir de 2006.

### Pertinence :

Dans un environnement mondial caractérisé par une compétition de plus en plus forte, la recherche et le développement constituent un facteur clé pour assurer un développement social, économique durable de notre territoire. Elle permet de faire progresser l'ensemble des connaissances humaines, elle contribue grandement à la croissance d'une économie, et enfin une partie de ces efforts est directement tournée vers l'environnement. Intensifier et optimiser les investissements dans ce domaine apparaît comme la meilleure stratégie pour conserver et renforcer à long terme la position régionale face à la concurrence internationale.

La dépense intérieure de recherche et développement est financée par des entreprises ou par des administrations. Pour évaluer l'importance de la dépense intérieure de recherche et développement au sein de l'économie, elle est rapportée au Produit Intérieur Brut (PIB).

### Analyse :

En 2011, la Dépense Intérieure de Recherche et de Développement (DIRD) s'élève dans le Centre à 1 085 millions d'euros, soit 2,4% de la DIRD métropolitaine. La région se situe au 9<sup>ème</sup> rang des régions françaises métropolitaines en termes de dépenses.

Les dépenses de recherche et de développement représentent 1,7% du PIB régional (2,3% pour la métropole), plaçant le Centre au 9<sup>ème</sup> rang des régions. Midi-Pyrénées et Ile-de-France, avec respectivement 5% et 3% de leur PIB dédié à la recherche et au développement, sont les seules régions ayant d'ores-et-déjà atteint l'objectif de la stratégie Europe 2020, qui fixe à 3% l'intensité de recherche et de développement pour les pays membres de l'Union Européenne.

La région Centre se caractérise par le poids important de sa recherche privée : les entreprises effectuent 74% des dépenses intérieures de recherche et de développement, soit 803 millions d'euros, contre 64% au niveau de la France métropolitaine. Cette part place le Centre au 5<sup>ème</sup> rang régional, derrière la Franche-Comté, la Haute-Normandie, la Picardie et l'Auvergne. 40% des dépenses proviennent des entreprises de plus de 1 000 salariés.

La recherche privée dans le Centre concerne de nombreuses branches avec quelques spécialisations sur des activités phares de la région : pharmacie, automobile, caoutchouc, plastique, armement...

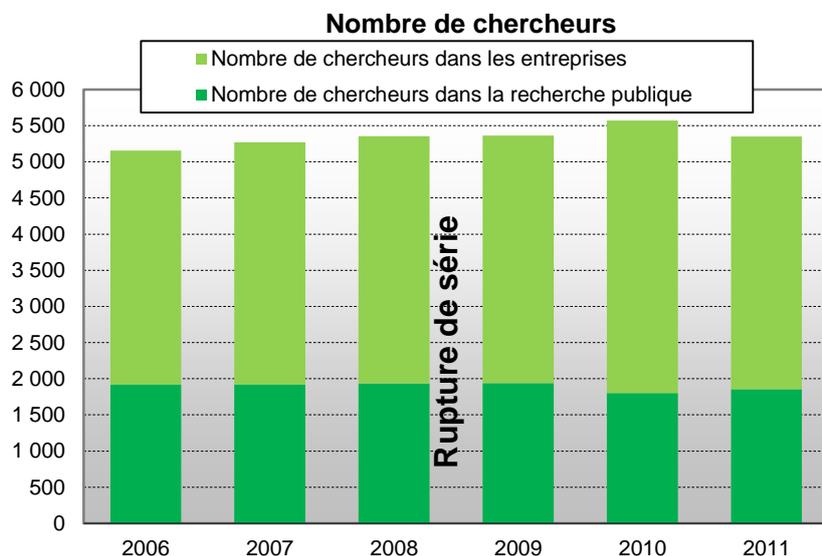
En 2011, la dépense privée dans le Centre diminue de 47 millions d'euros par rapport à 2010. Sous l'effet de la crise économique, les entreprises ont réduit leurs investissements en recherche et développement. Cette situation n'est pas spécifique à la région Centre. En effet, d'autres régions connaissent ce phénomène : le Languedoc-Roussillon, le Nord-Pas-de-Calais, le Poitou-Charentes, la Haute-Normandie, la Lorraine et l'Aquitaine.

La recherche publique (Etat, enseignement supérieur, institutions sans but lucratif) représente 26% des dépenses de recherche et développement, soit 282 millions d'euros. On constate un maintien de la dépense publique dans ce domaine pour la région Centre, pour l'année 2011 par rapport à 2010 (283 millions d'euros).

## ■ Ressources humaines consacrées à la R&D

↳ Indicateur : Nombre de chercheurs (en Equivalent Temps Plein) **Actualisé**

↳ En 2011, la région Centre compte plus de 5 350 chercheurs (en équivalent temps plein), ce qui représente 2,2% de l'effectif métropolitain et 3,7% de l'effectif de province. La recherche privée emploie 3 500 chercheurs (soit 65% des chercheurs régionaux) et la recherche publique 1 850 chercheurs.



Organisme producteur : MEN/MENSR-DEPP

L'enquête sur la répartition régionale des chercheurs a fait l'objet de plusieurs modifications méthodologiques. Ces données sont donc marquées par une rupture dans la série statistique à partir de 2004 (changement de méthodologie dans l'enquête sur les moyens humains consacrés à la R&D) puis à partir de 2006 (les entreprises employant moins de 1 chercheur en équivalent temps plein sont incluses dans les résultats) et enfin à partir de 2009 (changement de méthodologie pour les administrations dans le mode d'évaluation des moyens consacrés à la R&D).

Ne sont présentées ici que les données à partir de 2006.

### Pertinence :

Le nombre de chercheurs reflète le degré d'innovation des territoires et leur capacité à développer des activités de recherche et développement. L'évolution du nombre de chercheurs est un enjeu essentiel pour le développement et l'attractivité des laboratoires de recherche. Il s'agit donc pour les territoires de fixer les chercheurs présents et d'attirer de jeunes chercheurs dynamiques et porteurs de nouvelles thématiques de recherche.

### Analyse :

En 2011, en région Centre, 10 410 personnes (en équivalent temps plein) travaillent dans le domaine de la recherche et du développement. Parmi elles, environ 5 350 personnes (en équivalent temps plein) sont des chercheurs : 65,4% en entreprise et 34,6% dans la recherche publique. Le nombre total de chercheurs régionaux représentent 2,2% de l'effectif métropolitain et 3,7% de l'effectif provincial, plaçant le Centre au 11<sup>ème</sup> rang des régions métropolitaines en termes d'effectifs pour les chercheurs.

Dans la région Centre, la recherche privée emploie 3 500 personnes, ce qui la situe au 8<sup>ème</sup> rang régional. Par rapport à 2010, le nombre de chercheurs a diminué (-7%), alors que l'effectif s'est accru à l'échelle de la métropole (6%). Cette baisse de chercheurs dans le secteur privé s'explique par le fait que les entreprises avec la crise économique effectuent moins de dépenses en matière de recherche et de développement. On constate que 43% des chercheurs de la région travaillent dans des entreprises de plus de 1 000 salariés et 29% dans des entreprises de moins de 250 salariés.

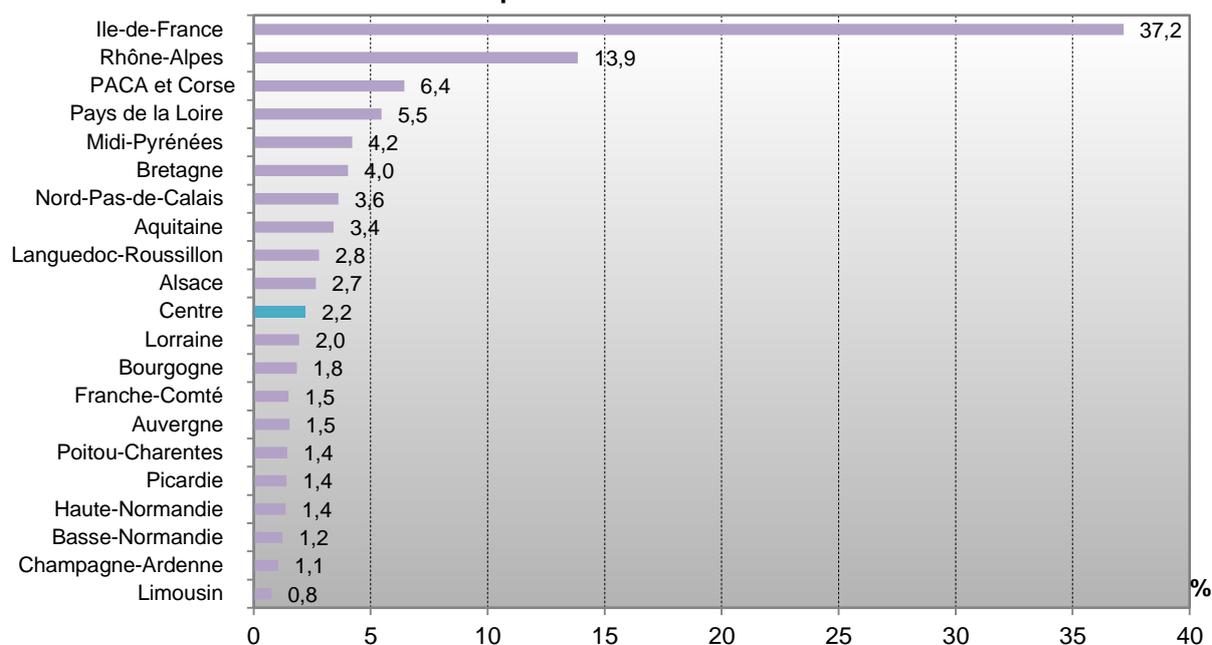
La recherche publique régionale occupe 1 850 chercheurs, ce qui positionne le Centre au 12<sup>ème</sup> rang métropolitain. Par rapport à 2010, le nombre de chercheurs a augmenté plus fortement en région Centre (2,8%) qu'en France métropolitaine (1%).

## ■ Dispositifs d'incitation à la R&D

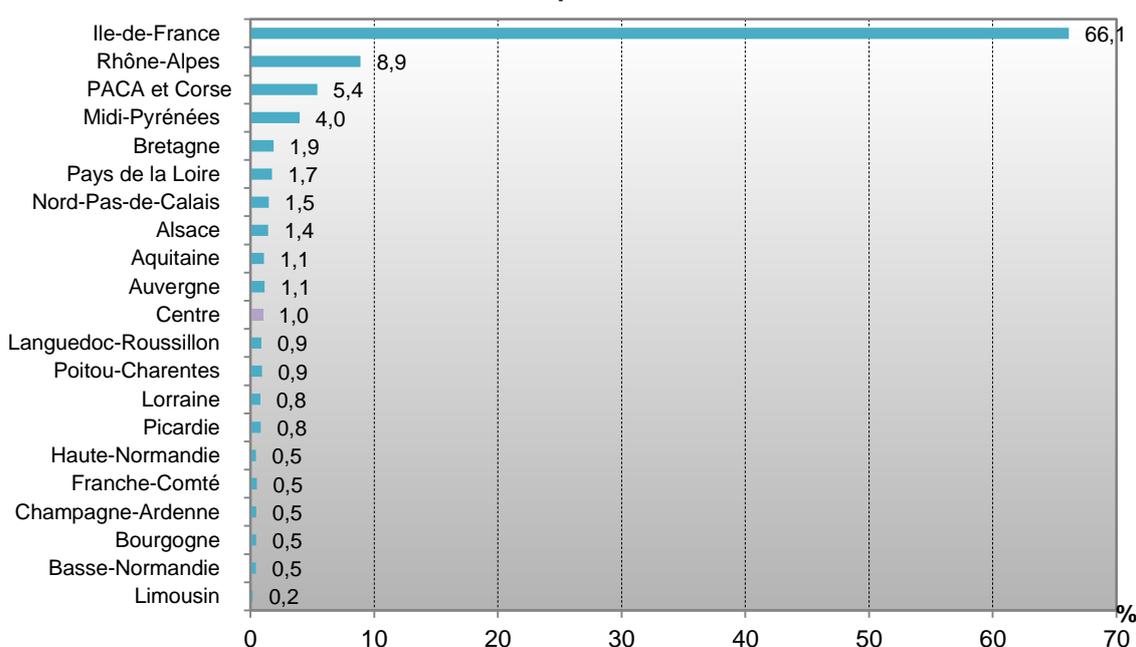
🔗 Indicateur : Crédit d'impôt Recherche (CIR) et entreprises innovantes

↘ En 2011, en région Centre, 339 institutions ont obtenu un crédit d'impôt recherche, ce qui représente 2,2% de l'ensemble des bénéficiaires métropolitains. Ces institutions ont bénéficié d'un montant global de 50,7 millions d'euros, soit 1,1% du montant de la métropole.

**Répartition régionale du nombre d'institutions bénéficiaires du crédit d'impôt recherche en 2011**



**Répartition régionale du montant du crédit d'impôt obtenu dans le cadre du crédit d'impôt recherche en 2011**



Organisme producteur : MESR-DGRI

Le CIR, mesure fiscale d'incitation à la recherche, permet aux entreprises (et aux associations loi 1901 sous certaines conditions) de

*bénéficiaire d'une réduction de l'impôt sur les sociétés. La signification de l'indicateur en évolution est difficilement interprétable dans la mesure où l'assiette et le taux de ce crédit d'impôt ont varié au cours du temps. L'indicateur doit être interprété avec prudence. Il n'est pas une mesure exacte de l'activité régionale en matière de R&D car le CIR est déclaré par les sièges sociaux et non par les établissements.*

#### **Pertinence :**

Le Crédit d'impôt recherche a pour but de baisser pour les entreprises le coût de leurs opérations de recherche-développement en leur permettant de bénéficier d'une réduction de l'impôt sur les sociétés. Le manque de financement peut être un frein à la mise en place des projets de recherche et développement. Pour renforcer la capacité d'innovation des entreprises et les rendre plus compétitives, il est nécessaire d'encourager et de soutenir les efforts dans ce domaine à travers, notamment, des mesures fiscales d'incitation à la recherche.

L'indicateur permet d'approcher approximativement le potentiel d'entreprises "innovantes". Il est complété par le nombre d'entreprises innovantes recensées par l'ARITT.

#### **Analyse :**

En 2011, en région Centre, 339 institutions (+37 par rapport à 2010) ont bénéficié du crédit impôt recherche pour un montant global de 50,7 millions d'euros (+0,4% par rapport à 2010).

Sur l'ensemble de la métropole, 15 230 institutions ont obtenu le CIR, qui s'élève au total à 5,2 milliards d'euros. Au niveau métropolitain, on constate le même phénomène qu'au niveau régional : un plus grand nombre de bénéficiaires de l'aide et un montant total du CIR plus élevé.

Les institutions de la région Centre représentent 2,2% de l'ensemble des bénéficiaires métropolitains, ce qui la place au 11<sup>ème</sup> rang des régions.

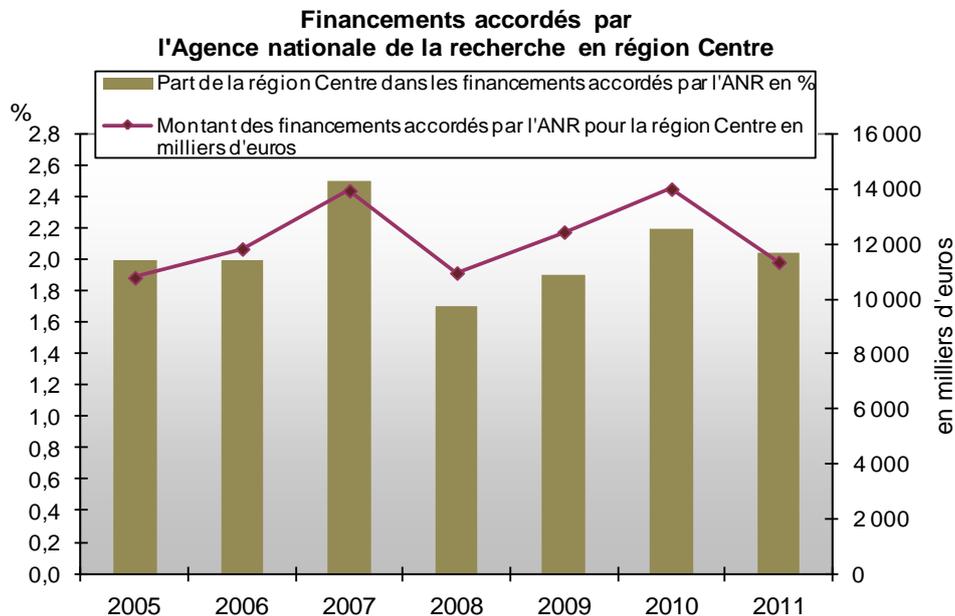
En termes de montant dispensé, la région arrive également au 11<sup>ème</sup> rang, avec un montant de crédit d'impôt recherche représentant 1% du montant de la métropole.

Depuis 2008, toutes les régions enregistrent des déclarants. C'est en Ile-de-France que le nombre d'institutions ayant obtenu le CIR est le plus important : 5 560 structures se partagent 3,4 milliards d'euros. A l'inverse, la région Limousin, affiche le moins d'entreprises bénéficiant de cette aide : 116 institutions pour un montant global de 9,8 millions d'euros.

En région Centre, en 2013, l'ARITT comptabilise près de 1 060 entreprises innovantes. Ce sont les départements du Loiret et de l'Indre-et-Loire qui affichent le plus grande nombre d'entreprises de ce type. A l'inverse, l'Indre a peu d'entreprises innovantes sur son territoire.

## Indicateur : Financements obtenus auprès de l'Agence nationale de la recherche (ANR)

En 2011, 11,4 millions d'euros ont été accordés aux établissements de la région Centre par l'Agence nationale de la recherche (ANR). Ce montant représente 2,04 % du montant total de la métropole (752,4 millions d'euros) et place la région au 12<sup>ème</sup> rang des régions métropolitaines.



Organisme producteur : ANR

### Pertinence :

Chaque année l'Agence Nationale de la Recherche lance des appels à projets répartis dans un large ensemble de domaines scientifiques et technologiques. Les bénéficiaires de ces appels à projets proviennent de l'ensemble de la communauté scientifique française : établissements publics de recherche, établissements d'enseignement supérieur publics ou privés, entreprises.

La part régionale dans les projets nationaux financés par l'Agence Nationale de la Recherche permet d'évaluer la compétitivité de la "communauté scientifique régionale" et d'apprécier sa capacité à se positionner au niveau national.

### Analyse :

En 2011, les financements accordés par l'Agence nationale de la recherche (ANR) atteignent pour le Centre 11,4 millions d'euros, soit 2,04% du montant total de la métropole (752,4 millions d'euros).

La région se positionne au 12<sup>ème</sup> rang des régions métropolitaines. Sans surprise, l'Île-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur arrivent en tête avec un montant respectif de 182, 95 et 40 millions d'euros.

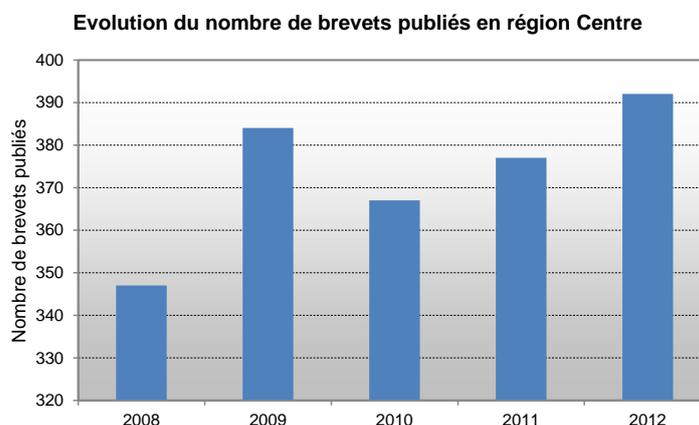
Le montant des financements obtenus par la région Centre alterne hausses et baisses. Alors qu'il progressait de 13,8% par an en moyenne entre 2005 et 2007, le montant du financement accordé par l'Agence nationale de la recherche chute de 21,5% en 2008. Il augmente de nouveau jusqu'en 2010 avec une progression de 13,1 % par an en moyenne puis diminue de 19% en 2011.

La part de ces financements dans le montant total métropolitain suit les mêmes évolutions que le montant. Elle progresse de 0,5 point entre 2005 et 2007 puis baisse de 0,8 point en 2008. Elle repart à la hausse jusqu'en 2010, progressant de 0,5 point puis baisse de nouveau en 2011 (-0,2 point), retrouvant ainsi son niveau de 2005.

## ■ Brevets

↳ Indicateur : Nombre de brevets publiés **Actualisé**

↳ En région Centre, 392 brevets ont été publiés en 2012, ce qui place la région en 8<sup>ème</sup> position des régions qui ont le plus de brevets publiés. L'Indre-et-Loire est le département de la région qui affiche le plus grand nombre de brevets publiés. Ce sont les petites et moyennes entreprises qui publient le plus de brevets.



Organisme producteur : INPI

### Pertinence :

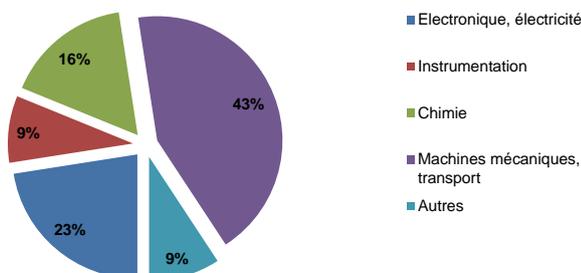
Le dépôt de brevet est un choix stratégique pour l'entreprise. Il permet de protéger une innovation technique c'est-à-dire un produit ou un procédé qui apporte une solution technique à un problème donné. L'invention pour laquelle un brevet pourra être obtenu, en France, auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle doit également être nouvelle, impliquer une activité inventive et être susceptible d'application industrielle. Le brevet confère ainsi un droit exclusif d'exploitation sur un territoire, pendant une période de 20 ans. Le brevet permet de mettre en avant les innovations pour une région. Cet indicateur est considéré comme un indicateur de performance en matière d'innovation technologique, à l'échelle d'une entreprise, d'un organisme de recherche ou d'un territoire, puisqu'il permet d'évaluer les capacités d'innovation.

### Analyse :

On recense, dans le Centre, 392 brevets publiés en 2012. La région se situe en 8<sup>ème</sup> position dans le classement des régions qui ont le plus de brevets publiés. Ce sont les petites et moyennes et entreprises qui publient le plus de brevets.

Globalement, le nombre de brevets publiés a connu une évolution très importante entre 2008 à 2012 (+45 brevets par rapport à 2008). C'est le domaine technologique des machines mécaniques et du transport qui a publié le plus de brevets, en 2012 (43%), suivi par l'électronique et l'électricité (23%).

**Nombre de demandes de brevets publiés en 2012 selon le domaine technologique**



L'Indre-et-Loire affiche le plus grand nombre de brevets publiés des départements de la région. Ils représentent 29% des brevets en région Centre. Par rapport à 2011, c'est dans l'Indre que le nombre de brevets publiés a le plus

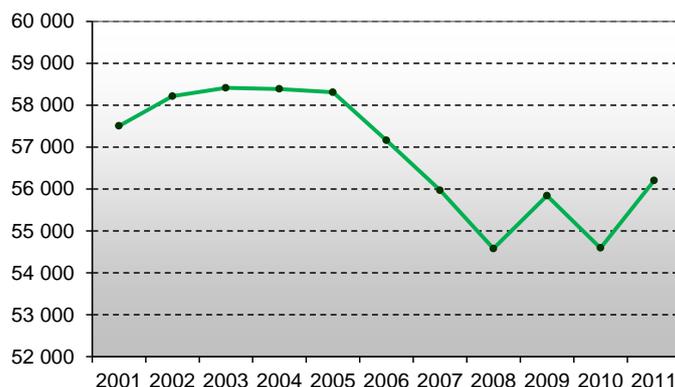
progressé (+90% passant de 10 à 19 brevets publiés). A l'inverse, l'Eure-et-Loir et le Loiret voient leur nombre de brevets publiés diminuer respectivement de -15% et -6%.

## ■ Enseignement supérieur

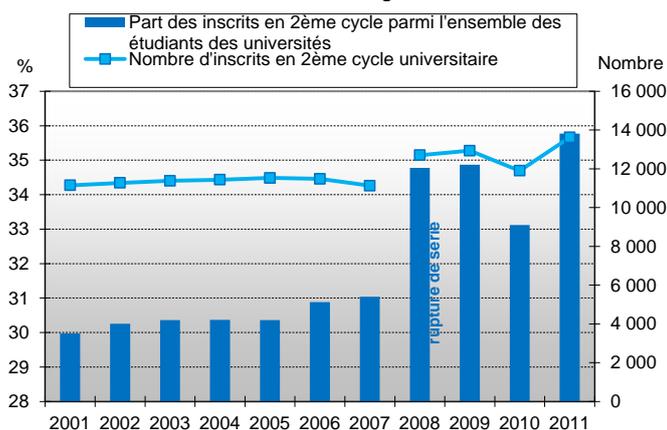
↳ Indicateur : Etudiants inscrits en 2<sup>ème</sup> cycle et doctorat dans les universités de la région **Actualisé**

↳ A la rentrée 2011, l'effectif de l'enseignement supérieur en région Centre s'élève à 56 200 étudiants dont 68% dans les universités (IUT et IUFM compris). Ainsi, plus de 38 000 étudiants sont inscrits dans les universités régionales. Parmi eux, 13 600 sont inscrits en 2<sup>ème</sup> cycle, ce qui représente 35,8% des étudiants des universités et 1 160 sont inscrits en doctorat, soit 3,1% des étudiants des universités régionales.

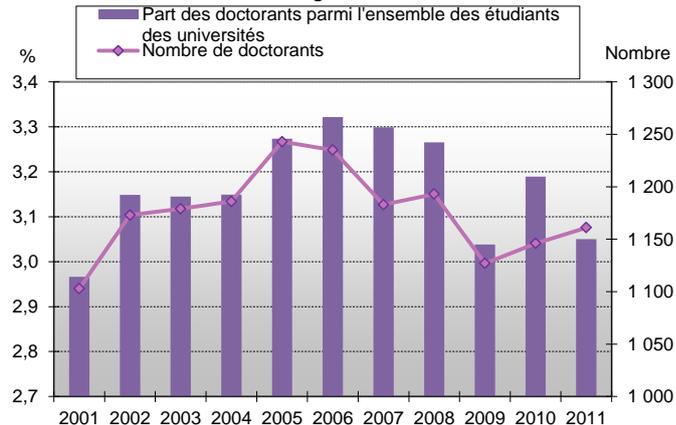
Evolution des effectifs de l'enseignement supérieur en région Centre



Etudiants inscrits dans des formations de 2<sup>ème</sup> cycle dans les universités de la région Centre



Doctorants inscrits dans les universités de la région Centre



Organisme producteur : MEN/MESR-DEPP

Les effectifs des universités comprennent également les effectifs des Institut Universitaires de Technologie, des formations d'ingénieur y compris les préparations intégrées, des diplômes d'Etat en médecine, odontologie et pharmacie.

A partir de 2008, les effectifs des Institut Universitaires de Formation des Maîtres sont intégrés dans leur université de rattachement. Les données présentent donc une rupture dans l'historique entre les années antérieures à 2008 et les années suivantes. En conséquence, pour les effectifs d'inscrits en 2<sup>ème</sup> cycle, la lecture des graphiques doit se faire sur deux historiques distincts : l'un entre 2001 et 2007 ; l'autre entre 2008 et 2010.

### Pertinence :

Le besoin d'innovation se heurte fréquemment à l'absence de personnel. Le recrutement de doctorants de qualité est un enjeu stratégique pour le développement des laboratoires de recherche. Le nombre d'étudiants en 2<sup>ème</sup> cycle et en doctorat représente un potentiel de main-d'œuvre et constitue pour les laboratoires un critère important dans le choix de leur implantation géographique. Il existe donc une très forte concurrence nationale pour attirer les meilleurs doctorants.

### Analyse :

A la rentrée 2011, l'effectif de l'enseignement supérieur en région Centre s'élève à 56 200 étudiants, accueillis dans 23 sites de l'enseignement supérieur. L'évolution de cet effectif est très variable. Après une forte chute entre 2005 et

2008, il alterne hausse et baisse. Entre 2010 et 2011, l'effectif s'accroît de 2,9% (contre 1,2% en métropole).

Les Sections de Techniciens Supérieurs (STS) occupent un poids très élevé en termes d'effectifs : elles regroupent 13,7% des étudiants de l'enseignement supérieur (contre 10,3% pour la France métropolitaine). Mais ce sont les universités (IUT et IUFM compris) qui concentrent le plus d'étudiants : leur poids dans l'ensemble de l'enseignement supérieur est de 65,8% (contre 59,6% pour la France métropolitaine).

Ainsi, à la rentrée 2011, plus de 38 000 étudiants sont inscrits dans les universités régionales, soit 2,5% de l'effectif métropolitain.

13 165 étudiants sont inscrits en 2<sup>ème</sup> cycle, ce qui représente 35,8% des étudiants des universités (contre 38,4% pour la France métropolitaine). A la rentrée universitaire 2011, le nombre d'étudiants s'accroît fortement (+14,4% contre 16,1% pour la France métropolitaine). Le poids des inscrits en 2<sup>ème</sup> cycle parmi l'ensemble des étudiants diminue légèrement : -1 point sur la période 2008-2011 (-2 points pour la métropole).

1 160 étudiants sont inscrits en doctorat à la rentrée 2011, soit 3,1% des étudiants universitaires (contre 4,7% au niveau de la France métropolitaine). Leur nombre est en hausse depuis 2009.

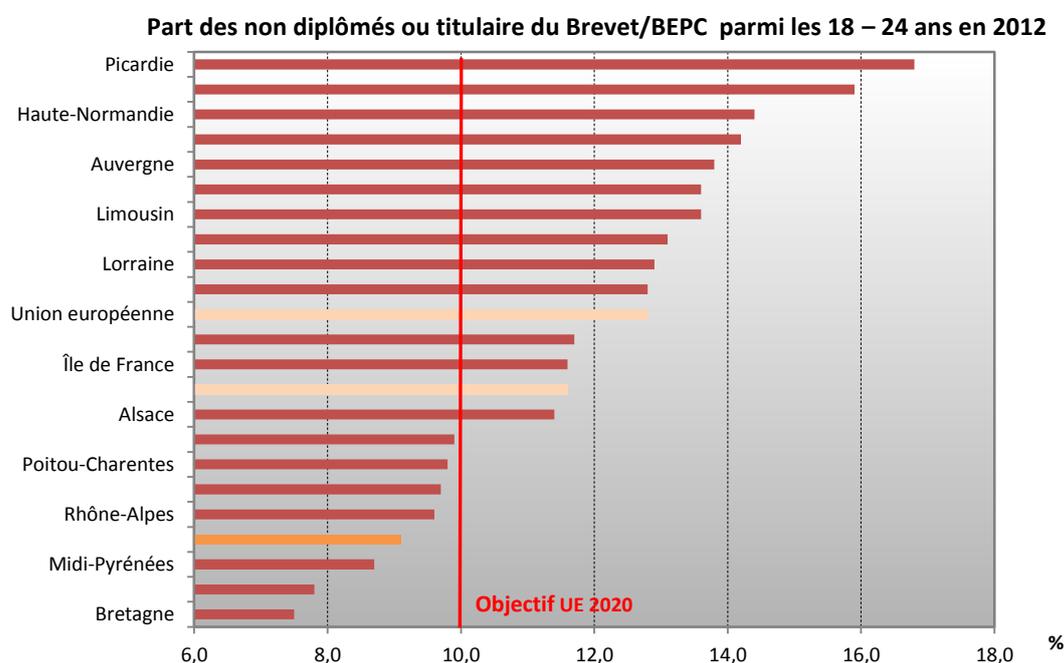
## THEME PRIORITAIRE DE L'AGENDA 21

# Proposer à chaque jeune, chaque citoyen une formation initiale et continue dans une logique de formation tout au long de la vie

### ■ Qualification des jeunes

↳ Indicateur : Part des non diplômés ou titulaires du Brevet/BEPC parmi les 18-24 ans

↳ En 2012, en région Centre, 9,1% des jeunes âgés de 18 à 24 ans quittent prématurément le système scolaire sans diplôme ou avec le niveau BEPC/Brevet. Ce pourcentage est inférieur à celui de la France (11,6%). Le Centre se place au 4<sup>ème</sup> rang des régions métropolitaines présentant un faible taux de non diplômés parmi les 18-24 ans.



Organisme producteur : Eurostat

#### Pertinence :

Il est important, du point de vue social et économique, que l'ensemble des élèves quittant le système éducatif ait reçu une formation qualifiante. Du point de vue social, l'un des enjeux majeurs de la formation est l'insertion professionnelle. Les jeunes non diplômés sont les plus exposés au chômage et à l'emploi précaire. L'obtention d'un diplôme ou d'une qualification, si elle ne garantit pas une insertion sur le marché du travail, constitue un moyen de diminuer fortement ce risque, et ce d'autant plus que le diplôme ou la qualification est d'un niveau élevé. Du point de vue économique, la formation conditionne la capacité des individus à répondre aux besoins de la société. Une population mieux formée favorise le développement de l'innovation et l'économie de la connaissance.

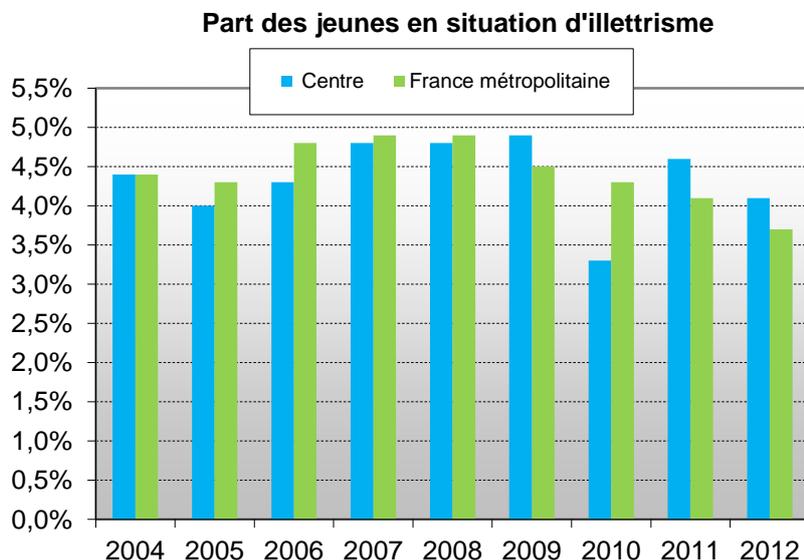
#### Analyse :

En région Centre, en 2012, 9,1% des jeunes âgés de 18 à 24 ans quittent prématurément le système scolaire sans diplôme ou avec le niveau BEPC/Brevet. Ce pourcentage est inférieur à celui de la France (11,6%) et place le Centre au 4<sup>ème</sup> rang des régions françaises présentant un faible taux d'échec scolaire.

Le décrochage scolaire prématuré est une priorité pour l'Union européenne car ces personnes sans qualification sont plus vulnérables que les autres aux problèmes de société, comme le chômage ou la pauvreté. De ce fait, elle en a fait un objectif de la stratégie « Europe 2020 », où elle fixe un seuil inférieur à 10% de non titulaire de diplôme chez les 18-24 ans. Objectif qu'elle ne respecte pas encore puisque 12,8% des jeunes de l'Union européenne âgés de 18 à 24 ans quittent prématurément le système scolaire. Le Centre figure parmi les 8 régions de métropole qui respectent cet objectif. La région française la moins bien placée est la Picardie avec un taux d'échec scolaire de l'ordre de 16,8%.

## 📌 Indicateur : Part des jeunes en situation d'illettrisme **Actualisé**

➤ En 2012, 4,1% des jeunes reçus à la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD) en région Centre sont en situation d'illettrisme (3,7% au niveau de la France métropolitaine). La part des jeunes en situation d'illettrisme est de nouveau en baisse, Elle avait atteint le taux le plus faible en 2010 (3,3%).



Organisme producteur : GIP Alfa Centre – Pôle APA

Source : Tests de la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD)

*Selon l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), "l'illettrisme qualifie la situation de personnes de plus de 16 ans qui, bien qu'ayant été scolarisées, ne parviennent pas à lire et comprendre un texte portant sur des situations de leur vie quotidienne et/ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples"*

*On mesure ici l'illettrisme chez les jeunes d'après les tests effectués dans le cadre de la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette mesure porte sur les cohortes de jeunes de 17 ans de nationalité française, des deux sexes, qui se présentent à ces journées.*

### **Pertinence :**

L'accès à des savoirs et compétences de base est nécessaire pour garantir à chaque personne des conditions favorables à son épanouissement personnel, à sa citoyenneté active, à son intégration sociale et culturelle ainsi qu'à son insertion professionnelle. L'illettrisme est source d'exclusion sociale, souvent conjugué à d'autres facteurs.

### **Analyse :**

En région Centre, 4,1% des jeunes reçus à la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD) en 2012 sont en situation d'illettrisme (3,7% au niveau de la France métropolitaine). Entre 2011 et 2012, la part des jeunes en situation d'illettrisme baisse dans les mêmes proportions qu'en métropole (- 0,5 point).

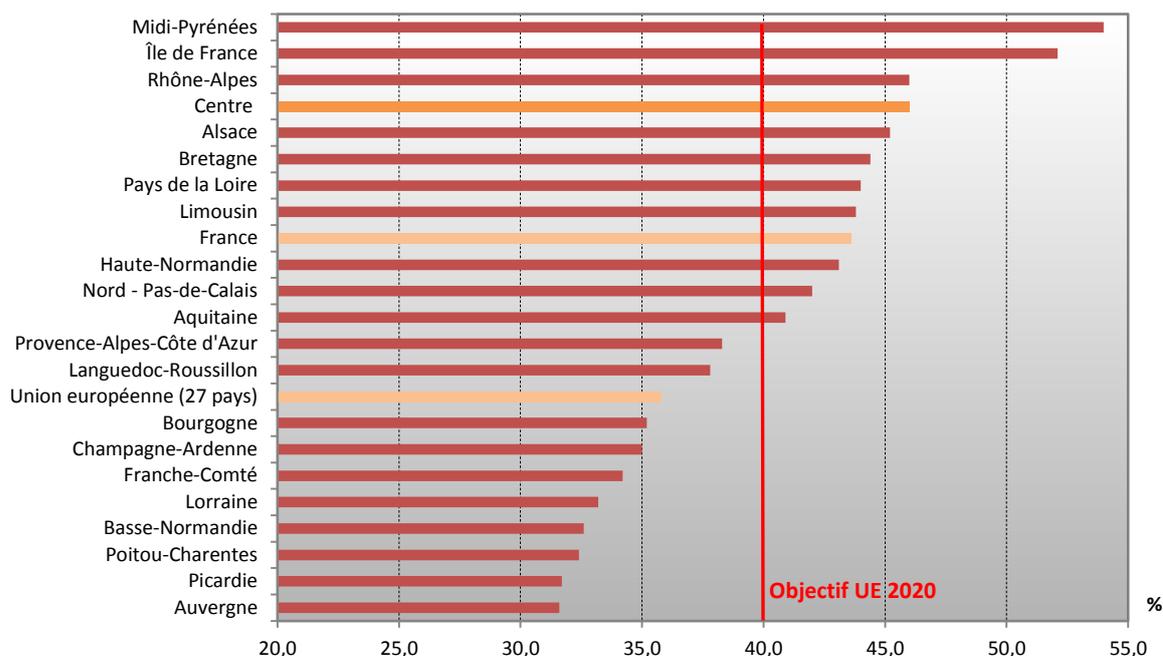
En 2012, la proportion de jeunes en situation d'illettrisme est supérieure à la part régionale pour 4 départements : le Cher, l'Indre, le Loir-et-Cher et le Loiret. Le Loir-et-Cher affiche le taux le plus élevé, avec 4,8% des jeunes en situation d'illettrisme. Le Cher et l'Indre présentent un taux équivalent : 4,6%, suivi du Loiret avec 4,4% des jeunes en situation d'illettrisme. Les départements de l'Eure-et-Loir (3,6%) et de l'Indre-et-Loire (3,3%) présentent des proportions de jeunes en difficulté inférieures à la moyenne régionale.

Sur la période 2007-2012, seul le Loir-et-Cher voit de la part des jeunes en situation d'illettrisme se maintenir. Dans tous les autres départements, la proportion des jeunes reçus à la JAPD en situation d'illettrisme diminue. La baisse est la plus conséquente dans l'Eure-et-Loir avec -2 points.

## ↳ Indicateur : Part des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou équivalent parmi les 30-34 ans

↳ En 2012, en région Centre, 46% de la population âgée de 30 à 34 ans est diplômée de l'enseignement supérieur ou d'un niveau d'études équivalent. Ce pourcentage est supérieur à celui de la France métropolitaine (43,6%). Ainsi le Centre se place au 4<sup>ème</sup> rang des régions présentant un fort taux de personnes ayant obtenu un diplôme d'études universitaires ou assimilé. Parmi cette catégorie de population, les femmes sont majoritairement plus diplômées que les hommes (53,3% contre 38,9%).

Part des titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur ou équivalent parmi les 30 - 34 ans en 2012



Organisme producteur : Eurostat

### Pertinence :

L'importance des diplômés de l'enseignement supérieur dans la population en âge de travailler, et plus spécifiquement parmi les jeunes, est un gage de moyens pour répondre aux défis de la société de la connaissance, y compris les défis économiques de l'innovation et du développement. L'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou un niveau d'études équivalent est une priorité pour l'Union européenne car un diplôme sanctionne le positionnement des individus sur le marché du travail mais c'est également un outil d'insertion sociale et d'autonomie financière lorsqu'il débouche sur un contrat de travail. Un diplôme permet de lutter contre les risques sociaux comme la pauvreté, l'exclusion sociale ou le chômage.

### Analyse :

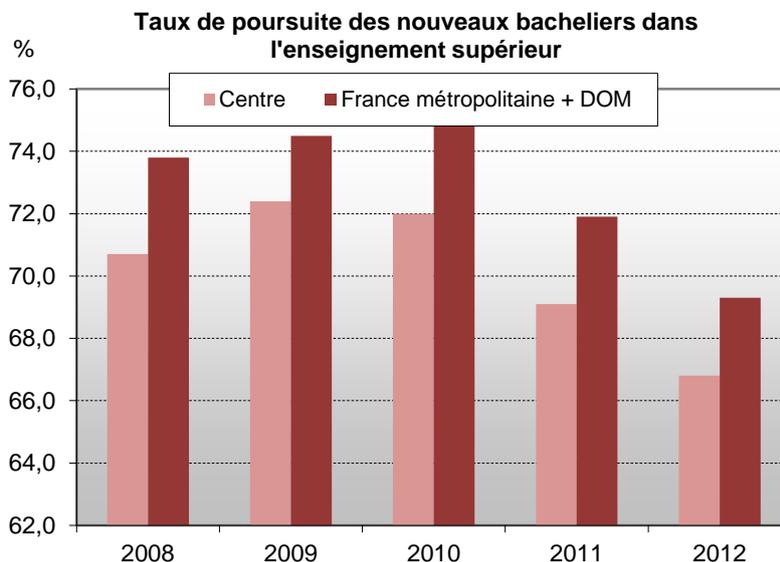
En région Centre, en 2012, 46% de la population âgée de 30 à 34 ans est titulaire d'un diplôme d'études universitaire ou assimilé. Ce pourcentage est supérieur à celui de la France (43,6%) et place le Centre au 4<sup>ème</sup> rang national des régions françaises présentant un fort taux de diplômés du supérieur. Ce sont majoritairement les femmes qui obtiennent ce genre de diplôme (53,3% contre 38,9% pour les hommes). On observe la même tendance au niveau national et européen, où les femmes parmi cette classe d'âge sont plus diplômées que les hommes (48,6% pour la France et 40% pour l'Union européenne).

L'Union européenne, dans sa stratégie « Europe 2020 », fixe comme objectif un minimum de 40% de la population âgée de 30 à 34 ans qui doit être diplômée de l'enseignement supérieur ou d'un niveau équivalent.

La moitié des régions métropolitaines respecte cet objectif. La région présentant la part des diplômés du supérieur parmi les 30-34 ans la plus faible est l'Auvergne avec 31,6%. Inversement, la région Midi-Pyrénées affiche la part la plus forte avec 54% de diplômés parmi les 30-34 ans.

## ↳ Indicateur : Taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur

↳ A la rentrée 2012, 66,8% des bacheliers de la session 2012 poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur, une proportion inférieure à la moyenne nationale (69,3%). Alors qu'il avait augmenté en 2009, le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur baisse de 0,4 point en 2010 puis de 2,9 points en 2011 et enfin de 2,3 points en 2012.



Organisme producteur : Rectorat d'Orléans-Tours

### Pertinence :

L'obtention du baccalauréat est un moment décisif dans la vie des jeunes bacheliers qui doivent choisir entre poursuite des études ou insertion sur le marché du travail. Les jeunes pas ou peu diplômés sont les plus exposés au chômage et à l'emploi précaire. C'est pourquoi, il est important que tout jeune soit doté d'une qualification suffisamment importante afin d'éviter de tomber dans une situation de précarité voire d'exclusion. En effet, l'obtention d'un diplôme constitue un moyen de diminuer ce risque, et ce d'autant plus que le diplôme est d'un niveau élevé.

### Analyse :

A la rentrée 2012, 66,8% des bacheliers de la région se sont inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur, dans ou hors de l'académie, une proportion inférieure à la moyenne nationale (69,3%). Alors qu'il avait augmenté de 1,7 point entre 2008 et 2009, le taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur est en baisse les années suivantes : - 0,4 point en 2010 puis - 2,9 points en 2011 et enfin - 2,3 points en 2012.

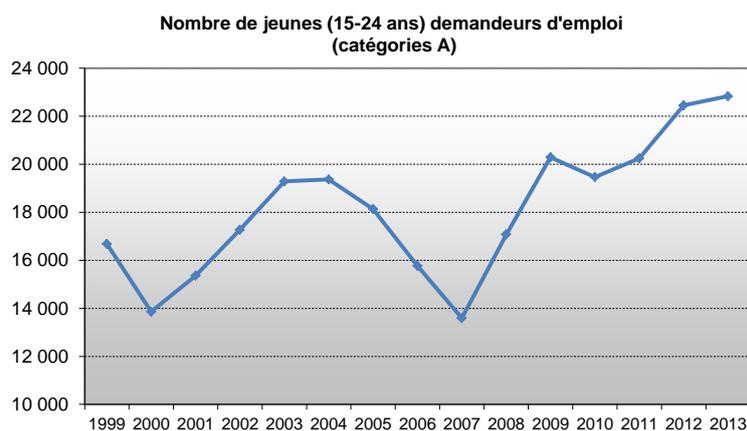
Les jeunes de la région qui poursuivent dans les études supérieures s'orientent davantage vers des filières technologiques et professionnelles courtes permettant de s'insérer rapidement sur le marché du travail. Les étudiants en cursus d'études longues, après un diplôme de deuxième cycle, sont nettement moins représentés en région Centre (15,6%) qu'en métropole (20,6%).

La région Centre a toujours eu moins de poursuites d'études après le baccalauréat que le niveau national. Cet écart oscille entre 3,1 points en 2008 et 2,5 points en 2012. Par conséquent, les jeunes sont plus nombreux sur le marché du travail. Leur taux d'activité est de 47,3% en 2010 (ce qui situe le Centre en 2<sup>ème</sup> position parmi les régions métropolitaines).

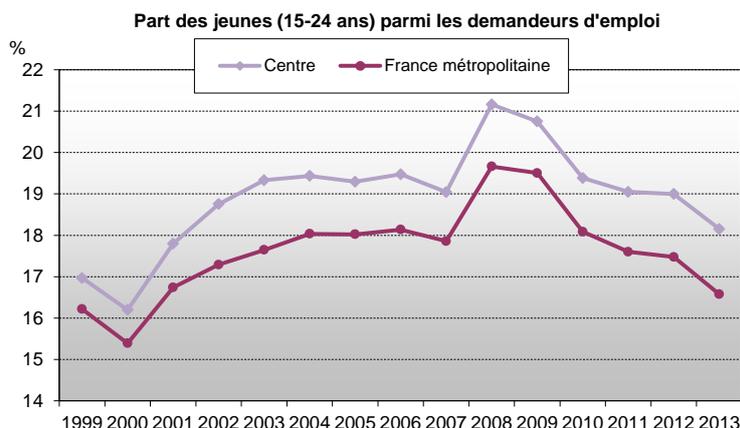
## ■ Chômage des jeunes

↳ Indicateur : Nombre de jeunes (15-24 ans) demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi Centre et taux de chômage des jeunes **Actualisé**

↳ Entre 2012 et 2013, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans poursuit sa hausse et s'établit à 22 830 personnes. Ces jeunes chômeurs représentent 18,2% de l'ensemble des demandeurs d'emplois régionaux contre 16,6% pour la métropole. Dans un contexte national de ralentissement de l'activité économique, la part des jeunes parmi les demandeurs d'emploi a fortement augmenté en 2008, mais depuis est en baisse.



Organisme producteur : Pôle Emploi



Organisme producteur : Pôle emploi, Dares

Sont recensées ici les personnes inscrites à Pôle Emploi Centre de catégorie A, qui regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, immédiatement disponibles et sans emploi.

### Pertinence :

La situation hors formation et hors emploi se prolonge, ou intervient régulièrement, chez les jeunes rencontrant des difficultés d'insertion sur le marché du travail : ces derniers enchaînent emplois de courte durée et périodes de chômage, ou ne trouvent pas d'emploi, voire se sont résignés à l'inactivité. Ces jeunes sont menacés par la pauvreté et l'isolement relationnel. Ces difficultés sont particulièrement fréquentes chez ceux qui ont quitté l'appareil de formation sur un échec scolaire, sans diplôme, et pour lesquels un retour vers la formation est souvent délicat.

Pour obtenir une formation professionnelle, les jeunes doivent être inscrits comme demandeurs d'emploi.

L'indicateur permet donc de mesurer indirectement le nombre de jeunes pouvant accéder à une formation professionnelle. La part des jeunes dans les demandeurs d'emploi permet d'évaluer le poids relatif des jeunes demandeurs d'emplois dans l'ensemble des demandeurs d'emploi.

### **Analyse :**

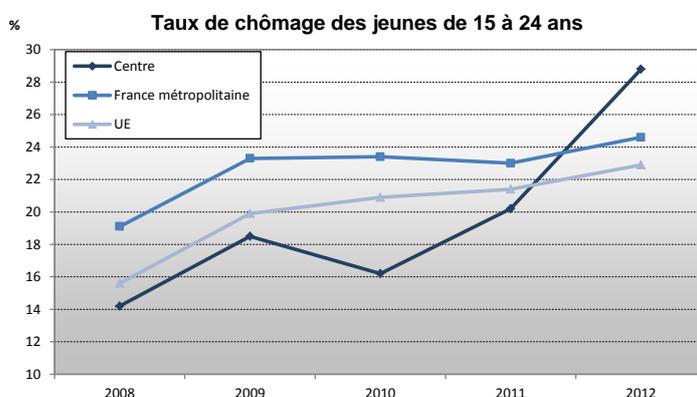
22 830 demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans sont inscrits à Pôle Emploi Centre fin 2013. 54% d'entre eux sont des hommes.

Entre 1999 et 2008, l'évolution du nombre de jeunes inscrits à Pôle Emploi est caractérisée par des retournements de tendance cyclique tous les trois ou quatre ans. Les facteurs permettant d'expliquer ce type d'évolution sont variés et difficile à isoler : conjoncture économique, plus grande réactivité des jeunes sur le marché du travail, mise en place de dispositifs de soutien à l'emploi, etc.

Les années suivantes et dans un contexte de ralentissement de l'activité économique pénalisant l'emploi, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi s'accroît fortement : +22% par an en moyenne sur la période 2007-2009. Un nouveau pic est atteint en 2009 avec 20 290 jeunes en demande d'emploi. L'effectif des jeunes demandeurs d'emploi diminue un peu en 2010 (824 personnes en moins). Cependant après cette courte accalmie, leur nombre repart fortement à la hausse.

En 2013, l'effectif des jeunes demandeurs d'emploi croît de +13% par rapport à 2011 (soit 2 588 personnes en plus). L'année 2013 enregistre le pic de chômage le plus élevé pour les moins de 25 ans depuis 1999.

Sur les quatorze dernières années, la part des jeunes parmi les demandeurs d'emploi suit la tendance nationale. Depuis 2009, elle est en nette baisse mais demeure supérieure à la moyenne métropolitaine (18,2% contre 16,6% pour la métropole en 2013).



Organisme producteur : Eurostat

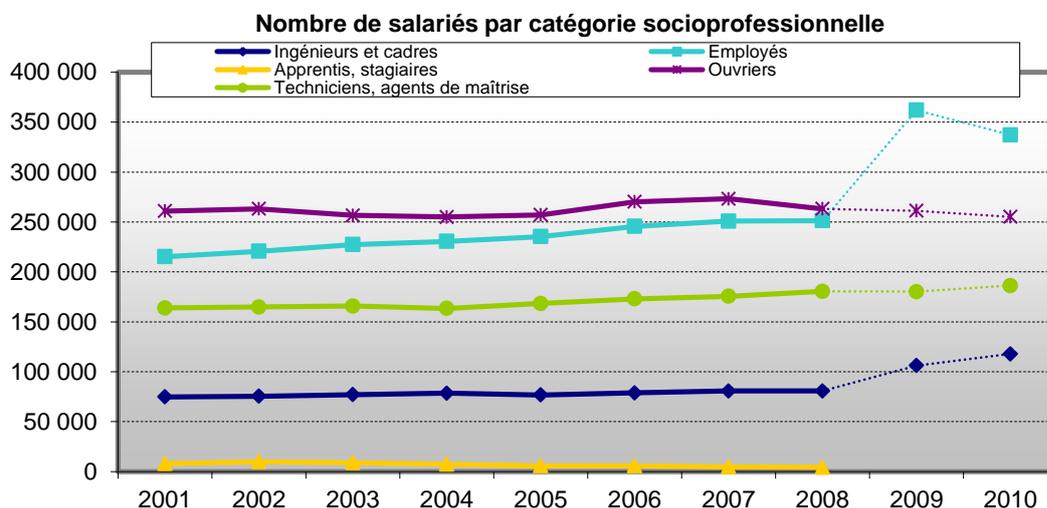
En 2012, le taux de chômage des jeunes de la région Centre est nettement plus élevé que celui de la France ou de l'Union européenne (avec respectivement 28,8%, 24,6% et 22,9%). En Europe comme en France, sur la période 2008 - 2012, le taux de chômage a augmenté progressivement. En région Centre, depuis 2010, le taux de chômage des moins de 25 ans a cru fortement.

En région Centre, les jeunes entrent traditionnellement plus tôt sur le marché du travail qu'en moyenne nationale (et poursuivent donc moins longtemps leurs études). Leurs premiers emplois sont souvent des contrats d'intérim ou des contrats à durée déterminée. Ils sont donc encore plus fragiles en cas de crise économique car les contrats à durée déterminée ou les contrats d'intérim sont les premiers touchés par la crise.

## ■ Qualification des actifs

### ↳ Indicateur : Répartition des salariés par catégorie socioprofessionnelle

↳ Malgré une baisse entre 2009 et 2010, les employés continuent à occuper un poids prépondérant parmi les salariés (38 %). Les ouvriers représentent 28,5 % des salariés. A noter la hausse notable du nombre d'ingénieurs et de cadres (+ 11 %) et celle plus modérée des techniciens et agents de maîtrise (+ 3%) entre 2009 et 2010.



Organisme producteurs : ORFE  
Source : INSEE-DADS

Pour la période 2001-2008, le champ recouvre les salariés des organismes du secteur privé et du secteur semi-public : sont compris les collectivités territoriales et la fonction publique hospitalière, ainsi que les établissements publics à caractère industriel et commercial (EDF, SNCF, RATP, La Poste, France Telecom). En revanche, ne sont pas comptabilisés les agents des organismes de l'Etat, les salariés travaillant pour les ménages en tant que personnel de maison ou dans les établissements implantés à l'étranger. En 2009, le champ a été étendu à la fonction publique d'Etat et aux salariés des particuliers employeurs. Par conséquent, les données à partir de l'année 2009, ne sont pas comparables aux années antérieures.

#### Pertinence :

La répartition des salariés et des demandeurs d'emploi par catégorie socioprofessionnelle permet de connaître le niveau de qualification des salariés (emplois occupés) et des demandeurs d'emploi, et d'évaluer les disponibilités régionales. La présence d'hommes et de femmes disposant de qualifications professionnelles reconnues est une condition indispensable pour un développement durable du territoire. Cet investissement dans la qualification joue un rôle déterminant dans la capacité du territoire à répondre aux défis économiques, environnementaux et sociaux.

#### Analyse :

En 2010, la proportion d'ouvriers (28,5% des salariés) demeure toujours très importante en région Centre, témoignant du caractère industriel marqué de l'économie régionale. Les ouvriers qualifiés représentent 168 600 personnes (18,8% des salariés), les ouvriers non qualifiés sont deux fois moins nombreux (9,7%). Leur nombre diminue légèrement entre 2009 et 2010.

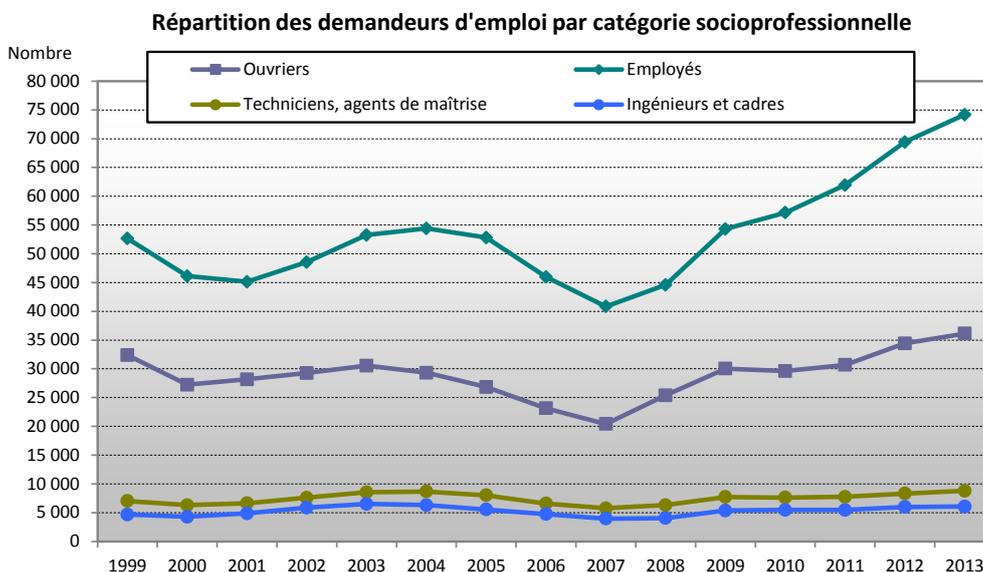
37,6% des salariés sont des employés (soit près de 327 300 personnes). En 2010, leur nombre diminue de 7% par rapport à 2009.

Les autres catégories sont moins bien représentées. 13% des salariés occupent un poste d'ingénieur ou de cadre. Cette catégorie est celle qui connaît la plus forte augmentation en 2010, par rapport à 2009 : +11%.

21% ont un poste de technicien ou d'agent de maîtrise, leur nombre varie de +3,4% entre 2009 et 2010.

## Indicateur : Répartition des demandeurs d'emploi par catégorie socioprofessionnelle Actualisé

Fin 2013, la région compte 125 230 demandeurs d'emploi de catégorie A. Les employés sont les plus nombreux à rechercher un emploi (59% des demandeurs d'emploi).



Organisme producteur : Pôle Emploi

Sont recensés ici les demandeurs d'emploi de catégorie A qui correspondent aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, sans emploi, tenus d'être disponibles et d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

### Pertinence :

La demande d'emploi est révélatrice de la situation économique et sociale d'un territoire. Elle a des conséquences sur l'insertion, la précarité, la pauvreté... mais également sur l'activité productive d'une économie. La demande d'emploi est aussi bien influencée par le dynamisme de l'emploi que par des problèmes d'adéquation ou d'adaptabilité entre le profil des demandeurs et les offres d'emploi, voire par des conditions d'emploi peu attractives. Connaître le niveau de qualification des demandeurs d'emploi permet d'anticiper ces problèmes d'adéquation et de réinsérer, par le travail, des personnes menacées de rupture du lien social, tout en répondant aux besoins de main-d'œuvre de l'économie.

### Analyse :

Fin 2013, la région compte 125 230 demandeurs d'emplois de catégorie A. Les employés sont les plus nombreux à rechercher un emploi (59% des chômeurs). Les ouvriers représentent 29% des demandeurs d'emploi. La part des techniciens/agents de maîtrise et des ingénieurs/cadres parmi les chômeurs est faible (respectivement 7% et 5%).

Après avoir diminué entre 2003 et 2007 (-8% par an en moyenne), le nombre de demandeurs d'emplois est reparti à la hausse à partir de 2008 (+9,8% en moyenne annuelle), année correspondant au début de la crise économique.

Ce sont les ouvriers qui paient le plus lourd tribut à la hausse du chômage, avec une augmentation des demandeurs d'emploi de 10% par an en moyenne sur la période 2008-2013. Le nombre de chômeurs s'accroît de 9,2% en moyenne annuelle chez les employés et de 7,1% chez les ingénieurs/cadres, sur la même période. L'effectif des demandeurs d'emploi progresse également pour les techniciens et agents de maîtrise (6,3% par an en moyenne).

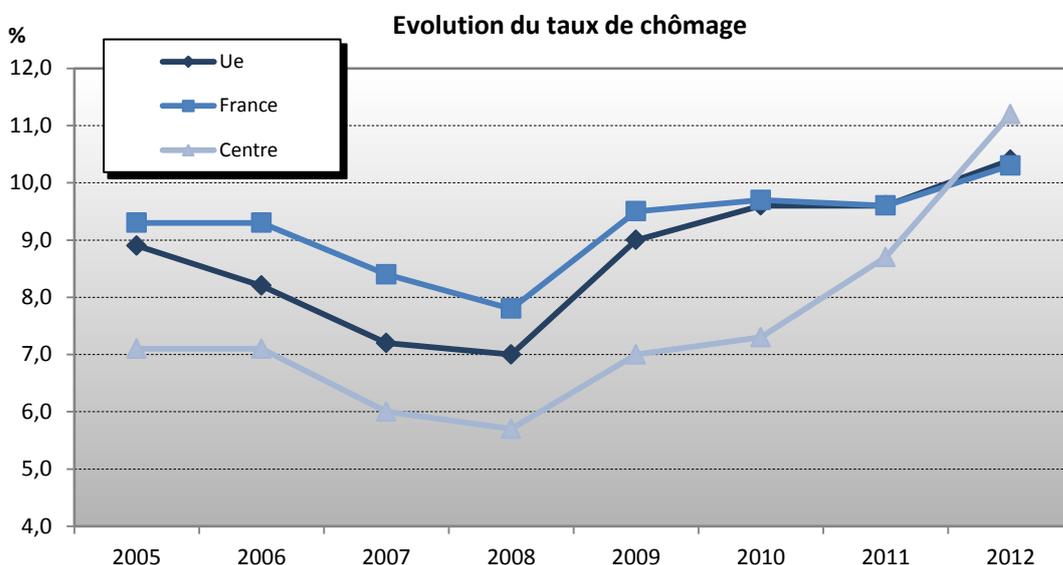
Après une hausse continue du chômage depuis juillet 2013, la baisse du nombre de chômeurs observée en février 2014 donne une légère lueur d'espoir.

## ■ Chômage

↳ Indicateur : Taux de chômage des 20 – 64 ans et chômage de longue durée

↳ En région Centre, le taux de chômage des 20 – 64 ans augmente fortement depuis 2008 et atteint 11,2% en 2012 (10,3% pour la France), soit une hausse annuelle moyenne de 14,5%.

On observe la même tendance avec le chômage de longue durée qui atteint 3,9%, en 2012 (4,3% pour la France).



Organisme producteur : Eurostat

### Pertinence :

Le taux de chômage est révélateur de la situation économique et sociale d'un territoire. Il a des conséquences sur l'insertion, la précarité, la pauvreté... mais aussi sur l'activité productive d'une économie. Le taux de chômage est un indicateur d'exclusion temporaire ou durable de l'emploi. Il est aussi bien influencé par le dynamisme de l'emploi que par des problèmes d'adéquation ou d'adaptabilité entre le profil des demandeurs et les offres d'emploi, voire par des conditions d'emploi peu attractives. La lutte contre les exclusions doit permettre à chaque citoyen d'accéder à l'emploi. Faciliter le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée est un élément déterminant de leur insertion sociale et de la valorisation des ressources humaines. Un chômeur de longue durée est un actif au chômage depuis plus d'un an.

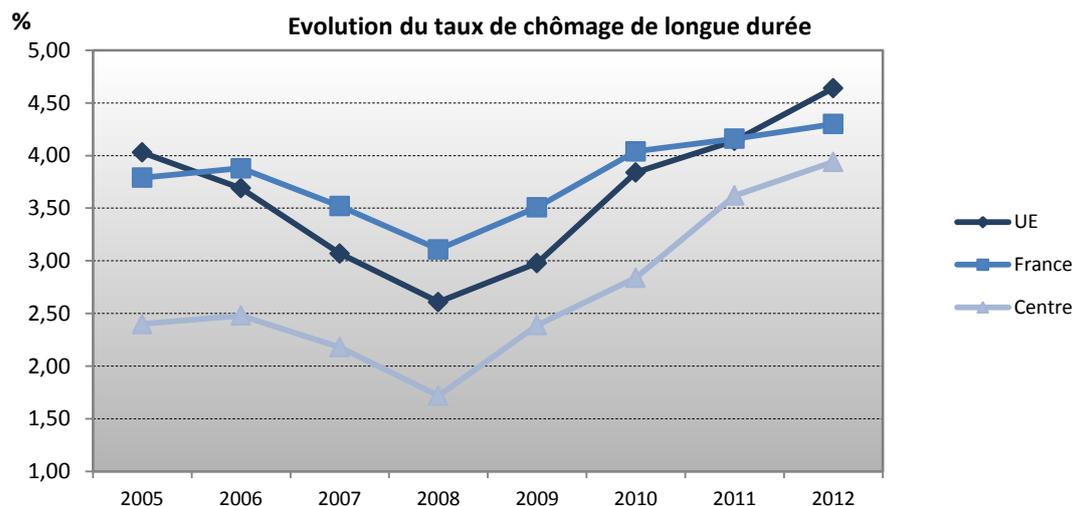
### Analyse :

En 2012, selon Eurostat, le taux de chômage de la région Centre des personnes âgées de 20 à 64 ans atteint 11,2% (10,3% pour la France). Tout comme au niveau national ou européen, il augmente fortement depuis 2008 (qui correspond au début de la crise économique), enregistrant une hausse annuelle moyenne de 14,5%. Le Centre occupe la 6<sup>ème</sup> place dans le classement des régions françaises ayant le plus fort taux de chômage.

Jusqu'en 2011, la région Centre présentait un taux de chômage inférieur à celui de la France ou de l'Union européenne. A l'heure actuelle, il est largement supérieur.

Le chômage de longue durée est une composante importante du chômage. Le taux de chômage de longue durée (12 mois et plus) est ainsi de 4,6% en Europe et de 4,3% en France, en 2012.

En région Centre, le chômage de longue durée est un peu moins important. Il s'établit à 3,9%, soit -0,7 point de moins que dans l'Union européenne. Depuis 2008, il progresse également fortement, enregistrant une hausse annuelle moyenne de 18%. Les seniors demeurent le public le plus affecté par ce type de chômage.



Organisme producteur : Eurostat

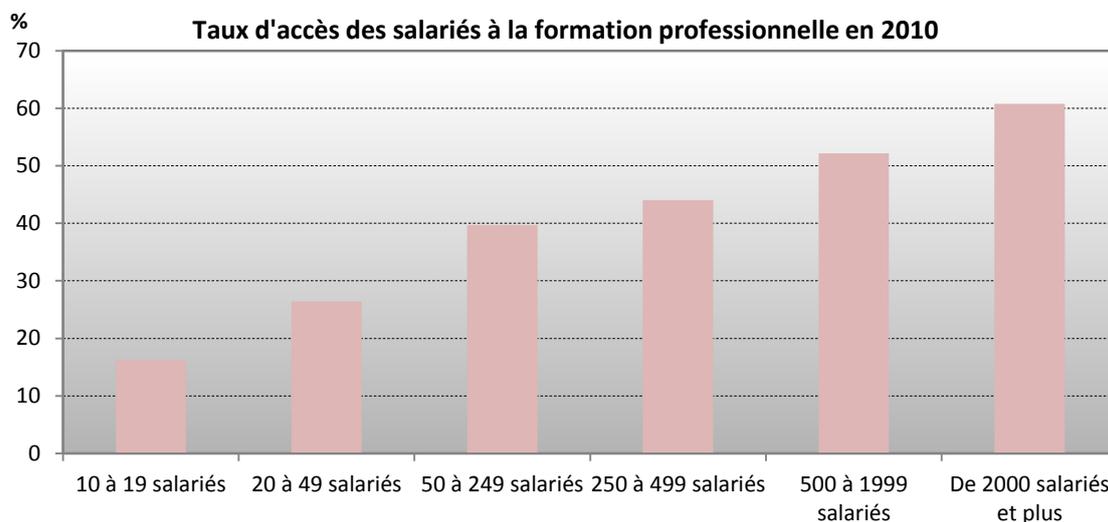
Le Traité de Lisbonne fixait à 50% le taux d'emploi des 55 – 64 ans à atteindre en 2010. Sur la période 2000 – 2012, ce taux a connu également des fluctuations plus ou moins fortes en région Centre. On constate par ailleurs que lorsque le taux d'emploi des 20 – 64 ans diminue, celui des 55 – 64 ans baisse également. A l'inverse de celui de la population active globale, le taux d'emploi des seniors de la région Centre est largement inférieur à celui de la France ou de l'Union européenne (avec respectivement en 2012, 41,1%, 44,4% et 48,9%). Sur la période 200- 2012, ce taux a progressé quand même de 3,5% par an en moyenne.

## ■ Accès à la formation professionnelle

🔗 Indicateur : Taux d'accès des salariés à la formation professionnelle

➤ En 2010, en région Centre, on dénombre 81 000 stagiaires de la formation professionnelle dans les entreprises de 10 salariés ou plus.

La taille des entreprises pèse fortement sur l'accès à la formation : les salariés se forment d'autant plus que leur entreprise est grande.



Organisme producteur : DIRECCTE Centre

### Pertinence :

Parmi les individus occupant un emploi, nombreux sont ceux qui ont encore du mal à s'y maintenir. Face à ces problèmes d'exclusion et d'insertion, les moins formés sont aussi toujours plus exposés au risque de perdre leur emploi et à l'incertitude associée aux contrats précaires. L'accès et le maintien du plus grand nombre dans l'emploi reste un enjeu capital. La sécurité de leur situation, mais aussi la qualité de leur travail, reposent en partie sur la transmission et le renouvellement des compétences d'une génération à l'autre. La coexistence du sous-emploi, de bas salaires et de difficultés de recrutement dans certains secteurs est le signe de multiples décalages entre emplois, qualifications et attentes des actifs.

### Analyse :

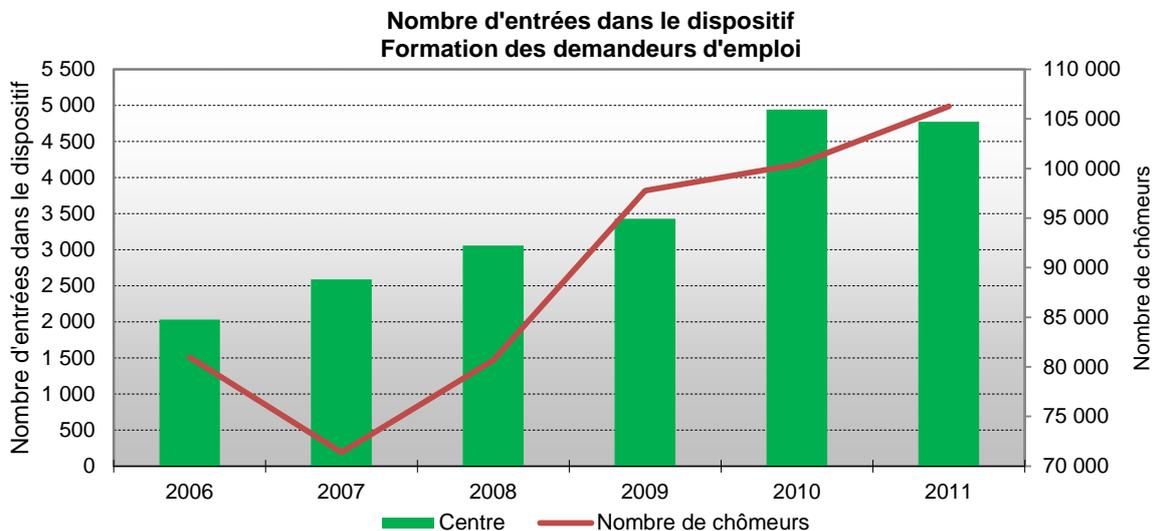
En 2010, en région Centre, on dénombre 81 005 stagiaires de la formation professionnelle des entreprises de 10 salariés ou plus.

La taille des entreprises pèse fortement sur l'accès à la formation : les salariés se forment d'autant plus que leur entreprise est grande. Ainsi, les salariés de très petites entreprises, ont un taux d'accès à la formation trois fois moindre que les très grandes, de plus de 2 000 salariés et plus (16,2% contre 60,8%).

A noter que les entreprises de la région Centre ont dépensé, en 2010, l'équivalent de 2,4% de leur masse salariale en formation professionnelle. Ce taux de participation augmente avec la taille de l'entreprise et va de 1,4 % pour les entreprises de 10 à 19 salariés à 3,2% pour les entreprises de 500 à 1 999 salariés. En revanche, il baisse pour les entreprises de 2 000 salariés et plus (2,7%).

## ↳ Indicateur : Nombre d'entrées dans le dispositif Formation des demandeurs d'emploi

↳ En 2011, en région Centre, près de 4 780 personnes sont entrées dans le dispositif Formation des demandeurs d'emploi. Le nombre d'entrées dans ces dispositifs de formation progresse de 18,7% par an en moyenne sur la période 2006 – 2011 (18,4% en France métropolitaine).



Organisme producteur : ORFE

Sources : Anpe – Dares – Unedic – ASP – pôle emploi

Sont recensées ici les personnes inscrites à Pôle Emploi Centre de catégorie A, qui regroupe les demandeurs d'emplois tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, immédiatement disponibles et sans emploi.

### Pertinence :

La formation des demandeurs d'emploi répond à des objectifs d'insertion professionnelle mais aussi sociale. L'action publique en matière de formation professionnelle jongle donc entre mesures axées sur les besoins économiques du marché du travail (satisfaction à court terme des besoins en main-d'œuvre des entreprises, amélioration de la qualification dans une optique de moyen terme) et actions de lutte contre la sélectivité du chômage (formations destinées aux personnes les plus éloignées de l'emploi : jeunes peu qualifié, chômeurs de longue durée...).

### Analyse :

En 2011, près de 4 780 personnes sont entrées dans le dispositif de Formation des demandeurs d'emploi qui comprend les dispositifs de prévention du chômage de longue durée, de stage pour chômeurs de longue durée ou de validation des acquis d'expérience. Ce nombre représente 3,6% des entrées en Formation de la France métropolitaine.

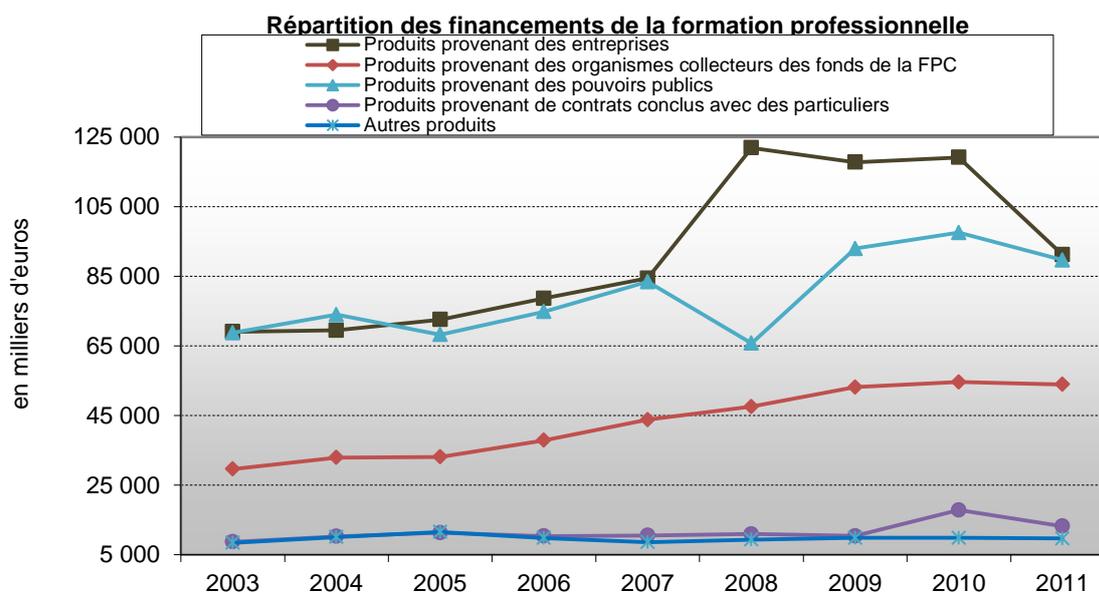
Le nombre d'entrées dans ces dispositifs de Formation est en hausse depuis 2006 : en région Centre, il progresse de 18,7% par an en moyenne jusqu'en 2011, une évolution comparable à la moyenne métropolitaine (+ 18,4%).

La progression a été particulièrement forte en 2010. Le nombre de demandeurs d'emplois entrant dans l'un de ces dispositifs augmente de 44,1% (contre 63,7% en métropole). Cependant, en 2011 la tendance s'inverse. On constate en région Centre, une diminution de 3,4% (contre - 1,7% en France métropolitaine) d'entrées dans le dispositif de Formation.

## ■ Financement de la formation professionnelle

↳ Indicateur : Répartition des financements de la formation professionnelle

↳ En 2011, le financement global de la formation professionnelle continue atteint, en région Centre, 258 millions d'euros. Les principaux financeurs sont les entreprises et les pouvoirs publics : leurs dépenses s'élèvent respectivement à 91 et 90 millions d'euros. Le financement global de la formation professionnelle continue, en 2011, est en baisse de 41 millions d'euros par rapport à 2010.



Organisme producteur : DIRECTE / Service de contrôle de la formation  
Source : Bilans pédagogiques et financiers

### Pertinence :

La dépense de formation professionnelle continue comprend les dépenses de formation ou frais de formation au sens strict (tels que les frais pédagogiques), la rémunération des stagiaires (dans le cas des dépenses des entreprises, rémunérations perçues par les salariés en formation), les frais d'investissement. Elle regroupe les dépenses des administrations publiques et parapubliques (État, régions, collectivités territoriales, Unédic,...), des entreprises et des ménages, pour les demandeurs d'emploi, les actifs occupés et les jeunes.

La répartition des financements de la formation professionnelle permet de mesurer la contribution des différents acteurs au financement de la formation. Il permet d'apporter des éléments sur l'appétence des différents acteurs (entreprises, particuliers) en matière de formation professionnelle.

A noter que cet indicateur ne couvre pas l'ensemble des financements. Il ne retrace pas les formations réalisées en interne par les entreprises privées ou les administrations, ni l'activité réalisée directement par certains organismes et financée par une subvention spécifique. L'apprentissage ne fait pas non plus partie de ce champ car il relève de la formation initiale.

### Analyse :

En 2011, le financement global de la formation professionnelle continue atteint, en région Centre, 258 millions d'euros. Il diminue assez fortement par rapport à 2010 (-41 millions d'euros). La baisse générale des financements de la formation professionnelle continue est essentiellement due à la crise. En effet, les dépenses de formation sont plus abondantes quand les indicateurs économiques sont encourageants.

Les principaux financeurs sont les entreprises et les pouvoirs publics : leurs dépenses s'élèvent respectivement à 91 millions d'euros et 90 millions d'euros. Elles représentent des parts assez proches dans l'ensemble des financements, de respectivement 35,4% et 34,8%. En revanche, ces deux types de financement sont en nette baisse entre 2010 et 2011.

Les dépenses des organismes collecteurs des fonds représentent 53,9 millions d'euros, soit 20,9% des financements. Ce montant est stable par rapport à 2010.

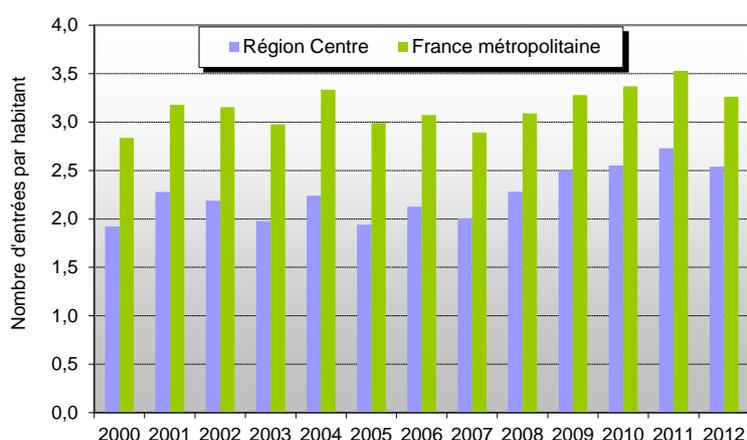
Le financement par les particuliers s'élève à 13 millions d'euros en 2011 (en baisse de -26% par rapport à 2010).

## Favoriser les pratiques culturelles et la créativité

### ■ Activité cinématographique

📍 Indicateur : Indice de fréquentation des salles de cinéma **Actualisé**

↘ En 2012, l'indice de fréquentation des salles de cinéma de la région Centre s'élève à 2,5 entrées par habitant (3,3 en France métropolitaine). Le nombre d'entrées a progressé de 37,3% entre 2007 et 2012. La région a bénéficié de l'ouverture de 4 multiplexes et de 6 cinémas d'art et essai, ces cinq dernières années.



Organisme producteur : Centre National de la Cinématographie et Centre Images

#### Pertinence :

Se rendre au cinéma est une des activités culturelles et de loisir les plus partagées par les français. En effet, grâce à une offre variée de films et ses tarifs avantageux, le cinéma séduit une majorité de la population. Ainsi, une salle de cinéma à proximité des habitants contribue à leur qualité de vie et au dynamisme du territoire. La variation de la fréquentation des salles de cinéma permet de renseigner sur l'adéquation entre l'offre cinématographique et la demande de la population, mais aussi sur l'attractivité des salles et sur la vitalité économique du secteur.

#### Analyse :

En 2012, l'indice de fréquentation des salles de cinéma de la région Centre s'élève à 2,54 entrées par habitant (contre 3,26 en France métropolitaine), ce qui la place au 12<sup>ème</sup> rang des régions métropolitaines.

Avec plus de 6,4 millions d'entrées, la fréquentation des salles de cinéma de la région Centre a progressé de manière continue entre 2007 et 2011. Cette augmentation concerne tous les départements de la région en particulier l'Eure-et-Loir et le Loiret. Cette croissance peut s'expliquer par l'ouverture de deux multiplexes dans l'Eure-et-Loir faisant passer le nombre d'écrans actifs de 17 en 2007 à 29 en 2012. Le Loiret a accueilli également un multiplexe supplémentaire entre 2007 et 2012 contribuant à l'augmentation des écrans actifs (de 35 en 2007 à 44 en 2012). Cependant, on constate une baisse du nombre d'entrées dans les salles de cinéma sur la période 2011-2012 (-6%).

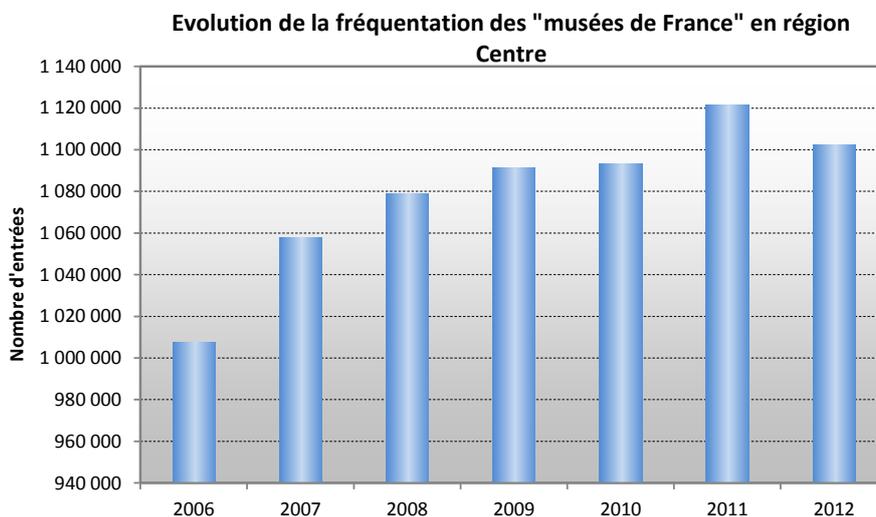
Au total, la région Centre compte 69 établissements actifs en 2012, répartis sur 61 communes, dont 10 multiplexes et 40 établissements d'art et essai. Le nombre d'établissement actifs était de 67 en 2007, avec 6 multiplexes et 34 établissements d'art et essai.

Le public du cinéma de la région Centre compte plus de seniors (31% contre 30,5% sur le l'ensemble du territoire) et moins de jeunes âgés de moins de 25 ans (21,7%) que la moyenne régionale (22,9%). La population cinématographique régionale est constituée de 30,3 % d'habités et de 69,7 % d'occasionnels (respectivement 34,4 % et 65,6 % au niveau national).

## ■ Musées labellisés et monuments historiques

↳ Indicateur : Nombre d'entrées dans les musées labellisés « Musées de France » **Actualisé**

↳ En 2012, la fréquentation des musées labellisés « Musées de France » s'élève à plus de 1,1 millions d'entrées en région Centre. Elle est en hausse par rapport à 2011, où elle avait atteint son plus haut niveau depuis 2006.



Sources : Musées, Infos DRAC, CRT Centre

### Pertinence :

Le label « Musée de France » a été créé par la loi relative aux musées de France le 4 janvier 2002 afin d'affirmer l'objectif de démocratisation culturelle. Cette volonté se lit à travers les notions d'égal accès à la culture pour tous, des missions non seulement patrimoniales pour les musées mais aussi d'éducation et de diffusion, et l'obligation d'inscrire la politique tarifaire dans le cadre d'une politique culturelle.

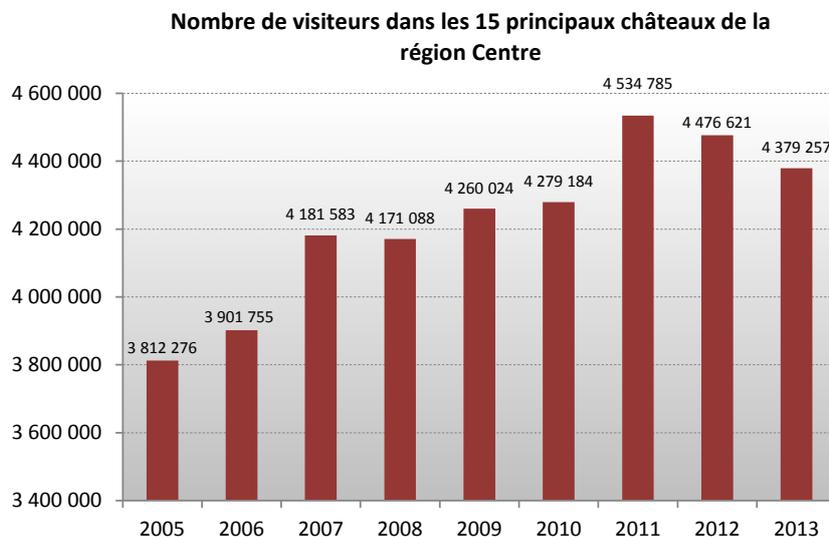
### Analyse :

En 2012, la région Centre compte 54 musées labellisés ouverts. Les « Musées de France » de la région Centre ont accueilli plus de 1 102 000 visiteurs, soit une hausse de fréquentation de 1,5% par an en moyenne depuis 2006.

Entre 2006 et 2007, la fréquentation des musées a connu une forte progression : +5%. De 2007 à 2010, la fréquentation des musées a continué à augmenter mais à un rythme moins soutenu : +1,1% par an en moyenne. En 2011, le nombre de visiteurs dans les musées labellisés a atteint son plus haut niveau : 1 122 000. Cependant en 2012, on note une baisse de la fréquentation de ces-dits musées : -1,7% par rapport à 2011.

## Indicateur : Nombre d'entrées dans les principaux châteaux Actualisé

En 2013, les 15 premiers châteaux les plus visités en région Centre enregistrent près de 4,4 millions d'entrées. 14 d'entre eux font partis de la « démarche d'excellence des grands sites patrimoniaux du Val de Loire ».



Organisme producteur : Centre Régional du Tourisme de la région Centre

Les 15 châteaux les plus fréquentés en région Centre Val de Loire et partenaires départementaux sont les : Château de Sully-sur-Loire, Château de Chambord, Château royal de Blois, Domaine de Chaumont-sur-Loire, Château de Cheverny, Château de Valençay, Château de Chenonceau, Château royal d'Amboise, Château du Clos-Lucé, Château de Langeais, Forteresse royale de Chinon, Cité royale de Loches, Château et jardins de Villandry, Château d'Azay-le-Rideau ainsi que le Château de Chamerolles dans le Loiret. Les 14 premiers font partis de la « démarche d'excellence des grands sites patrimoniaux du Val de Loire »

### Pertinence :

La région Centre bénéficie d'une variété de sites et monuments historiques, dont les plus connus sont les châteaux de la Loire. Ces différents monuments contribuent au rayonnement national voire international de la région et dynamisent l'économie régionale grâce à une filière touristique particulièrement mobilisée.

Pour maintenir l'attractivité touristique de la région, il est important de veiller à la fréquentation de ces sites majeurs tout en assurant un équilibre avec l'identité du territoire et la préservation de l'environnement.

### Analyse :

En 2013, les 15 châteaux les plus fréquentés de la région Centre ont totalisé près de 4,4 millions d'entrées. Les évolutions de fréquentation observées d'une année à l'autre peuvent s'expliquer par différents facteurs : travaux, couverture dans les médias, manifestations particulières (exemple : l'opération Noël au château), etc.

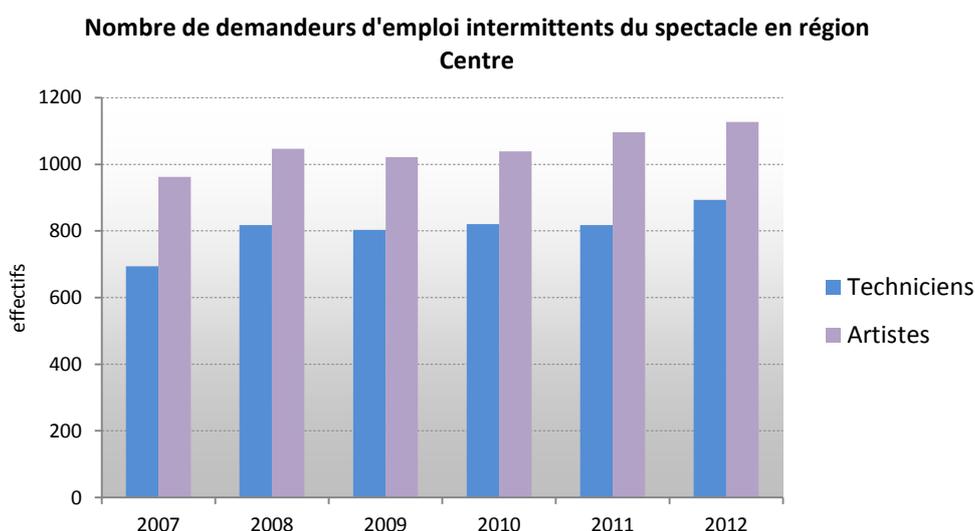
Depuis 2012, on constate une diminution du nombre de visiteurs dans les 15 principaux châteaux de la région Centre, l'année 2011 ayant enregistré le pic de visiteurs le plus élevé avec 4,53 millions d'entrées.

Parmi ces 15 châteaux, 14 sont engagés dans la démarche d'excellence des grands sites patrimoniaux du Val de Loire. Cette démarche couvrant les régions Centre et Pays de la Loire, consiste notamment à promouvoir une image internationale renouvelée de la destination Val de Loire et à développer la qualité de l'accueil.

## ■ Artistes et professionnels de la culture

↳ Indicateur : Nombre d'intermittents du spectacle **Actualisé**

↳ En 2012, 2 020 intermittents du spectacle demandeurs d'emplois résident en région Centre. Parmi eux, il y a proportionnellement plus d'artistes que de techniciens. Entre 2007 et 2012, leur nombre a progressé de 3,4% par an en moyenne en région Centre, comme en France métropolitaine.



Organisme producteur : Pôle Emploi

**Pertinence :** Le spectacle vivant, caractérisé par des relations directes entre le public et les artistes, permet aux spectateurs un enrichissement intellectuel et émotif, et participe à l'épanouissement personnel des individus, un aspect majeur du développement durable. Il apparaît ainsi important de veiller au maintien des activités du spectacle vivant, secteur où l'emploi est particulièrement précaire et instable. Les intermittents du spectacle sont les premiers concernés par la fluctuation du secteur artistique.

### **Analyse :**

En 2012, le nombre de demandeurs d'emploi intermittents du spectacle en région Centre s'élève à 2 020 personnes. Ils représentent 2,2% des intermittents résidant en France métropolitaine.

Le département de l'Indre-et-Loire est celui qui concentre le plus grand nombre d'intermittents du spectacle avec 755 personnes, soit 37% des intermittents résidant en région Centre. Le Loiret, avec 500 intermittents regroupe un quart des intermittents du spectacle de la région. L'Eure-et-Loir rassemble 13,4% des intermittents régionaux, le Loir-et-Cher 10,4%, le Cher 7,2% et l'Indre 6,7%.

En région Centre, les artistes représentent la majorité des demandeurs d'emploi de la catégorie des intermittents du spectacle. Ainsi en 2012, ils représentent 56% des intermittents (et les techniciens 44%) alors qu'en France métropolitaine, les artistes demandeurs d'emploi sont proportionnellement moins nombreux que les techniciens (47% d'artistes contre 53% de techniciens intermittents en France).

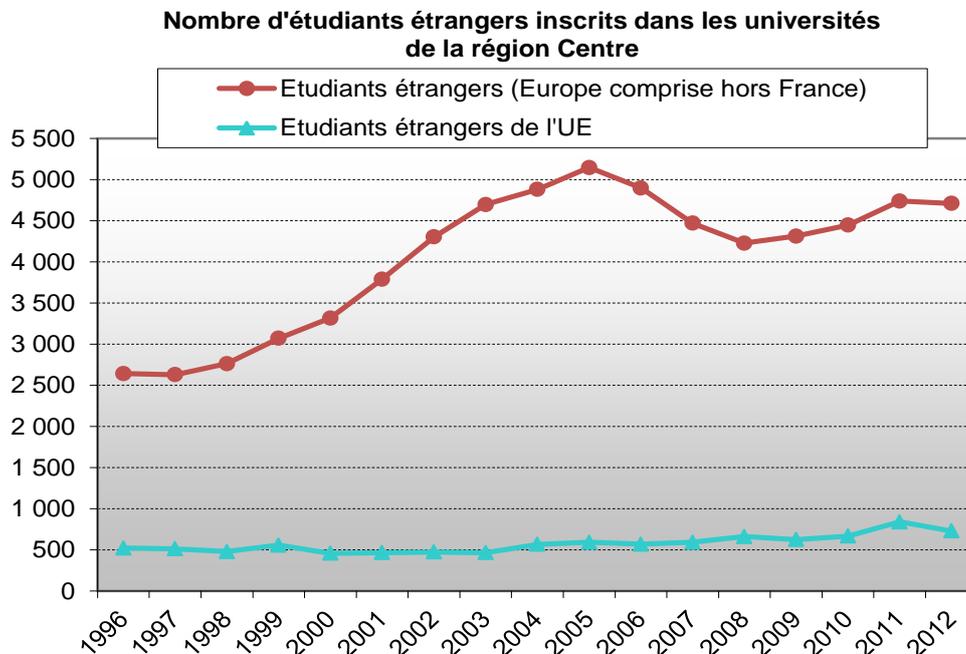
Le nombre d'intermittents du spectacle demandeurs d'emploi en région Centre a progressé de 3,4% en moyenne annuelle entre 2007 et 2012, comme en France métropolitaine.

# Inscrire la région Centre dans l'Europe S'ouvrir au monde et développer la solidarité internationale

## ■ Résidents

↳ Indicateur : Nombre total d'étudiants étrangers et nombre d'étudiants étrangers de l'Union Européenne inscrits dans les universités de la région Centre

↳ A la rentrée 2012, 4 700 étudiants étrangers sont inscrits dans les universités de la région Centre, dont 730 sont originaires de l'Union Européenne. Le nombre d'étudiants étrangers des universités régionales est en légère baisse en 2012 (-0,6 %), de même que celui des étudiants originaires de l'Union Européenne (-13,2 %).



Organisme producteur : Académie d'Orléans-Tours

### Pertinence :

Le nombre d'étudiants étrangers et européens témoignent de l'attractivité du territoire à l'international. Il est important de favoriser l'accueil d'étudiants étrangers qui renforceront le potentiel des universités et des laboratoires, mais qui seront aussi des "ambassadeurs" pour la région et faciliteront ainsi le développement futur de coopérations internationales et l'exportation.

### Analyse :

A la rentrée 2012, plus de 4 700 étudiants des universités de la région Centre sont étrangers, dont 730 sont originaires de l'Union Européenne.

Le nombre d'étudiants étrangers connaît des variations cycliques. Ainsi, après trois années de hausses consécutives entre 2008 et 2011 (+3,9 % par an en moyenne), le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans les universités régionales diminue légèrement en 2012 (-0,6 %). Sur les périodes précédentes, alors qu'il avait connu huit années de forte croissance entre 1998 et 2005 pour atteindre un pic de 5 150, le nombre d'étudiants étrangers avait particulièrement diminué entre 2005 et 2007.

En revanche, avec 12,7 %, leur part dans l'ensemble des étudiants des universités reste à peu près stable (15,4 % en France).

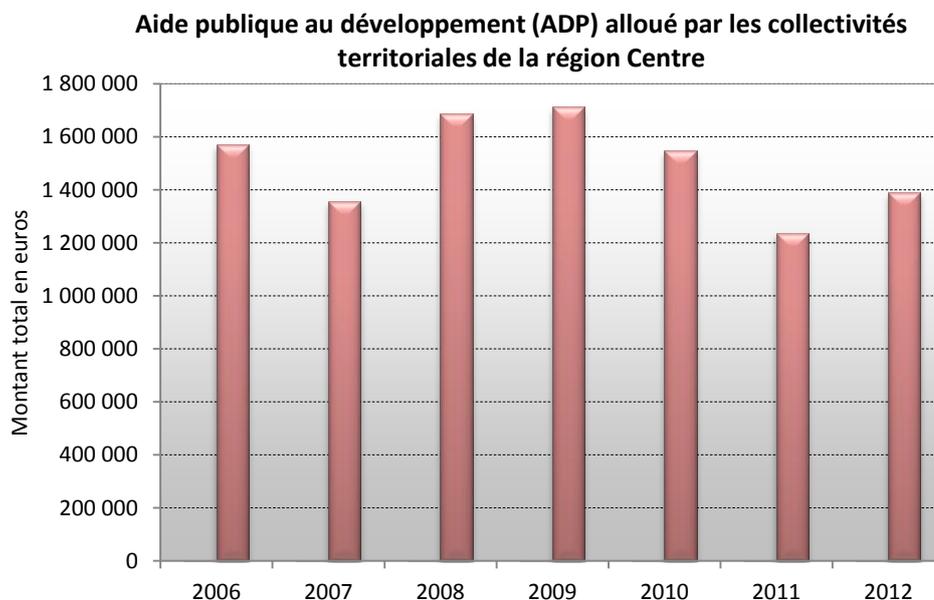
Les étudiants africains représentent plus d'un étudiant étranger sur deux en 2012, et les étudiants asiatiques, près d'un sur quatre. Alors que la proportion des premiers est en baisse de 5,2 points depuis 1996, celle des seconds a particulièrement progressé ces dernières années (+9,7 points). En 2012, la part des étudiants américains s'accroît plus faiblement (+2,3 points par rapport à 1996), pour atteindre 7,2 % des étudiants étrangers.

La proportion d'étudiants originaires de l'Union Européenne, quant à elle, est en baisse en 2012 par rapport à l'année précédente. Ils représentent 15,5 % des étudiants étrangers et 2 % des étudiants des universités de la région Centre (contre respectivement 17,7 % et 2,3 % en 2011). Ils sont également moins nombreux qu'en 2011, année marquée par une forte croissance de l'effectif.

## ■ Aide publique au développement

↳ Indicateur : Montant par habitant de l'Aide Publique au Développement (APD) allouée par les collectivités territoriales de la région Centre

↳ En 2012, le montant global de l'Aide Publique au Développement (APD) des collectivités de la région Centre s'élève à 1,4 millions d'euros, soit 0,55 centimes par habitant. Après deux années consécutives de baisse, ce montant est en hausse en 2012.



Organisme producteur : Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (CNCD)

Les données sont issues des déclarations des aides publiques au développement (APD) des collectivités territoriales. Il est demandé aux collectivités territoriales et aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), au titre de l'article L. 1115-6 du Code général des collectivités territoriales, de déclarer en ligne les données portant sur leurs versements au titre de l'Aide publique au développement.

Cette télé-déclaration concerne d'une part les montants que les collectivités territoriales ont alloués dans le cadre de projets menés dans des pays en développement ou versés à des associations locales afin qu'elles gèrent pour leur compte des projets de développement. Elle concerne, d'autre part, les éventuels montants versés par les collectivités territoriales au bénéfice d'organisations internationales multilatérales.

Cet indicateur ne tient pas forcément compte d'un certain nombre d'engagements pris sous des formes différentes. De plus, il ne comprend que les collectivités ayant déclaré le montant de leur APD. Dans la réalité, elles sont certainement plus nombreuses. Cet indicateur est donc à prendre avec précaution.

### Pertinence :

Face à l'ampleur des inégalités socio-économiques et environnementales à l'échelle de la planète, le développement durable se caractérise notamment par la solidarité des pays du Nord envers les pays en voie de développement. Le montant des aides publiques par habitant indique ainsi l'effort fourni des collectivités en matière de solidarité à l'égard du reste du monde.

### Analyse :

Plus de 240 collectivités en région Centre sont engagées à l'international dans des domaines très variés : éducation, santé, agriculture, formation, etc. Ces collectivités interviennent dans 51 pays différents et ont 457 collectivités partenaires à travers le monde. C'est le département de l'Indre-et-Loire qui a le plus de collectivités partenaires, 143 contre seulement 37 pour le Loir-et-Cher.

Après avoir augmenté de 12,4% par an en moyenne entre 2007 et 2009, l'Aide Publique au Développement des collectivités du Centre a diminué de 15,1% par an en moyenne entre 2009 et 2011. Elle progresse à nouveau en 2012 (+12,6% par rapport à 2011).

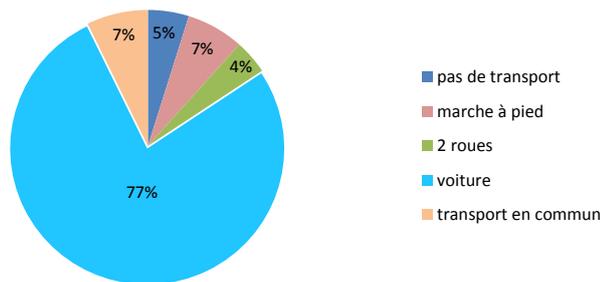
# Limiter les besoins de déplacement, développer les transports en commun et modes de déplacements doux

## ■ Accès aux déplacements domicile-travail

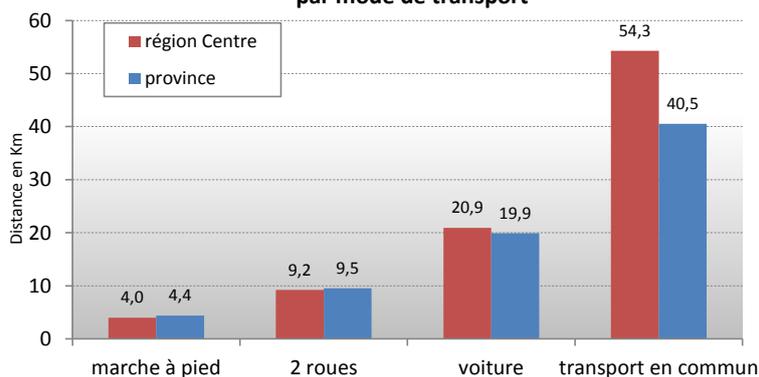
↳ Indicateur : Parts modales et distances moyennes des déplacements domicile-travail **Actualisé**

↳ En 2010, plus des trois quarts des actifs résidant en région Centre utilisent leur voiture pour se rendre à leur travail. 7% des actifs empruntent les transports en commun alors qu'ils n'étaient que 4,9% en 1999. La part des transports en commun dans les déplacements domicile-travail est celle qui a le plus augmenté.

Parts modales des déplacements domicile-travail en 2010 en région Centre



Distance domicile-travail parcourue en 2010 par mode de transport



Organisme producteur : INSEE

Source : RP 1999 et RP 2010 exploitation principale.

Champs : population active ayant un emploi âgée de 15 ans et plus

L'information relative au moyen de transport est une nouveauté pour le recensement de 1999. Les modalités de la variable « modes de déplacements pour se rendre au travail », ont sensiblement évolué entre 1999 et 2010. Pour permettre les comparaisons dans le temps, la rubrique « plusieurs modes de déplacement » des tableaux de résultats du recensement de 1999 a été ventilée entre les diverses rubriques « un seul mode de déplacement », au prorata des valeurs de celles-ci.

**Pertinence :** Les déplacements domicile-travail génèrent par leur mode principalement routier des émissions de Co2 mais ils impactent également la qualité de vie et le pouvoir d'achat de chaque individu. L'enjeu consiste alors à diminuer la part de la voiture individuelle en favorisant les transports en commun, mais aussi d'inciter au rapprochement des lieux de travail et d'habitation. Réfléchir aux modes de déplacements domicile-travail revient donc à questionner des approches croisées du développement durable notamment ceux de l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'organisation des transports individuels et collectifs, et le développement économique.

**Analyse :**

En 2010, 812 000 actifs résidents, soit plus des trois quarts des actifs résidents de la région Centre prennent principalement leur voiture chaque jour pour se rendre à leur travail. Il s'agit d'un ratio comparable à celui des régions françaises hors Ile-de-France.

7% des actifs de la région Centre, soit 76 370 personnes utilisent les transports en commun chaque jour pour se rendre à leur travail (7% en province également).

Dans des proportions similaires, 7% des actifs se rendent à pied à leur travail, soit 71 500 personnes. Les personnes sont majoritairement des actifs habitant et travaillant dans une même commune urbaine.

En termes d'évolution, la part modale des transports en commun est celle qui le plus augmenté en région Centre. Entre 1999 et 2010, la part des actifs empruntant ce mode de transport a augmenté de 2,3 points passant de 4,9% à 7,2%.

La part des actifs utilisant leur voiture a malgré tout augmenté de 1,2 point en région Centre, entre 1999 et 2010 et elle reste largement majoritaire.

A contrario, les parts modales du travail à domicile, de la marche à pied et des deux-roues ont diminué, entre 1999 et 2010.

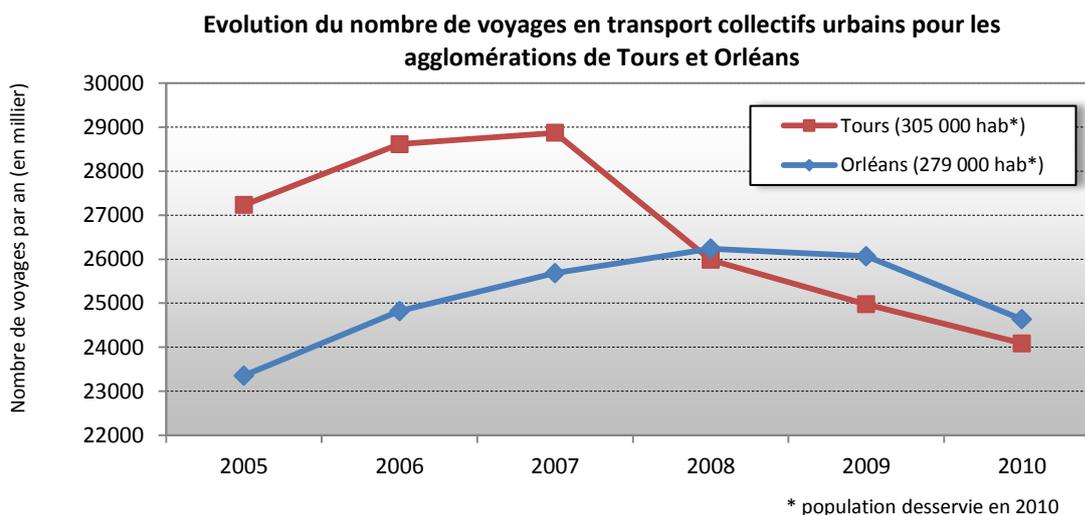
En 2010, la distance moyenne des trajets domicile-travail en région Centre est de 20,9 km (19,2 km en province). Elle s'est allongée de 6,2 km par rapport à 1999 en région Centre (4,5 km en province).

Les trajets domicile-travail les plus longs s'effectuent généralement en transport en commun (train, etc.) avec une distance moyenne de 54,3 km pour ce type de transport (contre 40,5 km en province). Les actifs utilisant la voiture parcourent quant à eux 20,9 km en moyenne, et ceux utilisant les deux-roues 9,2 km. Les actifs se déplaçant à pied parcourent en moyenne de 4 km.

## ■ Réseaux urbains collectifs

### 🔗 Indicateur : Evolution du nombre de voyages effectués dans les réseaux urbains collectifs

↳ Globalement, la fréquentation des transports collectifs urbains en région Centre est en diminution. Elle s'établit à 74 voyages par habitant en 2010 alors qu'elle était de 80 en 2007. Le nombre de voyages total effectués sur les 10 réseaux étudiés a diminué également, passant de 84,8 millions en 2007 à 79,2 millions en 2010, soit une baisse de 5 % du nombre de voyages. Cette diminution est particulièrement vraie pour les grandes villes, telles que Tours, Orléans, Bourges et Chartres. En revanche, certains réseaux voient leur nombre de voyages augmenter comme celui de Blois, Châteauroux, Montargis et Vendôme.



Organisme producteur : CERTU

Ces données sont issues de l'enquête annuelle réalisée par le CERTU, en collaboration avec les Centres d'Etudes Techniques de l'Equipement (CETE), le Groupement des Autorités Responsables de Transports (GART), et l'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP). Les chiffres présentés dans ce rapport ne sont valables que pour l'exploitant principal du réseau des transports. Ainsi, si l'autorité organisatrice des transports a confié la gestion du réseau à deux, voire plusieurs exploitants, ceux-ci ne sont pas pris en compte. Les chiffres sont donc à utiliser avec précaution dans ces cas. Il existe deux exploitants pour les AOT de Tours, Chartres, Blois, Châteauroux et Issoudun.

#### Pertinence :

La mise à disposition de lignes de transport collectif offre aux usagers une alternative à la voiture moins polluante pour effectuer leurs déplacements professionnels, de loisirs, etc. Elle permet de plus une mobilité renforcée pour les personnes ne possédant pas de moyens de locomotions propres. En milieu urbain, une utilisation importante de la voiture individuelle est source de pollution mais aussi d'engorgement des axes de communication et empiète sur la qualité de vie urbaine. L'enjeu est donc fort pour développer les transports collectifs urbains et inciter la population à les utiliser afin de diminuer les gaz à effet de serre, fluidifier le trafic tout en garantissant un service de proximité à la population.

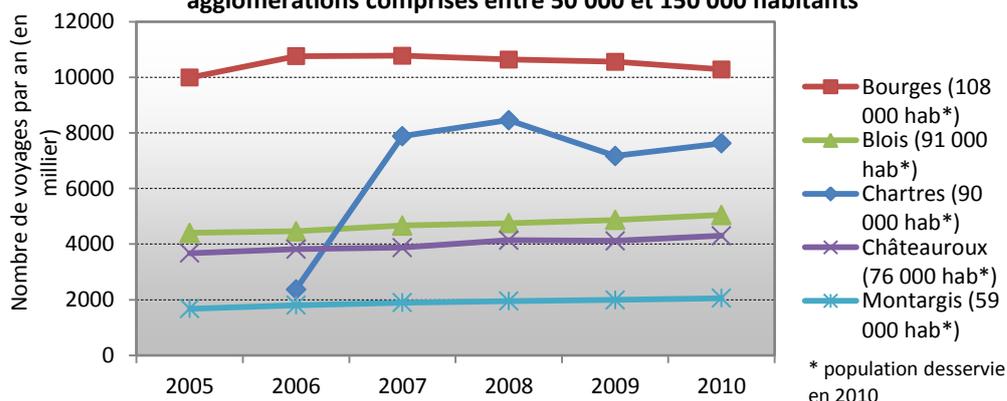
#### Analyse :

Pour les agglomérations d'Orléans et Tours :

En 2010, le nombre de voyages effectués en transports urbains collectifs est de 24,6 millions dans l'agglomération d'Orléans et de 24,1 millions pour celle de Tours. Pour les deux agglomérations, le nombre de voyages effectués est en diminution. Ainsi dans l'agglomération de Tours, le nombre de voyages a diminué de 7,3 % entre 2008 et 2010 et de 6,1% pour Orléans. En termes de fréquentation, les tourangeaux effectuaient 99 voyages par an et par habitant en 2007 contre seulement 79 voyages en 2010. La fréquentation orléanaise des transports collectifs urbains était de 94 voyages par habitants et par an en 2007 contre 88 voyages par habitant par an en 2010.

Pour les agglomérations régionales comprises entre 50 000 et 150 000 habitants :

### Evolution du nombre de voyages en transport collectifs urbains pour les agglomérations comprises entre 50 000 et 150 000 habitants



Organisme producteur : CERTU

Avec 10,3 millions de voyages effectués sur le réseau de Bourges, celui-ci se situe à la troisième position régionale en termes de nombre de voyages réalisés. La fréquentation du réseau en 2010 est la plus élevée parmi celles des autres réseaux régionaux étudiés avec 95 voyages par habitant et par an en moyenne. Comme pour de nombreuses agglomérations depuis 2008, le nombre de voyages effectués dans le réseau de transport de Bourges a diminué (- 3,4 % entre 2008 et 2010).

Le réseau chartrain enregistre un nombre de voyages de 7,6 millions en 2010. Ce nombre de voyage a diminué plus fortement qu'ailleurs en région avec une baisse de 9,8 % entre 2008 et 2010, mais contrairement à d'autres réseaux, le nombre de voyages a progressé entre 2009 et 2010 (+ 6%). En 2007, des investissements importants ont été réalisés : augmentation du nombre de lignes, remplacement des véhicules, mais aussi élargissement du périmètre des transports urbains, ce qui explique l'augmentation du nombre de voyages à partir de 2007.

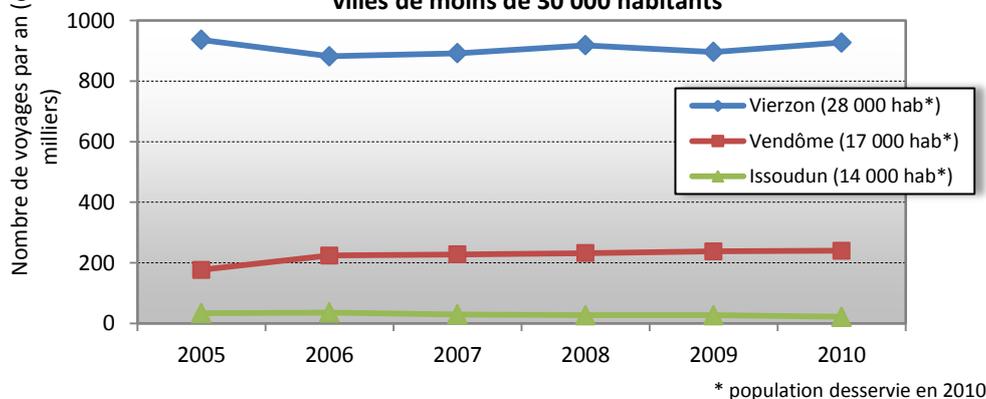
Pour les trois agglomérations suivantes, Blois, Châteauroux et Montargis, le nombre de voyages effectués est en constante augmentation depuis 2005. Le nombre de voyages en 2010 s'établit à 5 millions pour l'agglomération de Blois, 4,3 pour celle de Châteauroux, et 2,1 pour celle de Montargis.

Le réseau urbain principal exploité par Agglopolys est le plus étoffé de la région, après celui de l'agglomération tourangelle, puisqu'il comporte 41 lignes totalisant 446 km (agglomération de Tours : 47 lignes, 735 km).

L'autorité organisatrice des transports de Châteauroux offre la gratuité de ses transports aux usagers depuis 2001. Châteauroux figure ainsi parmi les premières agglomérations françaises à avoir instauré la gratuité des transports. Entre 2001 et 2005, le nombre de voyages a plus que doublé sur ce réseau, puis a progressé de 3,2%/an en moyenne entre 2005 et 2010.

Pour les agglomérations de moins de 50 000 habitants :

### Evolution du nombre de voyages en transport collectif urbain dans les villes de moins de 30 000 habitants



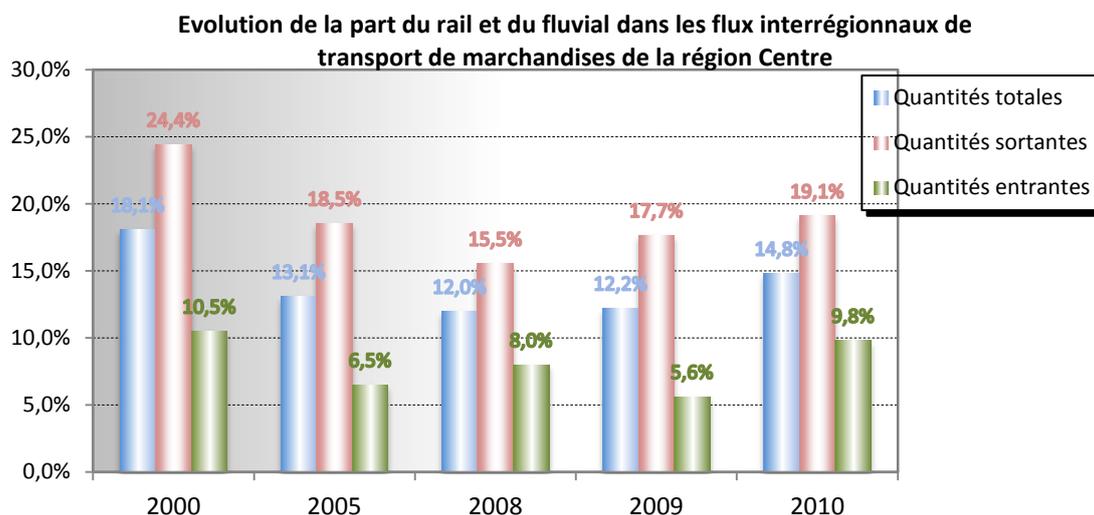
Organisme producteur : CERTU

La fréquentation des lignes de bus dans ces trois villes est faible comparativement à celle des autres réseaux régionaux. Ainsi, en 2010 la fréquentation est de 33 voyages par habitant et par an à Vierzon, 14 voyages par habitant à Vendôme, et 2 voyages par habitant à Issoudun. Le nombre de voyages dans la ville de Vierzon reste relativement stable. Il a connu une légère augmentation entre 2008 et 2010 (+ 1%) pour s'établir à 927 000 voyages en 2010. Pour le réseau vendômois, le nombre de voyages est en constante augmentation (+3,5% entre 2008 et 2010) et se fixe à 240 000 voyages par an en 2010. A l'inverse, malgré la gratuité du transport, le nombre de voyages effectués sur le réseau principal de la ville d'Issoudun est en diminution. Il a connu une baisse de 19 % entre 2008 et 2010, et s'établit à 22 000 voyages sur cette dernière année.

## ■ Transports de marchandises

### ↳ Indicateur : Part du rail et du fluvial dans les flux de transport de marchandises

↳ Globalement, la part du rail et du fluvial dans les flux de transport de marchandises a diminué. Entre 2000 et 2010, les quantités transportées par ces modes de transport sont ainsi passées de 18% à 15% pour la région Centre et de 23% à 22% en France métropolitaine. La région Centre se place au 11<sup>ème</sup> rang pour sa part de transport de marchandises par voie ferrée et fluviale. Elle se place néanmoins au 6<sup>ème</sup> rang des régions expéditrices par voie ferrée et fluviale.



Organisme producteur : CGDD-SOeS

Depuis 2007, et compte tenu de l'ouverture à la concurrence, un certain nombre d'informations ne sont plus disponibles, notamment, sur le trafic ferroviaire et aérien. En particulier, le trafic ferroviaire des nouveaux opérateurs sont incomplets et donnent lieu à des estimations. Les trafics ferroviaires et par voies navigables sont regroupés, seul est disponible le trafic routier. Il est fortement déconseillé de vouloir reconstituer le trafic ferroviaire par solde.

Le trafic national concerne les marchandises transportées d'une région à une autre. Les quantités entrantes sont les quantités provenant d'une autre région. Les quantités sortantes sont les quantités à destination d'une autre région. Le trafic interne concerne les marchandises transportées à l'intérieur d'une région.

L'état et la maintenance des voies ferrées relèvent de Réseau Ferré de France.

#### Pertinence :

Les transports de marchandises constituent un vecteur du développement économique, mais induisent par leurs modes principalement routiers des émissions de gaz à effet de serre et une grande consommation d'énergie fossile (pétrole). Dans un contexte de raréfaction des ressources fossiles et du réchauffement climatique, l'enjeu consiste à développer le fret ferroviaire, mais également à découpler la croissance économique, mesurée par le PIB, de celle du transport routier.

#### Analyse :

En 2010, le transport national de marchandises en région Centre est estimé à 16,4 milliards de tonnes.km, dont 90% s'effectue par la route. Il se divise entre 8,8 milliards de tonnes.km de quantités de marchandises sortantes, et 7,6 milliards de tonnes.km de quantités entrantes. Le trafic interne à la région Centre est estimé quant à lui à 2,8 milliards de tonnes.km, réalisé principalement par la route (2,7 milliards de tonnes.km).

Alors que le produit intérieur brut de la région a diminué de 1,1% par an en moyenne, le transport de marchandises (quantités entrantes et sortantes) a baissé de 3% entre 2008 et 2010.

Quant aux quantités transportées par voie ferrée et fluviale (entrantes et sortantes) en région, elles ont globalement diminué de 4,8% par an en moyenne entre 2000 et 2009, puis augmenté fortement de 33% entre 2009 et 2010. Au niveau national, on observe une diminution des quantités transportées par fer et voie fluviale de -3,3% par an en moyenne entre 2000 et 2009, et une hausse de 11,4% entre 2009 et 2010. Toutefois, une nuance est à apporter quant aux quantités entrantes et sortantes par voie ferrée et fluviale, en région Centre. Ainsi entre 2009 et 2010, les quantités entrantes augmentaient de 22,5% (contrairement à la période 2008-2009, où les quantités entrantes ont chuté de 42%), les quantités sortantes de la région par ce mode sont restées stables.

La part du fer et du fluvial dans les quantités de marchandises sortantes est passée de 17,7% en 2009 à 19,1% en 2010, ce qui place la région Centre au 6<sup>ème</sup> rang des régions expéditrices de marchandises par voie ferrée et fluviale

(en part relative). Les régions en tête de liste étant Provence-Alpes-Côte-D'azur et la Haute-Normandie avec respectivement 34,3% et 32,2%.

En revanche pour les marchandises transportées par voie ferrée et fluviale entrantes en région, le Centre région se positionne au 18<sup>ème</sup> rang national, avec seulement 9,8% de quantités entrantes par ce mode de transport en 2010.

# Promouvoir des activités humaines qui prennent en compte la préservation de l'environnement

## ■ Surfaces protégées

### ↳ Indicateur : Les surfaces protégées

↳ Les surfaces protégées se concentrent sur l'axe de la Loire et ses affluents, le long du Loir, en Champagne (plateau agricole situé au sud de Tours et délimité par la vallée du Cher), en Brenne, en Champagne berrichonne ainsi que dans la vallée de l'Eure. Au total, la région Centre est riche d'un patrimoine de quatre réserves nationales, 4 régionales, 22 arrêtés de biotope, 192 sites inscrits et 100 classés, ainsi que 105 sites préservés par le conservatoire régional des espaces naturels.

### Pertinence :

Dans un contexte de fortes pressions exercées par l'Homme sur son environnement, la préservation du patrimoine naturel et culturel constitue un enjeu majeur du développement durable. Les milieux naturels sont constitutifs de l'équilibre écologique de la planète et leur diminution provoque l'appauvrissement de la biodiversité, la raréfaction voire la disparition de certaines animales ou végétales. D'autres sites façonnés par l'homme et le temps présentent des caractéristiques remarquables en termes patrimoniaux : villages pittoresques, parcs de châteaux, mails, écluses, etc. Ces sites remarquables participent à l'identité d'un territoire mais peuvent être également menacés par une pression urbaine mal maîtrisée. La protection de ces sites permet donc de garantir leur intérêt patrimonial. Ainsi, l'indicateur

choisi permet, en mesurant le nombre de sites naturels et de paysages bénéficiant d'une protection, d'approcher la richesse du patrimoine naturel et culturel de la région.

Organismes producteurs : DREAL Centre, CEN Centre



### Analyse :

En 2013, la région compte quatre réserves naturelles nationales et trois réserves naturelles régionales. En 2014, La région Centre classe le Marais de Taligny en réserve naturelle régionale. Les réserves naturelles nationales s'appliquent à des parties d'une ou plusieurs communes dont la faune, la flore, le sol, les eaux, les gisements de minéraux ou de fossiles ou le milieu naturel présentent une importance particulière.

Quant aux réserves naturelles régionales, elles concernent des propriétés privées dont la faune et la flore sauvages présentent un intérêt particulier sur le plan scientifique et écologique.

On recense par ailleurs 22 arrêtés de biotope, qui visent à protéger les milieux peu exploités par l'homme et abritant des espèces animales et/ou végétales sauvages protégées.

Le conservatoire régional des espaces naturels assure, quant à lui, la préservation d'un réseau de 105 sites naturels variés (forêts alluviales, prairies,

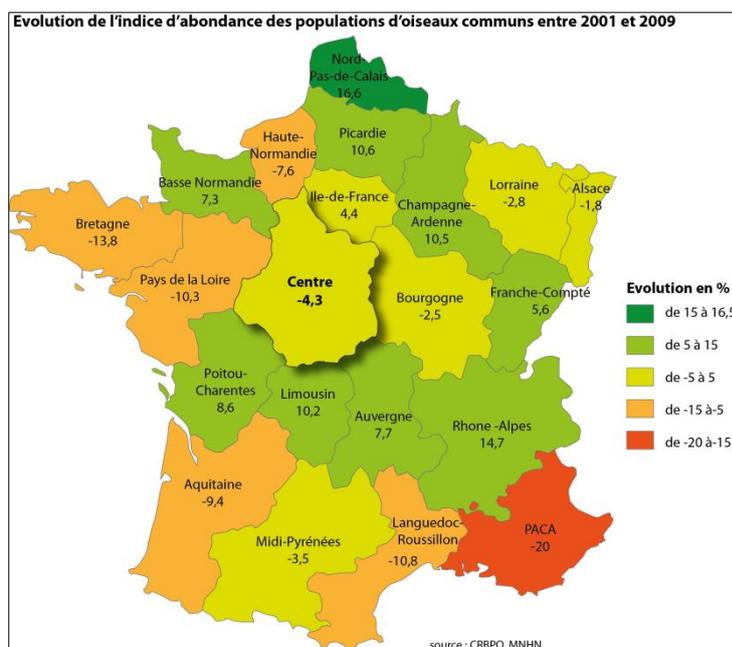
pelouses sèches, marais, étangs, grottes à chauves-souris...).

S'y ajoutent 192 sites inscrits et 100 sites classés (Loi 1930). Ce sont des sites naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Le Val de Loire est également classé patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2000, au titre des paysages culturels vivants. Son périmètre se situe entre les deux coteaux de la Loire entre Sully-sur-Loire (45) et Chalonnes-sur-Loire (49).

## ■ Biodiversité

### ↳ Indicateur : Evolution de l'indice d'abondance des populations d'oiseaux communs

↳ Entre 2001 et 2009, les populations d'oiseaux communs en région Centre ont globalement diminué de 4,3% plaçant la région au 15<sup>ème</sup> rang sur 21 en termes d'évolution. Les pertes les plus importantes d'espèces s'effectuent en milieu urbain, tandis que les relevés montrent une augmentation des espèces dans les milieux agricoles.



Organisme producteur : MNHN (Muséum national d'histoire naturelle).  
Source : STOC (Programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs).

Le programme de suivi des populations d'oiseaux nicheurs communs en France repose sur le suivi annuel assuré par des observateurs volontaires sur des points d'écoute. On distingue les espèces généralistes (Pigeon, Corneille, Pinson, Rossignol, Mésange bleue, Pic Vert...) des espèces spécialistes déterminées en fonction de leur habitat. 3 espèces spécialistes sont déterminées :

- les espèces des habitats agricoles (Alouette, Perdrix, Buse, Faucon crécerelle...)
- les espèces des habitats forestiers (Rouge-gorge, Mésange noire, Mésange huppé, Pouillot...)
- les espèces des habitats bâtis (Martinet noir, Chardonneret, Hirondelle, Moineau, Pie bavarde)...

Les comparaisons entre régions sont à prendre avec précaution dans la mesure où la population des groupes de spécialisation peut différer d'une région à une autre. Par exemple, les espèces spécialistes des milieux agricoles ne sont pas les mêmes en zone méditerranéenne, atlantique ou continentale.

### Pertinence :

Les activités humaines entraînent des évolutions sur la biodiversité laquelle désigne l'ensemble des organismes vivants et des milieux où ils vivent. Le suivi des espèces communes d'oiseaux est autant nécessaire à la compréhension des transformations que celui des espèces rares ou emblématiques. Les oiseaux apparaissent comme de bons indicateurs de l'état de biodiversité en raison de leur position élevée dans les réseaux trophiques (chaîne alimentaire des écosystèmes) et de leur grande variété d'exigences écologiques (espaces d'habitats, migrations...). Les oiseaux communs constituent un indicateur de l'état de la biodiversité ordinaire.

### Analyse :

La diminution des populations d'oiseaux en région Centre est principalement liée à celle des espèces en milieu bâti. Ces dernières ont en effet diminué de 14,6% ce qui est un taux particulièrement important au regard des autres régions. A titre de comparaison, la population d'oiseaux des milieux bâtis a augmenté de 40,6% en région Rhône-Alpes, alors qu'elle a diminué de 33,8% en Bretagne. En termes d'évolution de population pour cette catégorie d'oiseaux, la région se situe au 17<sup>ème</sup> rang national sur 21.

Le second facteur explicatif à cette diminution tient à celle des espèces dites généralistes. Leur population a diminué de 4,1%, situant la région Centre au 19<sup>ème</sup> rang, devant l'Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans la plupart des autres régions, la population des espèces généralistes augmente au détriment des espèces spécialisées, ce qui est un signe d'homogénéisation de la faune aviaire, et donc d'une perte de biodiversité. En région Centre, la population des espèces généralistes diminue au contraire, mais ceci ne signifie pas pour autant une amélioration de la biodiversité régionale.

Ainsi, malgré la présence de nombreux massifs forestiers (Sologne, forêt d'Orléans...), la population des oiseaux spécialistes des milieux forestiers a légèrement diminué (- 0,7%) ce qui place la région Centre au 10<sup>ème</sup> rang en termes d'évolution. Seules 7 régions sur 21 ont connu une augmentation de leur population d'oiseaux parmi ce groupe.

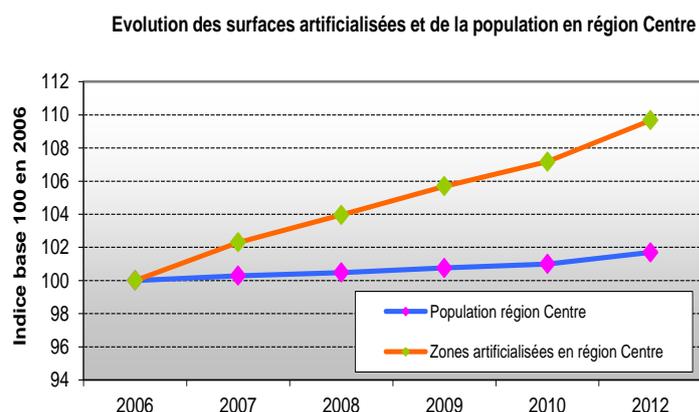
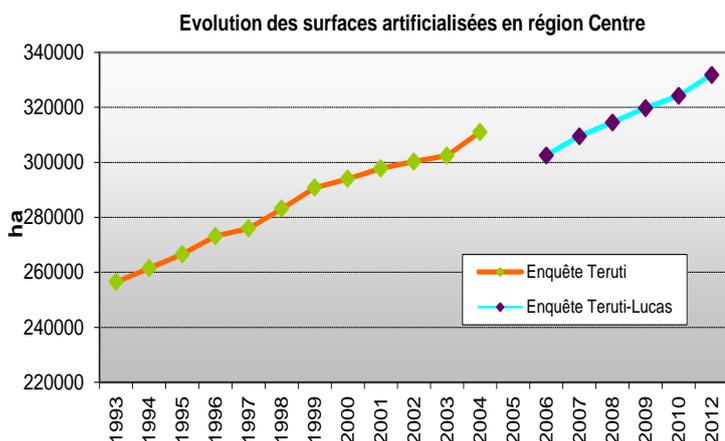
Toutefois, la situation de la région Centre montre des signes favorables au maintien de la biodiversité.

En effet, les espèces agricoles voient leur population augmenter (+ 5,7%), ce qui situe la région au 4<sup>ème</sup> rang national, après la région limousine, largement en tête avec + 21,3%, suivie par l'Auvergne (+ 9,5%) et la Franche-Comté (+ 8,2%). Le Limousin, l'Auvergne et le sud de la région Centre présentent des caractéristiques agricoles communes : des systèmes culturaux et parcellaires complexes avec une diversité des cultures et d'élevages, la présence de linéaire de haies, des vergers, prairies, etc. L'ensemble de ces éléments favorise la richesse des écosystèmes locaux et permet d'expliquer l'évolution favorable des populations d'oiseaux spécialistes des milieux agricoles.

## ■ Artificialisation du territoire

↳ Indicateur : Evolution des surfaces artificialisées comparée à l'évolution de la population **Actualisé**

↳ L'artificialisation du territoire ne cesse de croître. Entre 2006 et 2012, les surfaces artificialisées ont progressé de 9,7% alors que la population régionale elle n'a augmenté que de 1,7%. L'artificialisation résulte principalement de la construction de voies de communications nouvelles et des sols revêtus de type parking, ainsi que de l'extension des bâtis de volume haut. Elle se fait au détriment des terres agricoles de type jachères et prairies.



Organisme producteur : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Service de la statistique et de la prospective (SSP) - INSEE

Les territoires artificialisés considérés regroupent les espaces bâtis (bâtiments d'habitation, bâtiments d'activité et équipements), les routes et parkings, ainsi que les autres sols artificiels non bâtis (pelouses et jardins, chantiers, terrains vagues urbains, décharges). En 2005, l'enquête Teruti permettant entre autres de déterminer les superficies des zones artificialisées a été remplacée par une nouvelle enquête (Teruti-Lucas). Ce changement de méthodologie explique la rupture de série entre 2004 et 2005. Par ailleurs l'enquête de 2005 a été réalisée sur un échantillon restreint. Le choix a donc été fait de ne pas présenter les chiffres de 2005.

### Pertinence :

Les conséquences de l'artificialisation des sols sur l'environnement sont importantes et souvent irréversibles : fragmentation des espaces naturels et perte de biodiversité, imperméabilisation des sols et risque d'inondation, perte des ressources agricoles, dégradation des paysages...

L'artificialisation du territoire résulte de processus de développement humain et économique peu en accord avec l'environnement : étalement urbain, développement des infrastructures notamment routières, multiplication des zones d'activités économiques en périphérie des villes, etc. Le développement durable incite au contraire à mieux maîtriser ces phénomènes au regard de l'environnement. Les enjeux des politiques urbaines sont donc multiples et croisés : il s'agit de maîtriser l'étalement urbain et de permettre la densification de la ville existante, mais aussi de préserver et mettre en valeur les espaces naturels et agricoles.

### Analyse :

En 2012, les surfaces artificialisées de la région représentent presque 331 830 hectares, ce qui place le Centre au 6<sup>ème</sup> rang des régions les plus artificialisées, et au 12<sup>ème</sup> rang en valeur relative (part des surfaces artificialisées sur la surface totale). Au total, la région s'étend sur un territoire de 4 millions d'hectares dont 61% sont couverts par des espaces agricoles (cultures, prairies, jachères...) et 31% par des espaces naturels (forêts, landes, eaux, roches...). Les surfaces artificialisées représentent 8,4% de la surface totale (9% pour la métropole). Un tiers des surfaces artificialisées sont couvertes par des voies de communication (routes, voies ferrées...) et 35% par des sols enherbés artificiels (pelouses, chemins...). 15% des surfaces artificialisées sont couvertes par des sols revêtus et stabilisés de type parking et 13% par des surfaces bâties (habitations, bâtiments d'activités et équipements).

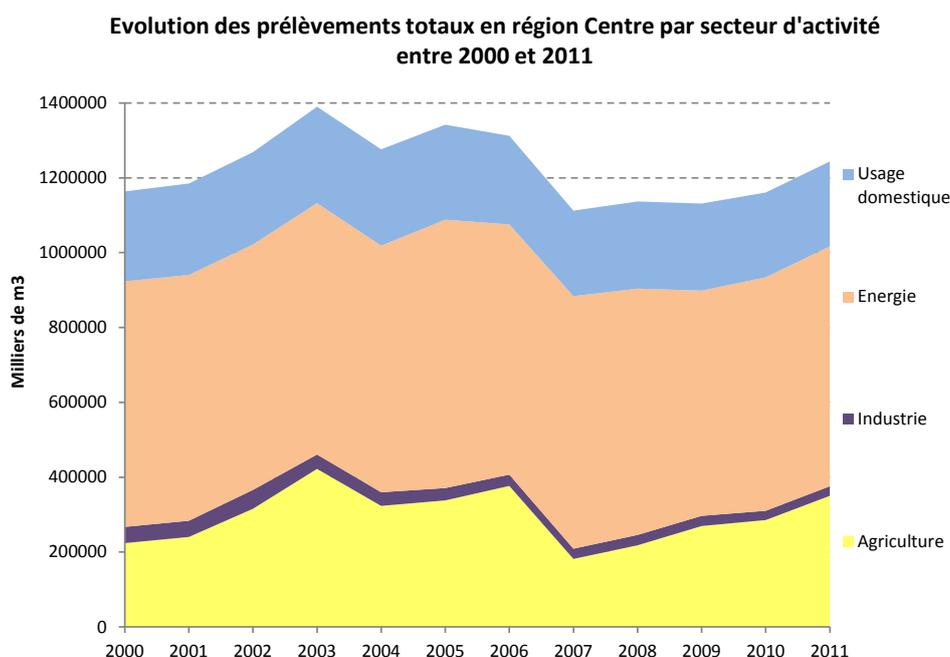
L'artificialisation du territoire ne cesse de croître. Entre 2006 et 2012, les surfaces artificielles ont progressé de 9,7% alors que la population n'a augmenté que de 1,7%.

L'artificialisation des sols gagne du terrain principalement en raison de la construction de nouvelles voies de communication et de l'extension des espaces bâtis de haut volume. Le développement des surfaces artificialisées se fait au détriment des zones agricoles qui ont diminué de 1,5% entre 2006 et 2012, en particulier les jachères.

## Eau

↳ Indicateur : Volume de prélèvements d'eau totaux (eau superficielle, eau souterraine) Actualisé

↳ L'eau prélevée en région Centre est à 56% d'origine superficielle. Elle est principalement destinée au secteur énergétique qui restitue près des trois quarts des volumes d'eau prélevés dans le milieu d'origine. Selon les années, les volumes d'eau prélevés peuvent varier fortement notamment en raison des besoins agricoles qui sont dépendants des conditions météorologiques (comme en 2003 et 2011, avec la sécheresse).



Organismes producteurs : Agences de l'Eau

Source : Données Agences de l'Eau, estimations IFEN

Le prélèvement diffère de la consommation. Le volume consommé est la part du volume qui, après usage, n'est pas restitué au cycle de l'eau continentale, à proximité du lieu de prélèvement. Il peut s'agir des quantités évaporées, absorbées, et des fuites dans les réseaux. Selon les usages, le taux de consommation (ratio entre le volume consommé et le volume prélevé) est très variable. Ainsi, la production d'énergie est le secteur le moins consommateur d'eau, une grande majorité des volumes prélevés étant restituée au milieu après usage. Ce secteur utilise donc de grandes quantités d'eau mais, en en restituant l'essentiel, il n'exerce qu'une pression modérée sur les ressources. Cet usage est néanmoins localement à l'origine d'importantes modifications du régime ou de la qualité des eaux. Le refroidissement des centrales ne totalise qu'un cinquième des volumes totaux consommés chaque année en France. A l'inverse, bien que seulement 14% des volumes prélevés en 2002 soient consacrés à l'irrigation des cultures en France, cette activité représente à elle seule près de la moitié des volumes consommés. On estime en effet que, en dehors d'une irrigation gravitaire, la quasi-totalité des volumes prélevés ne sont pas restitués à la ressource (« perdus » par évapotranspiration, absorption).

### Pertinence :

Indispensable à la vie, l'eau constitue une ressource naturelle, qu'il convient de préserver tant en termes de quantité que de qualité. Des prélèvements importants sont effectués pour satisfaire les besoins humains dans le cadre des activités telles que l'agriculture, l'industrie, l'énergie et les usages domestiques. Une partie de l'eau prélevée est consommée par absorption ou évaporation, le reste des volumes est restitué aux milieux aquatiques après utilisation, mais souvent avec une qualité altérée et une modification du régime des eaux. Les prélèvements ont donc des impacts sur l'état quantitatif et qualitatif des eaux.

### Analyse :

En 2011, le volume des prélèvements d'eau atteint 1,24 milliards de mètres cubes en région Centre. Plus de la moitié du volume d'eau prélevée (52%) est consacrée au refroidissement des centrales thermiques classiques et nucléaires. Le reste sert à l'irrigation des cultures (28%), aux usages domestiques (18%) et à l'industrie (2%). L'importance des prélèvements d'eau, tous usages confondus, situent le Centre vers le début du classement des régions, 6<sup>ème</sup> place.

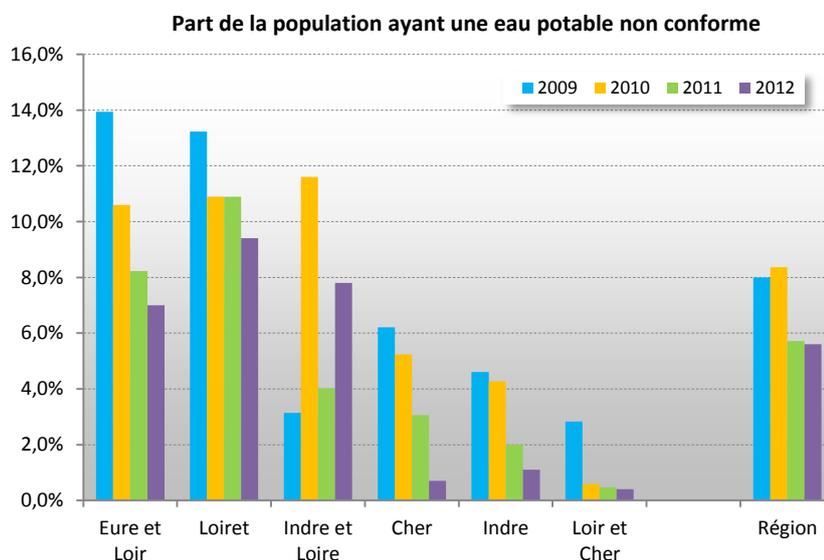
Des fluctuations importantes sont à constater au cours de la période 2000-2011. La région a connu un pic important en 2003, à cause de la canicule. Les prélèvements d'eau totaux en région Centre ont alors progressé de près de 10% entre 2002 et 2003, et de 34% pour le secteur agricole. A l'inverse, l'année 2007 est marquée par une diminution importante des prélèvements d'eau. Elle est essentiellement liée au secteur agricole, qui a vu sa part de prélèvement d'eau baisser de 52%.

Depuis 2007, les prélèvements d'eau progressent (+12%). Cette hausse est principalement liée au secteur agricole (+92% entre 2007 et 2011), alors que les secteurs de l'industrie et de l'énergie voient leurs prélèvements régresser (respectivement -6% et -5%). Quant aux prélèvements liés aux usages domestiques, ils diminuent également mais faiblement (-0,7%), sur la période récente.

Ces données sont à considérer au regard des volumes restitués dans les milieux. Ainsi, le secteur agricole représente le plus gros consommateur d'eau en région Centre, puisqu'il ne restitue que 10% environ de son volume d'eau, selon des données de 2006. A l'inverse, le taux de restitution de l'eau dans le cadre des usages domestiques est de 76%, et de 74 % pour les secteurs de l'énergie et de l'industrie.

↳ Indicateur : Nombre de personnes ayant une eau potable distribuée non-conforme Actualisé

↳ En 2012, 5,6 % de la population régionale, soit environ 141 300 personnes, recevait une eau potable non-conforme aux limites fixées quant aux quantités de pesticides, nitrates et microbiologie. Le département le plus touché par cette problématique est celui du Loiret avec 9,5% de la population. Entre 2009 et 2012, le nombre d'habitants ayant reçu une eau non conforme a diminué.



Organisme producteur : Agence Régionale de la Santé Centre.

Les chiffres présentés ne sont valables que pour les paramètres sur les pesticides, nitrates et microbiologie.

**Pertinence :** L'accès à l'eau potable d'une bonne qualité est une des conditions élémentaires au bon état de santé de la population. Or l'eau, dans son milieu naturel (eau superficielle et souterraine) est généralement altérée par l'impact des activités humaines et nécessite des traitements afin de la rendre propre à la consommation humaine. Dans ce cadre et afin de garantir la salubrité et la propreté de l'eau destinée à la consommation, la directive européenne 98/83/CE fixe au niveau européen des exigences à respecter au sujet de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Cette directive a été transposée en droit français dans le code de la santé publique (article R1321-1 à R 1321-66). Elle oblige le responsable de la distribution de l'eau potable (président du syndicat d'eau ou l'entreprise distributrice d'eau) à respecter un certain nombre de critères notamment par rapport à la radioactivité, les nitrates, pesticides, bactéries coliformes, sélénium, aluminium, etc. Les contrôles sont effectués par les Agences Régionales de la Santé, dépendantes du Ministère de la Santé.

**Analyse :**

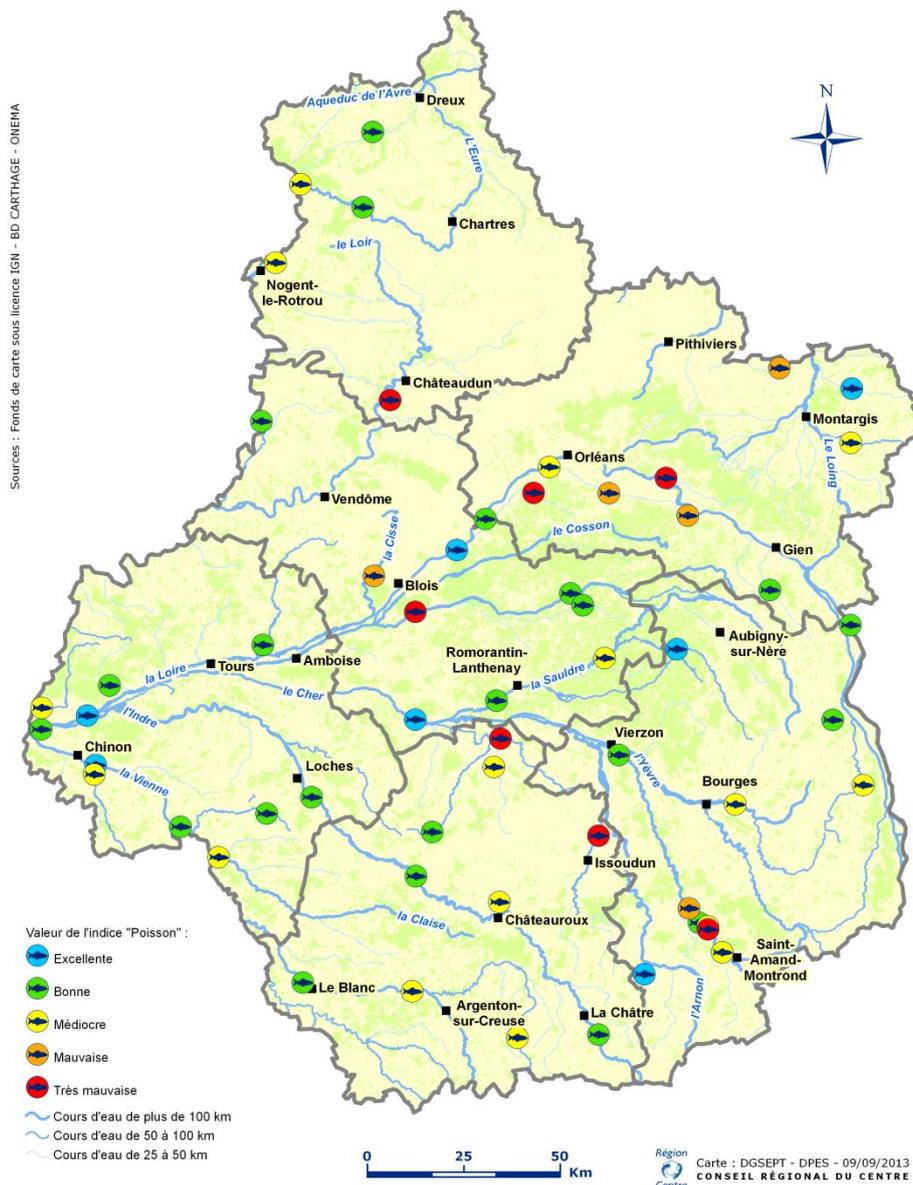
En 2012, 5,6 % de la population régionale, soit environ 141 300 personnes, recevait une eau potable non-conforme aux limites fixées quant aux quantités de pesticides, nitrates et microbiologie. Le département le plus touché par cette problématique est celui du Loiret avec 9,4% de la population, soit 60 635 personnes. Dans les départements de l'Eure-et-Loir et de l'Indre, 7% et 7,8% de la population soit 29 300 et 45 250 personnes ne reçoivent pas d'eau potable conforme aux critères fixés par la loi. Dans le département du Loir-et-Cher en revanche, la quasi-totalité de la population bénéficie d'une eau potable conforme (0,4% de la population n'en bénéficie pas soit 1 200 personnes).

On assiste à une diminution continue du pourcentage de population alimentée par une eau non conforme grâce principalement aux améliorations dans les départements d'Eure-et-Loir, du Loiret et du Cher. L'Eure-et-Loir, a vu son nombre d'habitants ayant reçu une eau potable non conforme diminuer de 50% entre 2009 et 2012 passant ainsi de 58 720 personnes en 2009 à 29 300 personnes en 2012. Le Loir-et-Cher est celui dont la diminution a été la plus marquée avec une baisse de 87% personnes ayant reçu une eau potable non-conforme. La population de l'Indre-et-Loire est en revanche plus nombreuse à avoir une eau potable non-conforme : elle passe de 18 320 personnes en 2009 à 45 250 personnes en 2012.

## Indicateur : Poissons Rivières (Indice de qualité des cours d'eau)

En 2011, 39 % des prélèvements de poissons effectués pour observer la qualité des cours d'eau en région Centre, sont considérés conformes aux niveaux attendus en situation peu ou pas modifiée par l'Homme. Mais une part non négligeable, soit un tiers des prélèvements, sont considérés médiocres notamment sur les cours d'eau plus petits.

### La qualité des cours d'eau en région Centre en 2011 à partir de l'indice "Poisson"



Organisme producteur : ONEMA

L'ONEMA a mis en place un Réseau Hydrobiologique et Piscicole (RHP) qui permet le suivi des peuplements de poissons et a pour objectifs principaux :

- de disposer d'un état annuel des peuplements de poissons dans les cours d'eau,
- de suivre l'évolution de ces peuplements et de quantifier les impacts des phénomènes naturels (sécheresses, crues) et des activités humaines,
- de fournir des informations sur certaines espèces plus particulièrement intéressantes sur un plan écologique ou halieutique.

Les informations recueillies dans le cadre du RHP permettent de construire un indice de qualité basé sur le peuplement de poissons : c'est l'Indice Poissons Rivières (IPR) qui a été mis au point pour la totalité du territoire national. Un peuplement de poissons est le résultat de nombreux facteurs, intervenant à diverses échelles d'espace et de temps. Au-delà des informations sur la présence ou

*l'absence de telle ou telle espèce, l'analyse des résultats des différents échantillonnages permet d'approcher la qualification de l'état des milieux aquatiques.*

#### **Pertinence :**

Outre la question des prélèvements, l'eau est l'objet de pressions en termes de qualité. Les rejets d'eaux usées, les pollutions industrielles et les épandages constituent les principaux facteurs de dégradation de la qualité des eaux, et par voie de conséquence d'un écosystème. Les poissons constituent un des éléments de qualité biologique permettant d'établir l'état écologique des cours d'eau. En effet, le poisson se trouve au sommet des réseaux trophiques, et a une grande variété d'exigences écologiques. Il est largement réparti dans les milieux aquatiques et possède une durée de vie importante, ce qui le rend sensible à la qualité de l'eau : c'est un organisme intégrateur des conditions du milieu aquatique, et donc un bon indicateur de sa qualité. L'indice poisson permet de mesurer l'écart entre le peuplement de poissons réel et celui attendu en situation de référence c'est-à-dire une situation peu ou pas modifiée par l'homme.

#### **Analyse :**

En 2011, plus d'un tiers des stations de pêche étudiées en région (22 stations sur 57) ont un niveau de peuplement de poissons satisfaisant par rapport à une situation de référence peu ou pas modifiée par l'homme. La plupart de ces stations se situent dans le sud régional, sur des cours d'eau de longueur et débit variés (la Loire, le Cher, l'Arnon, l'Indre...). De plus, sept prélèvements ont été estimés « excellents », dont deux réalisés le long de la Loire dans les départements de l'Indre-et-Loire et du Loir et Cher.

De façon non négligeable, la région Centre enregistre également un tiers de prélèvements considérés « médiocres » (soit 16 stations). Ces stations sont situées sur des cours d'eau moyens tels que la Sauldre, l'Angolin, la Claise... Chaque département est concerné par un niveau « médiocre » d'une partie de ses cours d'eau. Toutefois, le nombre de cours qualifié de « médiocres » est moins important que l'année dernière (-5 stations).

9% des prélèvements, soit 5 stations, ont été considérés mauvais, notamment dans le Loiret sur la Bergeresse, le Fusain et le Bec d'able.

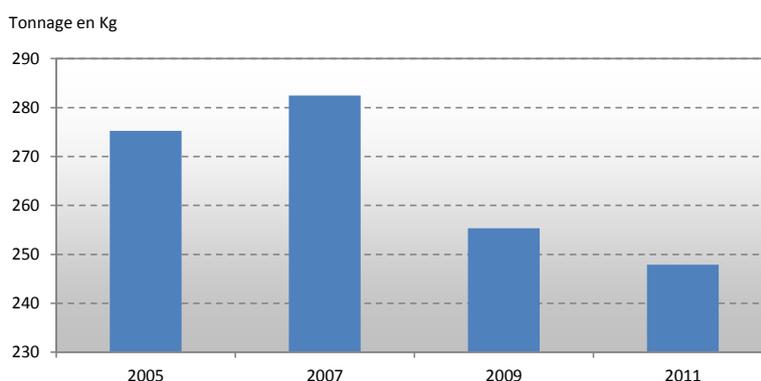
Enfin la région Centre enregistre également 7 stations où les prélèvements de poissons effectués sont considérés « très mauvais ». Ces stations se situent dans quatre départements de la région, excepté celui de l'Indre-et-Loire.

## ■ Déchets

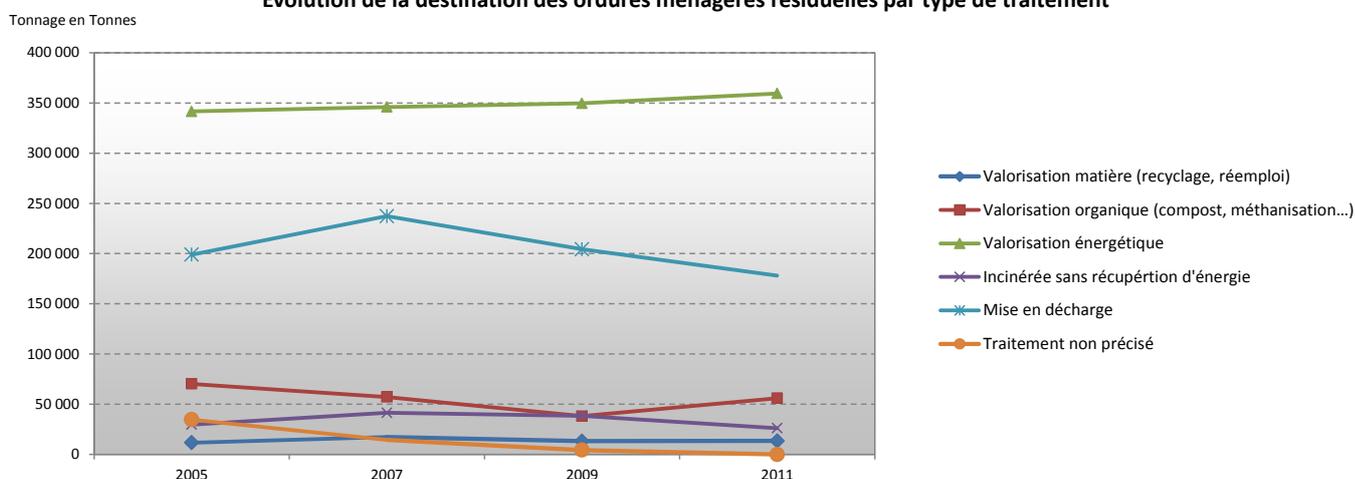
↳ Indicateur : Volume de déchets ménagers résiduels collectés dans le cadre du service public des déchets **Actualisé**

↳ Le volume de déchets ménagers résiduels collecté dans le cadre du service public s'élève à 633 300 tonnes, ce qui correspond à environ 248 Kg de déchets par an et par habitant. Ce volume de déchets a diminué de 7,8% entre 2005 et 2011. Plus de la moitié des déchets ménagers résiduels sont valorisés en région Centre (valorisation matière, énergétique et organique).

**Evolution de la quantité moyenne des ordures ménagères résiduelles collectées par habitant en Kg**



**Evolution de la destination des ordures ménagères résiduelles par type de traitement**



Organisme producteur : ADEME  
Source : Enquête « Collecte 2011 »

Champs : Ordures ménagères résiduelles (OMR) dans le cadre du service public des déchets.  
Les OMR désignent la part des déchets qui restent après les collectes sélectives. Cette fraction de déchets est parfois appelée « poubelle grise ». En région Centre, le poids des ordures ménagères résiduelles dans l'ensemble des déchets est de 43,1% contre 48,8% en France.

### Pertinence :

Pour limiter la pression environnementale exercée par l'augmentation des déchets (émissions de CO<sub>2</sub>, pollution des sols et de l'eau, nuisances olfactives...), deux moyens sont à déployer plus amplement : la diminution des déchets à la source et leur valorisation. La valorisation des déchets consiste à transformer les déchets ménagers soit en énergie renouvelable soit en matériaux réutilisables. La transformation en énergie renouvelable peut se réaliser par

l'incinération des déchets et la récupération de l'énergie produite (vapeur ou électricité). La transformation des déchets en matériaux s'exécute en particulier à travers le recyclage et le compostage. Ces différents modes de valorisation constituent une alternative aux décharges et favorisent la préservation des matières premières naturelles. Ainsi, ces deux moyens permettent de répondre aux objectifs de la loi du Grenelle de l'environnement II, promulguée le 12 juillet 2010. Cette loi porte engagement national pour l'environnement et aborde six chantiers, dont le but est la réduction des consommations énergétiques, le développement des énergies renouvelables et la baisse de la pollution de l'air.

**Analyse :**

En région Centre, 2 555 130 habitants, en 2011, sont desservis par une collecte d'ordures ménagères résiduelles organisée. Cette collecte représente une quantité de 633 000 Tonnes de déchets résiduels collectés, soit environ 248 Kg par habitant. Le volume de déchets résiduels par habitant tend à diminuer : -10% entre 2005 et 2011.

La valorisation énergétique reste la première destination du volume d'ordures ménagères résiduelles collectées. Sa part tend à augmenter (57% en 2011 contre 50% en 2005). 28% des déchets résiduels font l'objet d'une mise en décharge (29% en 2005), 9% sont utilisés pour la valorisation organique : production de compost, méthanisation (10% en 2005), 4% sont incinérés sans récupération d'énergie et enfin 2% sont recueillis dans les centres de tri, pour une valorisation matière (contre respectivement 4% et 1,7% en 2005).

La quantité de déchets valorisés par un recyclage ou un réemploi a augmenté de 15%, même constat pour les déchets avec une valorisation énergétique (+5% sur la même période). La quantité de déchets valorisés organiquement a quant à elle, baissé de 20%. Pour les déchets incinérés sans récupération d'énergie et mis en décharge, ils ont également diminué respectivement de 12% et de 10% entre 2005 et 2011.

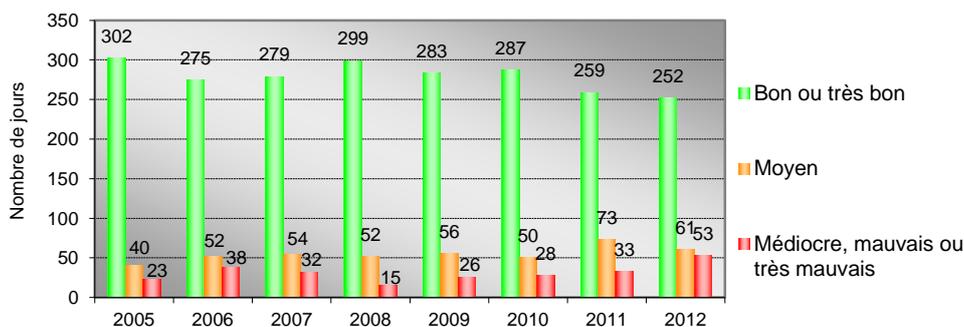
Au total, la proportion de déchets ménagers résiduels valorisés en région Centre (tri, compost, récupération d'énergie) atteint 68% en 2011 (contre 66% en France métropolitaine).

## Air

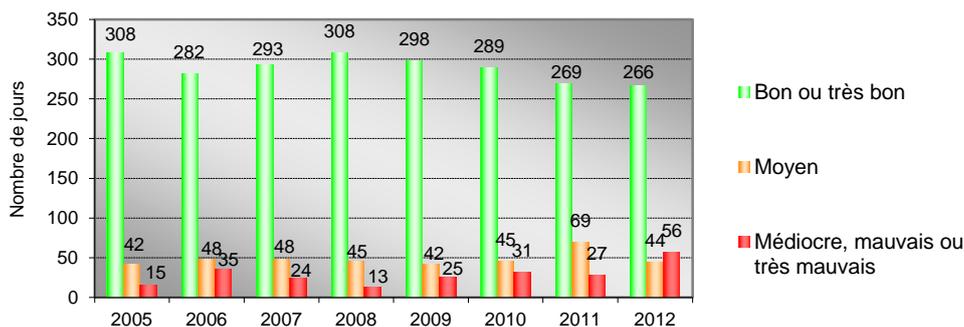
📌 Indicateur : Nombre de jours où l'indice ATMO est supérieur ou égal à 6. **Actualisé**

📉 En 2012, pour les agglomérations d'Orléans et de Tours, le nombre de jours où l'indice ATMO est considéré médiocre à très mauvais est de 53 jours pour Orléans et de 56 jours pour Tours. L'ozone reste le principal polluant des deux agglomérations régionales.

Evolution de l'indice ATMO dans l'agglomération d'Orléans



Evolution de l'indice ATMO dans l'agglomération de Tours



Organisme producteur : Lig'Air

L'indice ATMO est un indicateur destiné à fournir une information synthétique sur la qualité de l'air des grandes agglomérations, à partir des relevés journaliers effectués par les associations de qualité de l'air. Il est calculé chaque jour dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants à partir de la surveillance de quatre polluants : dioxyde d'azote, ozone, dioxyde de soufre et particules de type PM10. Pour chaque polluant, un sous-indice est déterminé variant de 1 à 10. La qualité de l'air est d'autant plus dégradée pour ce polluant que le sous-indice est élevé. Un sous-indice supérieur à 7 traduit une mauvaise qualité de l'air, pour ce polluant, un indice inférieur à 4, une très bonne qualité de l'air. L'indice ATMO final (caractérisant la qualité moyenne de l'air sur l'agglomération) est égal au sous-indice le plus élevé, ainsi déterminé pour chacun des quatre polluants. Les concentrations sont mesurées sur des stations de fond. L'indice ne permet donc pas de mettre en évidence des situations localisées de pollution.

### Pertinence :

La qualité de l'air représente une préoccupation environnementale importante pour les populations, en particulier pour les populations citadines. Les activités humaines à travers l'industrie, l'énergie, les transports routiers, ou les activités résidentielles (chauffage...) génèrent des gaz et particules importantes, notamment au-dessus des villes et à proximité. En fonction des conditions météorologiques (fort ensoleillement, chaleurs), des réactions chimiques se créent favorisant d'autant plus la production de gaz polluants (l'ozone notamment). Cela a des répercussions directes sur la santé humaine : augmentation des cas d'asthme chez les enfants, des allergies, gênes respiratoires...

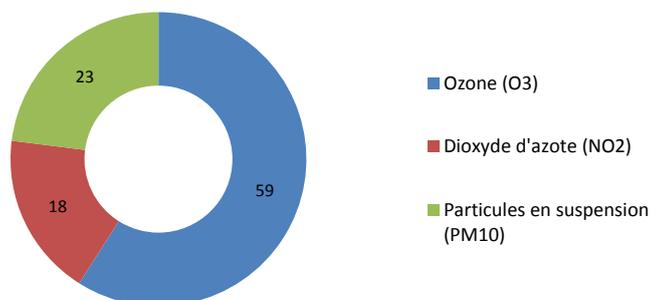
La loi sur l'air reconnaît à chacun le droit de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé. Ainsi, le code de l'environnement (article L.221-1 à L.221-6) prévoit une surveillance de la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire.

## Analyse :

La qualité de l'air en région Centre est relativement bonne, toutefois des épisodes de pollutions à l'ozone, généralement « importés » de régions voisines (Ile-de-France notamment) sont régulièrement observés. De plus, des épisodes de pollutions aux particules pouvant se produire l'hiver et en début de printemps sont de plus en plus constatés ces dernières années. Ainsi en 2012, la qualité de l'air dans les agglomérations de Tours et d'Orléans a été qualifiée de « bonne voire très bonne » 266 et 252 jours respectivement dans l'année (c'est-à-dire un indice ATMO inférieur ou égal à 4). La qualité de l'air a été « médiocre, mauvaise ou très mauvaise » 53 jours dans l'agglomération orléanaise et 56 jours dans celle de Tours (indice supérieur ou égal à 6), nombre de jours le plus conséquents depuis 2005.

Cependant, sur l'agglomération d'Orléans, on remarque une augmentation des jours où l'air est qualifié de « médiocre, mauvais ou très mauvais » (+ 30 jours), et à l'inverse une diminution des jours où la qualité de l'air est « bonne ou très bonne » (- 50 jours), sur la période 2005-2012. On constate la même tendance pour l'agglomération de Tours : - 58 jours où la qualité de l'air est « bonne ou très bonne » et + 41 jours où l'air est « médiocre, mauvais ou très mauvais ». Cette augmentation est principalement due à la modification de la mesure des particules et des échelles de l'indice ATMO (arrêté du 21 décembre 2011).

### Les concentrations des polluants en région Centre en 2012 (en $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )



L'ozone est le principal polluant parmi les trois polluants atmosphériques pris en compte dans l'indice ATMO. En 2012, il représente 59% des concentrations en région Centre. Son seuil de protection de la santé humaine, fixé à  $125 \mu\text{g}/\text{m}^3$  pendant 8 heures consécutives, a été dépassé une trentaine de jours en région Centre, en 2012. L'ozone est un polluant secondaire qui résulte de l'interaction entre différents gaz précurseurs (oxyde d'azote, carbone...) et le rayonnement ultraviolet solaire. Ainsi, l'ozone a atteint son niveau record en 2003, l'année de canicule, avec  $55 \mu\text{g}/\text{m}^3$  en moyenne. En 2012, la mesure de l'ozone en région Centre, se situe autour de  $51 \mu\text{g}/\text{m}^3$  en moyenne (taux élevé dû à des raisons météorologiques : canicule). Après une

importante diminution de la concentration d'ozone entre 2006 et 2007 (-9%), une nouvelle hausse est à constater entre 2007 et 2010 (+7%). Depuis 2010, la concentration stagne autour de  $51 \mu\text{g}/\text{m}^3$ .

Les particules en suspension représentent 23% des concentrations incluses dans le calcul de l'indice ATMO en 2012. Elles sont issues en grande partie des secteurs de l'agriculture, de l'industrie, du résidentiel (chauffage) et du trafic automobile. Après une forte augmentation entre 2006 et 2007 (+ 50%) dû à la prise en compte de la fraction volatile, une diminution progressive de ces particules à suspension est à constater entre 2007 et 2012 (- 18,5%).

Le dioxyde d'azote représente quant à lui près de 18% des émissions. Il est principalement émis par le secteur du transport routier. Son seuil d'information, fixé à  $200 \mu\text{g}/\text{m}^3$  en moyenne horaire n'a jamais été dépassé en région Centre, en station de fond. Après une période de diminution entre 2003 et 2008 (-24%), la concentration en dioxyde d'azote a augmenté de nouveau entre 2008 et 2010 (+5%). Pour connaître à nouveau une baisse de 7% entre 2010 et 2012.

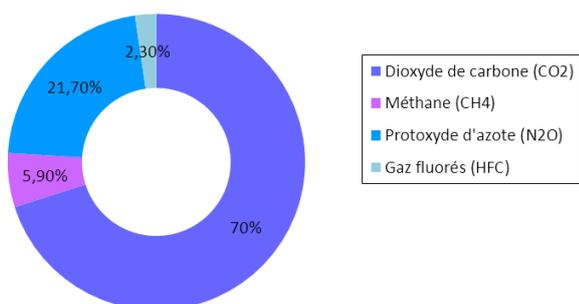
# Assurer la transition énergétique

## ■ Climat – Energie

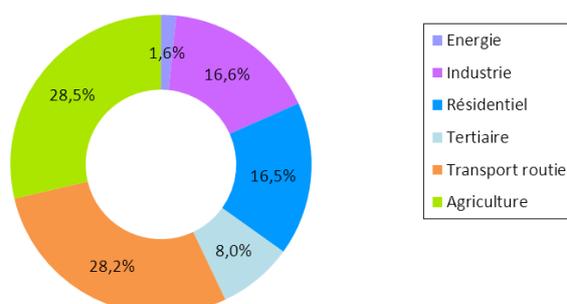
### ↳ Indicateur : Emissions de gaz à effet de serre (GES)

↳ En 2008, les émissions de gaz à effet de serre en région Centre s'élèvent à 9,2 de tonnes équivalentes de CO<sub>2</sub> (teqCO<sub>2</sub>) par habitant. 70% de ces émissions proviennent du dioxyde de carbone. Ce gaz est présent dans tous les secteurs d'activité, en particulier celui des transports routiers. Le secteur de l'agriculture est également un des premiers secteurs émetteurs de gaz à effet de serre en région. L'activité agricole génère en effet des émissions du protoxyde d'azote dont le pouvoir de réchauffement global est 310 fois supérieur à celui du dioxyde de carbone.

Répartition des émissions de gaz à effet de serre par catégorie de gaz 2008



Répartition des émissions de gaz à effet de serre par secteur d'activité en 2008



Organisme producteur : Lig'Air

La méthode de comptabilité des GES utilisée ci-après est la méthode dite « cadastrale » dont les données sont fournies par Lig'Air (Association Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) en région Centre). Il s'agit d'une méthode mise en œuvre à l'échelle nationale par le CITEPA (Centre Interprofessionnel Technique d'Etudes de la Pollution Atmosphérique) et aux échelles régionales par les AASQA. Cette méthode sert de référence pour le suivi des engagements internationaux (protocole de Kyoto notamment). Elle est aujourd'hui reconnue et normalisée, et fait l'objet d'un cadre international cohérent, homogène et comparable. Les données comparatives sur l'agriculture sont toutefois à considérer avec précaution : certaines AASQA utilisent les données de CORINAIR datées de 2007 (comme Lig'Air) et d'autres se basent sur les données du GIEC (Groupe d'Expert Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat). Une harmonisation des données est prévue prochainement.

### Pertinence :

Les différents gaz à effet de serre liés à l'activité humaine rejetés dans l'atmosphère (dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote, et gaz fluorés) sont les principaux facteurs mis en cause dans le dérèglement climatique. Leur Pouvoir de Réchauffement Global (PRG) diffère selon la nature des gaz. Le PRG se définit comme le forçage radiatif (c'est à dire la puissance radiative que le gaz à effet de serre renvoie vers le sol), cumulé sur une durée de 100 ans. Il est mesuré relativement au CO<sub>2</sub>, gaz de référence. Il est exprimé en équivalent CO<sub>2</sub> du fait que par définition, l'effet de serre attribué au CO<sub>2</sub> est fixé à 1 et celui des autres substances relativement au CO<sub>2</sub>. Ainsi, le PRG du CO<sub>2</sub> est de 1, celui du méthane de 21, du protoxyde d'azote de 310 et ceux des gaz fluorés varient de 140 à 23 900. Pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, la Région Centre s'est donnée pour ambition, à travers son Plan Climat-Energie-Territoire (PCET), de réduire de 40% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 (sur la base 1990).

### Analyse :

En 2008, les émissions annuelles de GES de la région Centre s'élèvent à plus de 23,4 millions teqCO<sub>2</sub>, soit environ 9,2 teqCO<sub>2</sub> par habitant. Le dioxyde de carbone est le principal gaz à effet de serre : 70% des émissions des gaz à effet de

serre sur le territoire régional proviennent du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Sa durée de vie dans l'atmosphère est d'environ 100 ans. Tous les secteurs d'activité humaine sont concernés par la production de ce gaz, mais celui des transports routiers en est le principal responsable. Ainsi, 39% des émissions de dioxyde de carbone en région Centre sont liées aux transports routiers, 22% sont liées au secteur résidentiel, 22% au secteur de l'industrie et 5% au secteur agricole (notamment par l'utilisation des engins spéciaux : tracteurs, chariots élévateurs...).

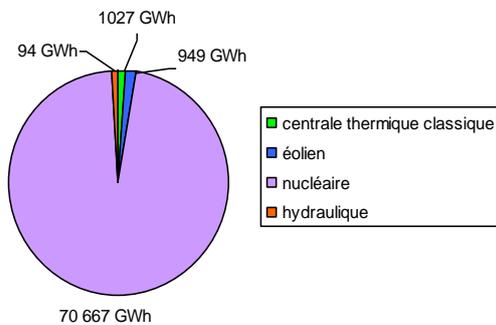
Le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O) est le second gaz à effet de serre produit dans la région. Il représente 22% des émissions totales. Il s'agit d'un puissant gaz à effet de serre dont le pouvoir de réchauffement global (PRG) sur 100 ans est 310 fois supérieur à celui du dioxyde de carbone. Il provient essentiellement des phénomènes de nitrification / dénitrification dans les sols cultivés notamment du fait de l'utilisation d'engrais azotés minéraux et de la gestion des déjections animales. Ainsi en région Centre, 96% des émissions de protoxyde d'azote sont dues au secteur agricole. Ainsi, sur la quantité totale de gaz à effet de serre émise en région Centre (soit 23,4 millions teqCO<sub>2</sub>), 28,5% sont issues des pratiques relatives aux cultures agricoles (soit 6,7 millions de teqCO<sub>2</sub>).

Les secteurs des transports et de l'agriculture sont donc les principaux secteurs émetteurs en région Centre. Ils participent chacun à environ 28% des émissions totales en région Centre. Le secteur résidentiel représente quant à lui 16,5 % des émissions régionales. Elles sont essentiellement liées à la consommation d'énergie par la combustion de produit carboné (fioul, gaz naturel ...), servant au chauffage et la production d'eau chaude en particulier.

## Indicateur : Production d'énergie électrique par filière

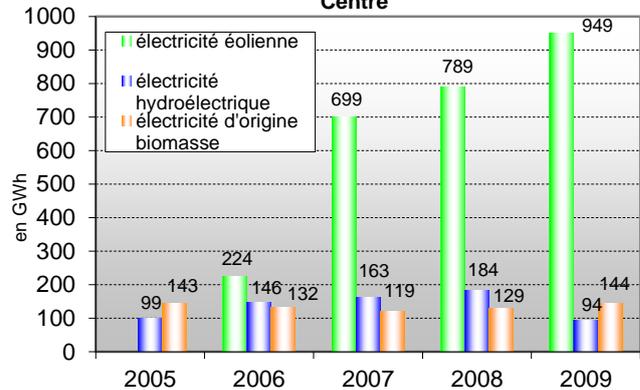
La production électrique en région Centre est dominée à 97% par l'énergie nucléaire. Mais la part des énergies renouvelables tend à augmenter. Ainsi, la production d'électricité éolienne a été multipliée par 4 entre 2006 et 2009. La région Centre se situe au 3<sup>ème</sup> rang national en 2010 en matière de production électrique éolienne avec une production de 1 088 GWh, soit 11% de la production nationale d'électricité éolienne.

Production d'énergie électrique par filière en région Centre en 2009



Organisme producteur : MEDDTL (CGDD/SOeS)

Production d'électricité renouvelable en région Centre



### Pertinence :

Face au risque d'épuisement des ressources fossiles (pétrole et gaz naturel notamment) et à l'augmentation des gaz à effet de serre, le développement de la production d'énergie à partir de sources renouvelables constitue un enjeu majeur du développement durable. Les énergies renouvelables sont regroupées en 5 familles : les énergies éoliennes, hydrauliques et solaires, la biomasse et la géothermie. En plus de leur caractère renouvelable, elles n'émettent pas ou peu de gaz à effets de serre ou de déchets et elles favorisent une production locale de l'énergie. En France, l'énergie la plus produite est l'électricité.

### Analyse :

En 2009, la région Centre a produit 72 739 GWh d'électricité (équivalent à 18 594 ktep). L'électricité produite est majoritairement d'origine nucléaire (97% de la production). Les autres sources d'électricité représentent une part modeste de la production totale (moins de 3%).

Si la part du nucléaire est majoritaire en région Centre, sa production tend à légèrement diminuer (-3% par an en moyenne entre 2006 et 2009) au profit des autres sources d'électricité. La production d'électricité renouvelable en région Centre a plus que doublé en trois ans, passant de 502 GWh en 2006 à 1 189 GWh en 2009. Cette forte progression est essentiellement due à l'essor de l'énergie éolienne, qui a vu sa production multipliée par 4 entre 2006 et 2009, passant de 224 à 949 GWh. En 2010, la région Centre produit 1 088 GWh d'électricité d'origine éolienne, soit une progression de 15% par rapport à 2009. Ainsi, alors que la région se situait au 2<sup>ème</sup> rang national, devant la région Picardie en termes de production éolienne en 2009, en 2010 la région Centre se situe au 3<sup>ème</sup> rang national, devant la Picardie et Languedoc-Roussillon dont la puissance éolienne a augmenté pour chacune de 30% cette dernière année. En 2010, la région Centre contribue à hauteur de 11% dans la production totale d'électricité éolienne de la métropole (9 970 GWh).

Près de 80 % des énergies renouvelables en région Centre sont le fait de l'énergie éolienne. La seconde source d'électricité renouvelable en région Centre est d'origine biomasse, puisque selon les estimations sa puissance totale s'élèverait à 144 GWh en 2009.

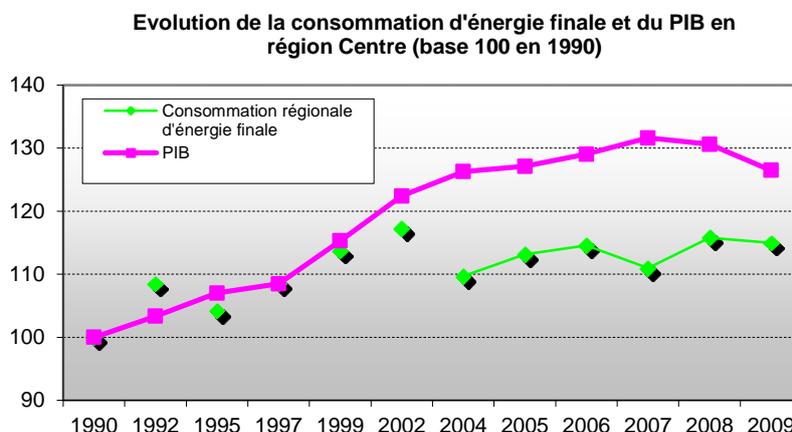
L'hydroélectricité représente 94 GWh en 2009, produits par 22 installations hydrauliques dont les 3 barrages sont situés à Eguzon, la Roche au Moine et Roche Bat. La production d'hydroélectricité, en revanche, a connu une diminution importante entre 2006 et 2009 (-13,6% par an).

Les centrales thermiques classiques ont produit 1 027 GWh. Plus des trois quarts de cette production sont issues d'installations en cogénération.

Au total, la part de la production d'électricité renouvelable en région Centre dans la consommation finale d'électricité est passée de 1,5% en 2005 à 6,9% en 2009, notamment grâce à la forte progression de l'énergie éolienne.

## ↳ Indicateur : Evolution de la consommation énergétique finale régionale comparée à celle du PIB régional

↳ Entre 1990 et 2009, l'activité économique de la région Centre (mesurée par le PIB) a augmenté plus fortement que la consommation d'énergie finale (1,2% par an contre 0,7% par an en moyenne) : les activités économiques et humaines sont donc aujourd'hui moins consommatrices d'énergie qu'il y a 10 ans. Le secteur le plus consommateur est celui du résidentiel-tertiaire.



Organismes producteurs : MEDDTL (CGDD/SOeS).

Source : INSEE (chiffres PIB : semi-définitif en 2008, et provisoire en 2009).

L'énergie primaire correspond à l'énergie n'ayant subi aucune conversion. C'est l'énergie puisée dans la nature et, par extension, la production de certaines énergies par exemple de centrales hydrauliques ou nucléaires, d'origine photovoltaïque, éolienne, géothermique...

L'énergie finale est l'énergie rendue disponible pour le consommateur sous forme d'électricité, essence, gaz, fioul domestique etc. Il s'agit de l'énergie primaire moins les pertes de transformation et de distribution. Le consommateur, avec ses équipements, transforme l'énergie finale en énergie utile (force motrice, chaleur, etc.)

### Pertinence :

La consommation énergétique est fortement liée à la croissance économique. En effet, les acteurs économiques pour produire des biens et services, mais aussi les ménages dans leur vie quotidienne, utilisent l'énergie sous forme d'électricité, de produits pétroliers, gaz naturel ou encore d'énergies renouvelables. Pour limiter une pression sur ces ressources énergétiques, la logique du développement durable invite à avoir une gestion économe de l'énergie tout en répondant à nos besoins et à ceux des générations futures. Ainsi, une croissance soutenable suppose de rechercher un découplage entre croissance économique et consommation d'énergie.

### Analyse :

En 2009, la consommation énergétique finale dans le Centre atteint 6 367 ktep, soit 33 % de la production régionale (19 000 ktep).

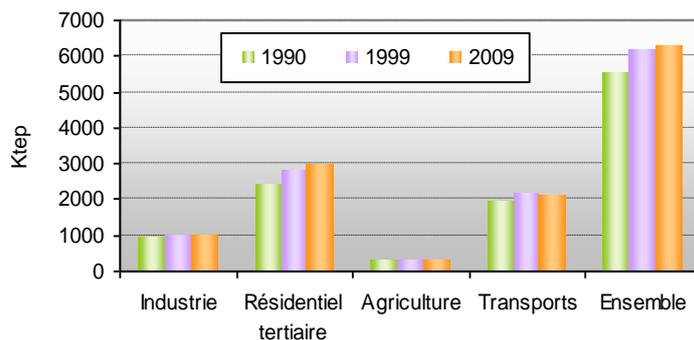
Le résidentiel tertiaire est le secteur le plus consommateur d'énergie (47%) suivi des transports (34%), de l'industrie (16%) et de l'agriculture (4%).

Entre 1990 et 2009, la consommation énergétique s'est accrue de 0,7% en moyenne annuelle contre 1,2% pour le produit intérieur brut en volume. Après avoir augmenté de 1,2% par an en moyenne pendant douze ans, la consommation énergétique a baissé de 3,2% par an entre 2002 et 2004, laissant présager un début de découplage avec l'évolution du PIB. Mais, elle enregistre les deux années suivantes une nouvelle hausse non négligeable (2% par an en moyenne) et supérieure à celle du PIB (1,2%). Pour l'année 2007, la consommation énergétique diminue de 3,1% alors que le PIB augmentait de 2% la même année. Cependant l'année suivante, en 2008, la consommation énergétique se rapproche de son plus haut niveau atteint en 2002, avec une croissance de 4%, alors que le PIB a diminué de 0,8% sous l'effet de la crise. En 2009, la consommation d'énergie diminue à nouveau (-0,6%), mais cette évolution est moins marquée que celle du PIB régional (-3,2%<sup>1</sup>).

1 Chiffre provisoire

Entre 1990 et 2009, c'est le secteur du résidentiel tertiaire qui contribue le plus à la hausse de la consommation d'énergie : les consommations d'énergie de ce secteur ont augmenté de 1,1% par an en moyenne. Cette progression s'explique par l'accroissement de la population, la baisse du nombre d'occupants par logement ainsi que par l'utilisation accrue des équipements électriques et électroniques. L'industrie et le transport ont accru également leurs consommations, respectivement de 0,2% et 0,4% en moyenne annuelle.

**Evolution des consommations d'énergie finale par secteur en région Centre**

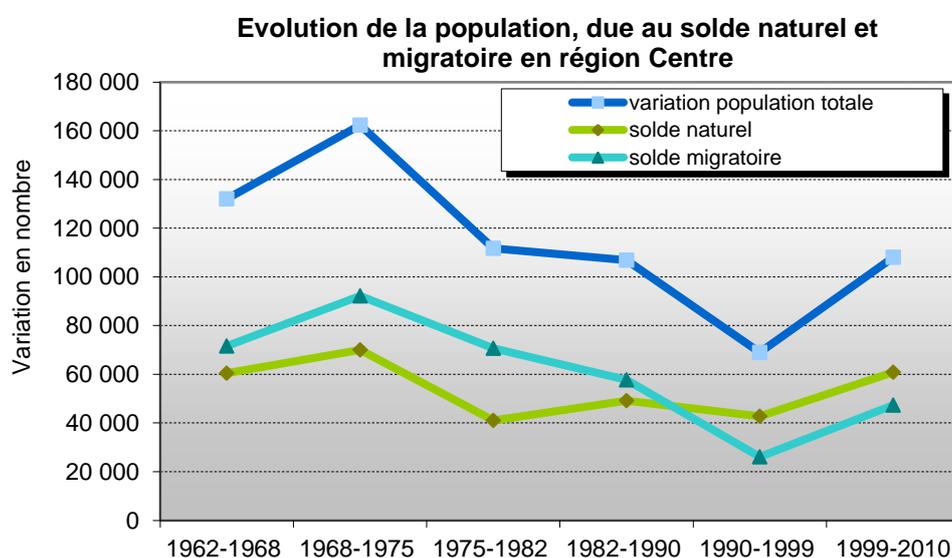


# Développer un territoire attractif et solidaire

## ■ Démographie

↳ Indicateur : Evolution de la population totale, due au solde naturel et migratoire

↳ Avec plus de 2,5 millions d'habitants en 2010, la région Centre a accueilli en moyenne 10 000 habitants par an depuis 1999. Son taux de croissance démographique est de 0,4% par an en moyenne entre 1999 et 2010, ce qui situe la région Centre au 12<sup>ème</sup> rang national en termes de dynamisme démographique.



Organisme producteur : INSEE

### Pertinence :

Comprendre et prévoir les structures démographiques de demain est un élément essentiel à la réflexion de l'aménagement durable du territoire. En effet, les dynamiques démographiques, qu'elles soient naturelles ou migratoires, réorganisent et structurent les territoires à travers l'habitat, les déplacements, l'occupation des sols, l'offre de services et d'équipements...L'indicateur choisi est donc un élément de contexte important à considérer dans la compréhension de l'évolution d'un territoire et dans l'élaboration des projets de développement durable.

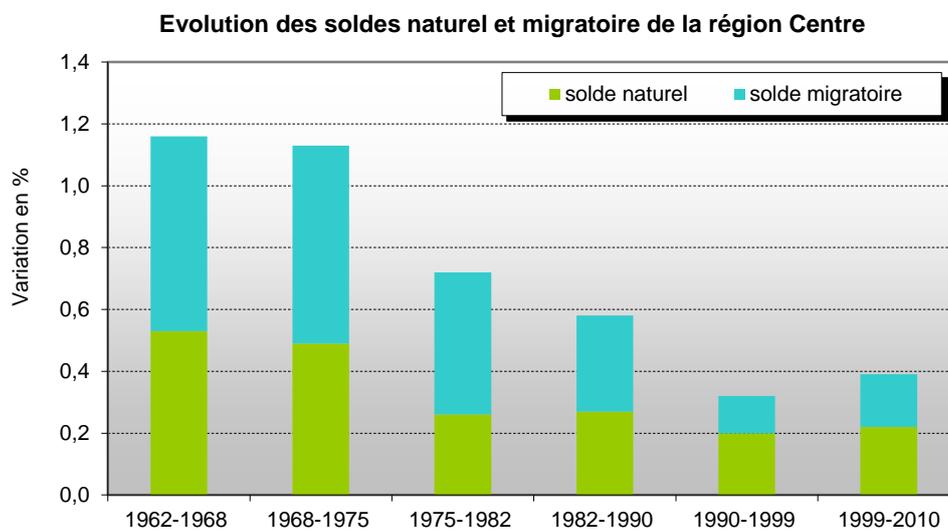
### Analyse :

En 2010, la population régionale est de 2 548 000 habitants, soit 108 100 de plus qu'en 1999. Gagnant en moyenne près de 10 000 habitants par an depuis 1999, le Centre représente 4,1% de la population métropolitaine en 2010 et se place ainsi au 10<sup>ème</sup> rang des régions les plus peuplées. La croissance de la population est plus modérée qu'en métropole : +0,4% par an en moyenne contre +0,6%. En revanche en région Centre, elle augmente à un rythme plus soutenue que la période précédente. Avec +0,3% entre 1990 et 1999, le taux de croissance de la population avait atteint son niveau le plus bas depuis le ralentissement entamé dans les années 1975.

La progression régionale du nombre d'habitants est due à la fois au solde naturel et au solde migratoire. Entre 1999 et 2010, les soldes naturel et migratoire ont augmenté tous deux de 0,2%. En France métropolitaine, le solde naturel s'est accru de +0,4% par an et le solde migratoire de +0,3% par an.

Des disparités territoriales sont à relever sur la période 1999-2010, l'évolution démographique est plus importante dans les départements de l'Indre-et-Loire, l'Eure-et-Loir et du Loiret puisqu'ils gagnent davantage d'habitants que le

reste de la région, avec respectivement +0,6%, +0,5% et +0,5% par an en moyenne. Les départements du sud régional se distinguent par une croissance négative pour le Cher (-0,1% par an, sur la même période) et nulle pour l'Indre. Le Loir-et-Cher connaît une évolution quant à lui identique à la moyenne régionale (+0,4% par an).



Organisme producteur : INSEE

↳ Indicateur : Evolution démographique des villes centres des agglomérations et des 16 pôles de centralité de la région

↳ En 2010, 26% des habitants de la région Centre, soit près de 675 000 personnes, résident dans les principales villes centre. Leur nombre a diminué de -0,3 % en moyenne par an entre 1999 et 2010, en raison du déficit du solde migratoire (-0,6%/an) alors que le solde naturel est positif (+0,3%/an).

Département	Villes centre des pôles de centralité	Evolution démographique entre 1999 et 2010	TCAM 1999-2010	Solde naturel 1999-2010	Solde naturel 1999-2010	Solde migratoire 1999-2010	Solde migratoire 1999-2010	Nombre d'habitants en 2010
Cher	Bourges	↓	-0,79%	↗	0,09%	↓	-0,88%	66381
Cher	Vierzon	↓	-0,89%	↓	-0,28%	↓	-0,61%	26946
Cher	Saint-Amand-Montrond	↓	-0,56%	↓	-0,55%	↓	-0,01%	10761
Cher	Aubigny-sur-Nère	↓	-0,21%	↓	-0,35%	↗	0,14%	5769
Eure-et-Loir	Dreux	↓	-0,23%	↗	0,89%	↓	-1,11%	31031
Eure-et-Loir	Chartres	↓	-0,34%	↗	0,42%	↓	-0,76%	38931
Eure-et-Loir	Châteaudun	↓	-0,59%	↗	0,02%	↓	-0,61%	13640
Eure-et-Loir	Nogent-le-Rotrou	↓	-0,52%	↓	-0,21%	↓	-0,31%	10884
Indre	Châteauroux	↓	-0,65%	↗	0,27%	↓	-0,92%	46140
Indre	Issoudun	↓	-0,40%	↓	-0,44%	↗	0,04%	13090
Indre	Le Blanc	↓	-0,04%	↓	-0,26%	↗	0,23%	6968
Indre	Argenton-sur-Creuse	↓	-0,05%	↓	-0,59%	↗	0,54%	5120
Indre	La Châtre	↓	-0,13%	↓	-0,85%	↗	0,72%	4482
Indre-et-Loire	Chinon	↓	-0,89%	↓	-0,20%	↓	-0,69%	7894
Indre-et-Loire	Tours	↗	0,15%	↗	0,38%	↓	-0,24%	134817
Indre-et-Loire	Loches	↗	0,25%	↓	-0,51%	↗	0,76%	6507
Indre-et-Loire	Amboise	↗	1,04%	↗	0,12%	↗	0,92%	12846
Loiret	Pithiviers	↓	-0,43%	↗	0,51%	↓	-0,94%	8804
Loiret	Orléans	↗	0,09%	↗	0,96%	↓	-0,87%	114167
Loiret	Gien	↓	-0,39%	↗	0,21%	↓	-0,59%	14684
Loiret	Montargis	↓	-0,23%	↗	0,31%	↓	-0,54%	14649
Loir-et-Cher	Blois	↓	-0,49%	↗	0,59%	↓	-1,08%	46492
Loir-et-Cher	Romorantin-Lanthenay	↓	-0,68%	↗	0,05%	↓	-0,73%	17027
Loir-et-Cher	Vendôme	↓	-0,41%	↓	-0,11%	↓	-0,30%	16920
<b>Région Centre</b>	<b>Total des 24 pôles de centralité (ville-centre)</b>	↓	<b>-0,26%</b>	↗	<b>0,33%</b>	↓	<b>-0,59%</b>	<b>674950</b>

Organisme producteur : INSEE

**Pertinence** : L'analyse de l'évolution démographique des villes permet de renseigner avec d'autres indicateurs, sur l'attractivité et la vitalité d'une ville. Elle témoigne plus précisément de la capacité d'une ville à garder et attirer de nouveaux habitants qui peut être expliquée par différents facteurs : l'offre de logements, les prix immobiliers, l'offre d'emplois, d'équipements, de services, les politiques urbaines, etc. Or dans un contexte de périurbanisation croissant et pour limiter les déplacements routiers quotidiens, il est important de rapprocher les lieux de résidence des lieux de vie (emplois, équipements, service...), et donc de densifier les villes à bon escient.

**Analyse :**

En 2010, 26% de la population, soit 675 000 habitants, vit dans les 24 pôles de centralité de la région définis dans le SRADDT. Entre 1999 et 2009, leur nombre a diminué de -0,26%/an en moyenne, soit une perte de 19 800 habitants environ en 11 ans. Globalement, la principale raison au déclin démographique des villes centre tient au déficit du solde migratoire (-0,6%), indiquant que le nombre d'habitants quittant ces villes est plus élevé que celui des nouveaux arrivants. En revanche, le solde naturel est positif (+0,3%) traduisant un nombre de naissances plus important que celui des décès.

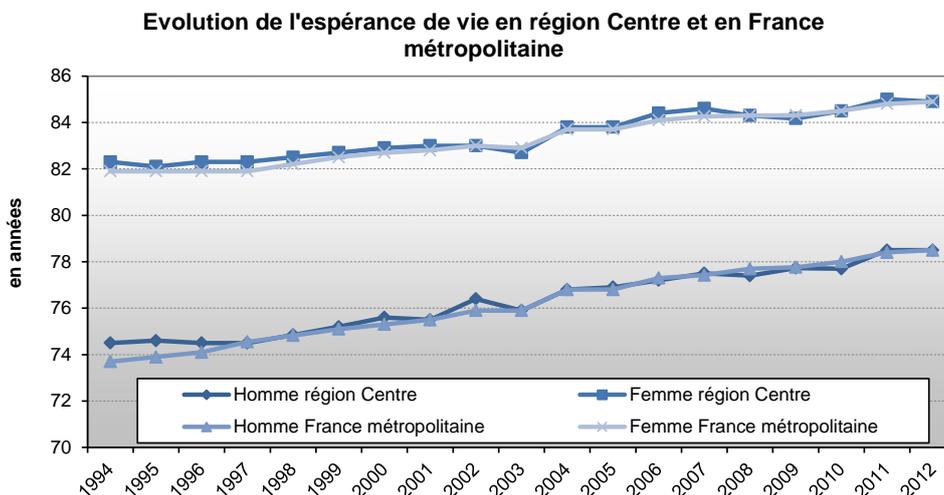
Néanmoins, de fortes disparités existent entre les villes. Sur l'ensemble, seules quatre villes sont en croissance : Amboise qui connaît le taux d'évolution le plus élevé (+1,04%/an), Loches (+0,25%/an), Tours (+0,15%/an) et Orléans (+0,09%/an). Tours et Orléans affichent des soldes migratoires négatifs avec respectivement -0,24% et -0,87% entre 1999 et 2010.

Outre Amboise et Loches, 4 villes centres du département de l'Indre (Issoudun, Le Blanc, Argenton-sur-Creuse et La Châtre) et une ville du Cher, Aubigny-sur-Nère, bénéficient de soldes migratoires positifs.

## Santé

### Indicateur : Espérance de vie selon les sexes Actualisé

En 2012, l'espérance de vie à la naissance est de 78,5 ans pour un homme et de 84,9 ans pour une femme. Elle est égale à la moyenne nationale pour les hommes comme pour les femmes. Depuis les années 1990, l'espérance de vie est en hausse, aussi bien pour les hommes que pour les femmes.



Organisme producteur : INSEE

Remarque : l'année 1998 n'est pas disponible

#### Pertinence :

L'amélioration de l'espérance de vie de la population est un aspect clé du développement durable : elle constitue à la fois une évolution positive, témoignant d'une amélioration de la situation sanitaire et un défi à relever pour les systèmes de santé publique et les régimes de retraite.

#### Analyse :

En région Centre, un garçon né en 2012 peut espérer vivre 4,9 ans de plus qu'un garçon né en 1990 et une fille 3,2 ans de plus.

La région se situe au 9<sup>ème</sup> rang des régions françaises métropolitaines qui ont l'espérance de vie la plus élevée : 78,5 ans pour les hommes et 84,9 ans pour les femmes. La région présentant la meilleure espérance de vie est l'Île-de-France, à la fois pour les hommes (80,1 ans) et pour les femmes (85,5 ans).

Ainsi en région Centre comme en France métropolitaine, l'écart entre les hommes et les femmes tend à se réduire en raison de l'augmentation continue de l'espérance de vie des hommes et de la stagnation, voire de la diminution de celle des femmes. En région Centre, l'écart hommes-femmes était de 7,2 ans en 2006 (contre 6,8 ans en métropole), il est désormais de 6,4 ans en 2012 (comme en France métropolitaine).

Au sein de la région, le département de l'Indre-et-Loire est celui où l'espérance de vie est la plus élevée aussi bien pour les hommes (79,4 ans), que pour les femmes (85,8 ans). A l'inverse, l'espérance de vie la moins favorable se situe dans le Cher, département aux caractéristiques plus rurales : pour les hommes (76,7 ans) et pour les femmes (84 ans).

Les projections démographiques de l'INSEE indiquent qu'en région Centre, le nombre de personnes âgées de plus de 80 ans devrait plus que doubler d'ici 2040. Il passerait ainsi de 141 500 personnes en 2007, soit 5,6% de la population régionale actuellement, à 308 770 personnes soit 11% de la population en 2040 (contre 9,7% en France métropolitaine). L'enjeu est actuellement fort en matière de politique sociale de prise en charge des personnes âgées et de maintien de leur qualité de vie.

Répartition de la population de la région Centre par tranche d'âge			
	2007	2040	Evolution 2007 - 2040
- 20 ans	24,3%	22,3%	- 2 points
20 - 29 ans	11,3%	10,6%	- 0,7 point
30 - 59 ans	40,9%	33,7%	- 7,2 points
60 - 79 ans	17,9%	22,5%	+ 4,6 points
+ 80 ans	5,6%	11%	+ 5,4 points

Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

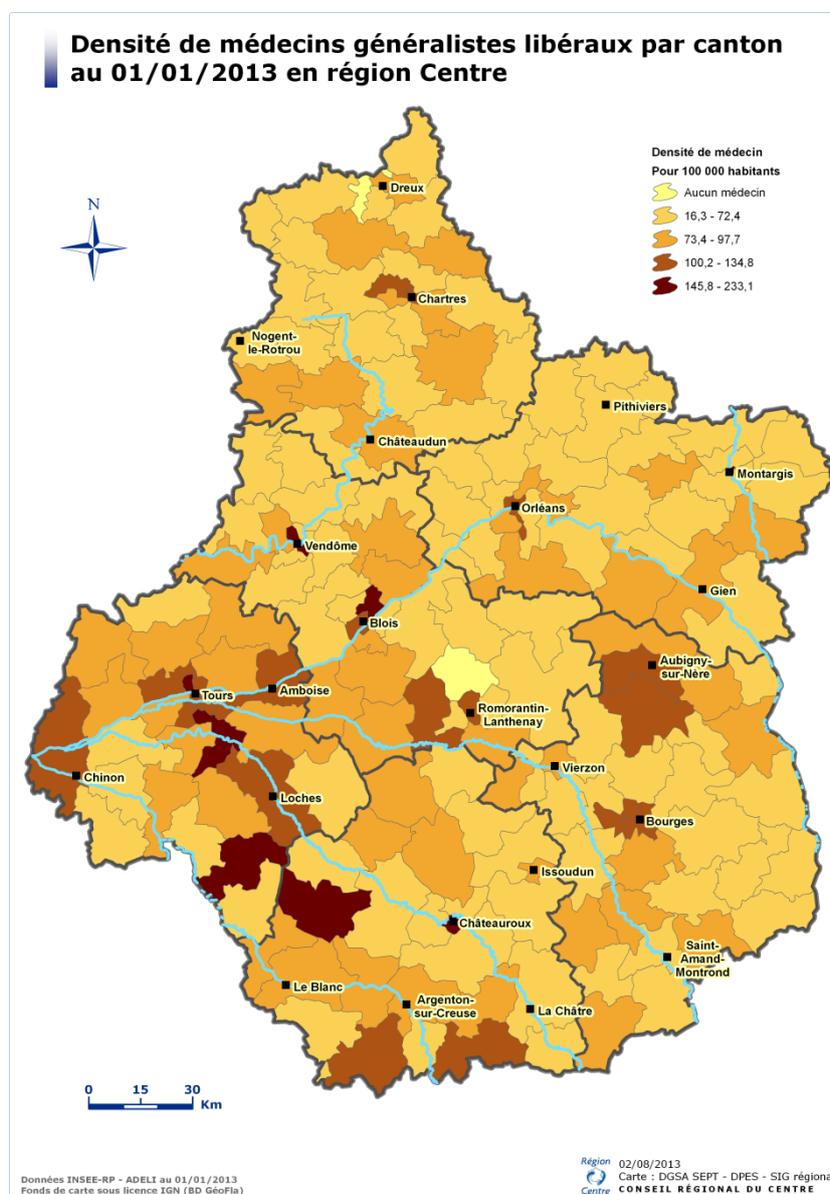
## Indicateur : Densité de médecins généralistes libéraux et densité d'infirmiers libéraux

En 2013, la densité de médecins libéraux en région Centre est de 87 pour 100 000 habitants, et celle des infirmiers de 76 pour 100 000 habitants. Ainsi, la région Centre se place au 20<sup>ème</sup> rang national en termes de densité de médecins. Dans un avenir proche, ce déficit pourrait se renforcer avec les nombreux départs à la retraite des professionnels.

Sur ces trois dernières années, le nombre de médecins généraux libéraux a augmenté de 1,7% et celui des infirmiers de 13 %. Cette augmentation reste cependant faible par rapport à la croissance de la population de la région Centre.

### Pertinence :

L'offre de soins dans une région contribue à garantir un état sanitaire satisfaisant à la population. Une répartition inégale de l'offre de soins sur le territoire conduit à des difficultés d'accès à la santé et des difficultés d'exercice pour les professionnels. L'observation des inégalités infrarégionales constitue une analyse indispensable pour vérifier le niveau de couverture du territoire en matière d'offre de soins et mettre en évidence les importantes disparités qui existent au sein de la région. Les médecins généralistes et infirmiers sont les professionnels de santé de premier recours indispensables à une population, leur densité sur le territoire contribue et permet de mesurer l'attractivité de la région.



### Analyse :

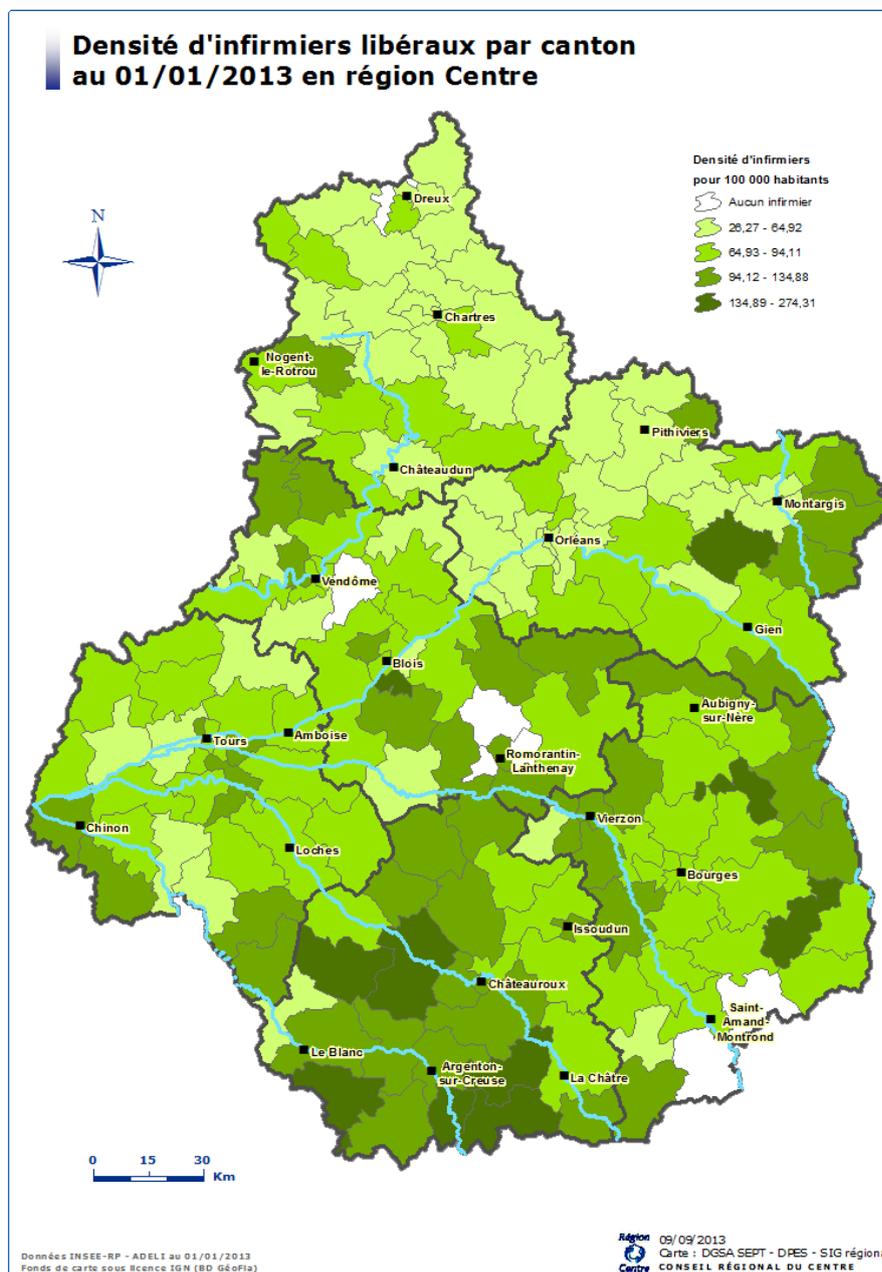
En 2013, la densité de médecins généralistes libéraux en région Centre est de 87 pour 100 000 habitants (contre 104 en France métropolitaine). La région se place au 20<sup>ème</sup> rang parmi les régions métropolitaines en termes de densité de médecins généralistes. 2 207 médecins généralistes libéraux sont répartis sur le territoire.

Les six départements de la région ont une densité inférieure à la moyenne nationale hormis l'Indre-et-Loire, qui affiche d'une densité de 107 médecins pour 100 000 habitants. Il se situe dans le premier tiers des départements métropolitains. Sa capitale, Tours, est le siège du Centre Hospitalier Régional et Universitaire. A l'inverse, les cinq autres départements font partis des 20 départements les moins denses : l'Eure-et-Loir avec une densité de 75 médecins pour 100 000 habitants, le Loiret (79 médecins pour 100 000 habitants), le Cher (81 médecins pour 100 000 habitants) et le Loir-et-Cher (86 pour 100 000). Le département de l'Indre à quant à lui, une densité de 89 médecins pour 100 000 habitants.

En termes d'évolution, la région Centre connaît une diminution de ces effectifs de 0,5% entre 2012 et 2013 (soit une baisse totale de 10 médecins). Les pertes les plus importantes se situent dans les départements de l'Eure-et-Loir, le

Loiret et l'Indre avec une diminution moyenne de près de 2% sur cette période. Le département du Loir-et-Cher, lui, a maintenu ses effectifs.

En 2013, près de 50% des médecins libéraux de la région Centre ont plus de 55 ans, ce qui pose problème en termes de reprises d'activités et d'offre de soins, notamment en milieu rural. En effet, l'isolement du personnel médical, le manque de services, ou des charges de travail importantes sont autant de facteurs qui peuvent freiner l'installation des jeunes médecins dans les communes rurales. La majorité de ces médecins généralistes libéraux prendront leur retraite d'ici 2020. Dans une moindre mesure, ce manque de médecins résulte également des évolutions démographiques : hausse et vieillissement de la population. Ainsi, le besoin potentiel d'ici 2020, sera de 1 150 médecins généralistes de plus, ce qui correspond à plus de la moitié des effectifs actuels.



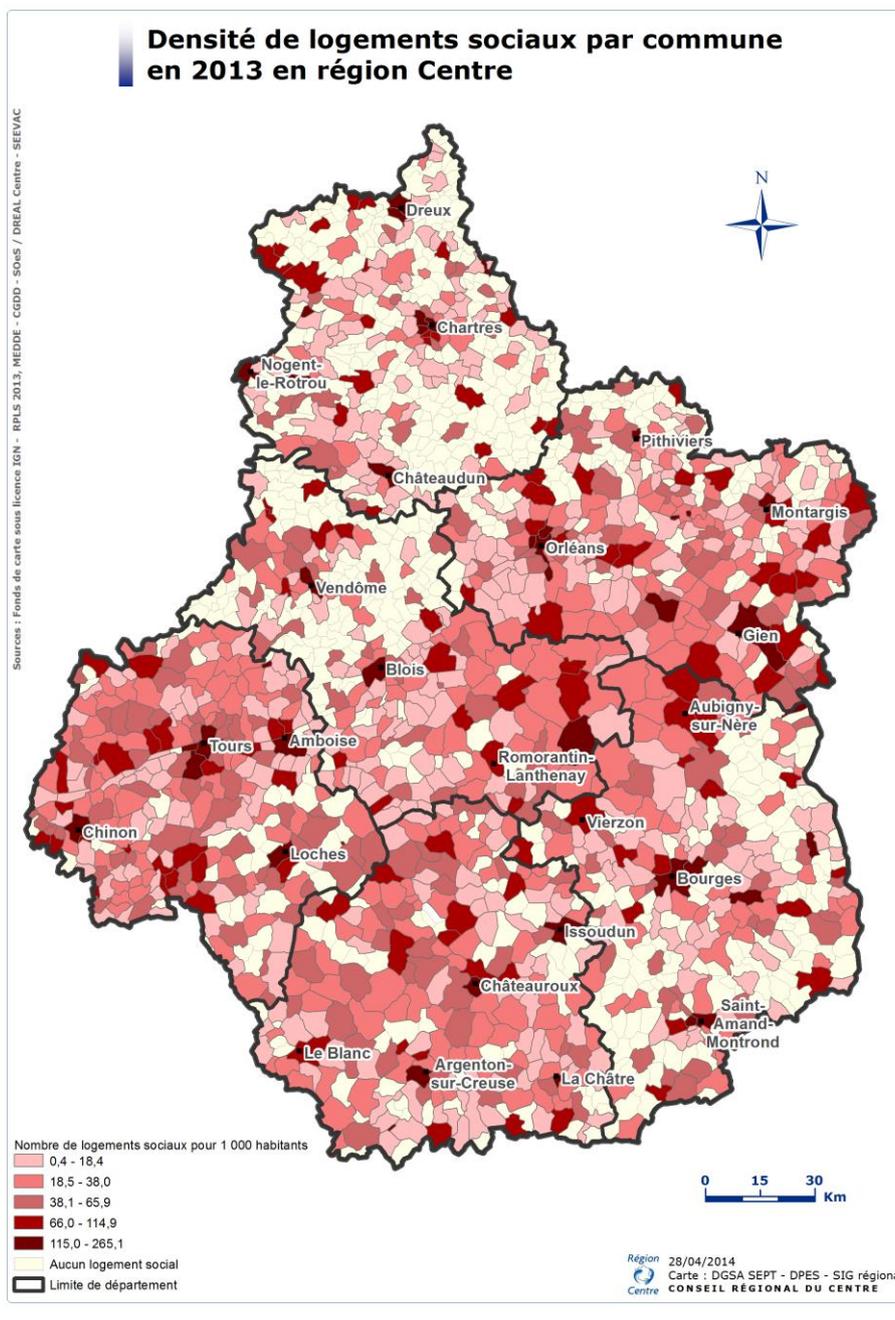
En 2013, la densité régionale d'infirmiers libéraux (sans les remplaçants) est de 76 pour 100 000. On dénombre en totalité 1 930 infirmiers libéraux en région Centre. En trois ans, les effectifs régionaux d'infirmiers ont progressé de près de 13% (soit +220 infirmiers). Les progressions les plus nombreuses ont lieu dans les départements du Loiret (+67 infirmiers) et de l'Indre-et-Loire (+52 infirmiers).

En termes de densité, ce sont les départements généralement ruraux les mieux pourvus avec une densité de 118 infirmiers libéraux pour 100 000 habitants dans le département de l'Indre, 85 pour les départements du Cher et du Loir-et-Cher. En effet, la population âgée, structurellement plus nombreuse dans ces territoires, et l'implantation de structures d'accueil pour personnes âgées, sont sans doute, des éléments déterminants dans l'installation de ces infirmiers libéraux.

## ■ Logement social

↳ Indicateur : Densité de logements sociaux **Actualisé**

↳ En 2013, en région Centre, le parc des bailleurs sociaux est constitué de 187 400 logements, soit une densité de 73 logements pour 1 000 habitants. Cette densité est légèrement supérieure à la moyenne nationale (71 logements pour 1 000 habitants en métropole). Entre 2011 et 2013, le nombre de logements sociaux a faiblement augmenté en région Centre (+1,7%) alors qu'il a progressé de 3,2% en métropole.



Organisme producteur : DREAL Centre  
Sources : Enquête RPLS 2012 et 2013.

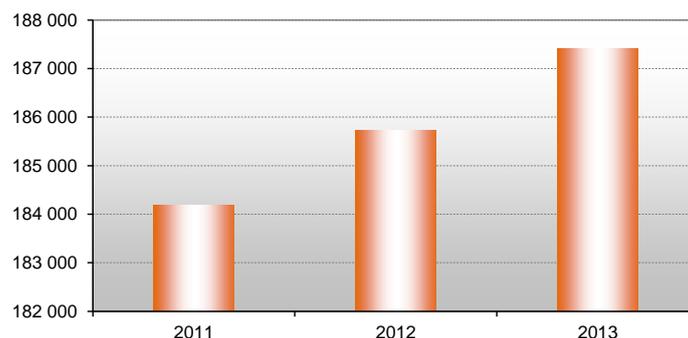
Le Répertoire du Parc Locatif des bailleurs Sociaux (RPLS) a été mis en place en 2011. Il succède à l'Enquête sur le Parc Locatif Social (EPLS) qui a été réalisée pour la dernière fois en 2010. Cette évolution s'accompagne notamment d'un changement du champ des organismes et des logements. Les données de 2011 ne sont ainsi pas directement comparables avec les données précédentes.

### Pertinence :

Afin de satisfaire les besoins des générations présentes et à plus long terme, de satisfaire les besoins des générations futures, avoir un toit apparaît primordial et doit être accessible à tous. Les logements sociaux permettent à des personnes à revenus modestes qui auraient des difficultés à se loger de trouver un toit. Une des dispositions de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 22 novembre 2000 prévoit pour les communes d'au moins 3 500 habitants (1 500 pour l'Île-de-France), situées dans une agglomération de plus de 50 000 habitants, que le parc de logements locatifs sociaux atteigne au moins 20 % des résidences principales de ces communes. La densité des logements sociaux et son évolution donnent une indication sur l'effort fourni par les bailleurs sociaux et la collectivité pour augmenter le parc de logements. Cela ne permet pas pour autant de voir s'il y a une adéquation entre l'offre et la demande.

### Analyse :

**Evolution du nombre de logements sociaux en région Centre**



En 2013, la densité de logements sociaux en région Centre, est de 73 logements pour 1 000 habitants, ce qui place le Centre au 6<sup>ème</sup> rang des régions métropolitaines. La région est mieux dotée que la métropole qui en compte 71 pour 1 000 habitants.

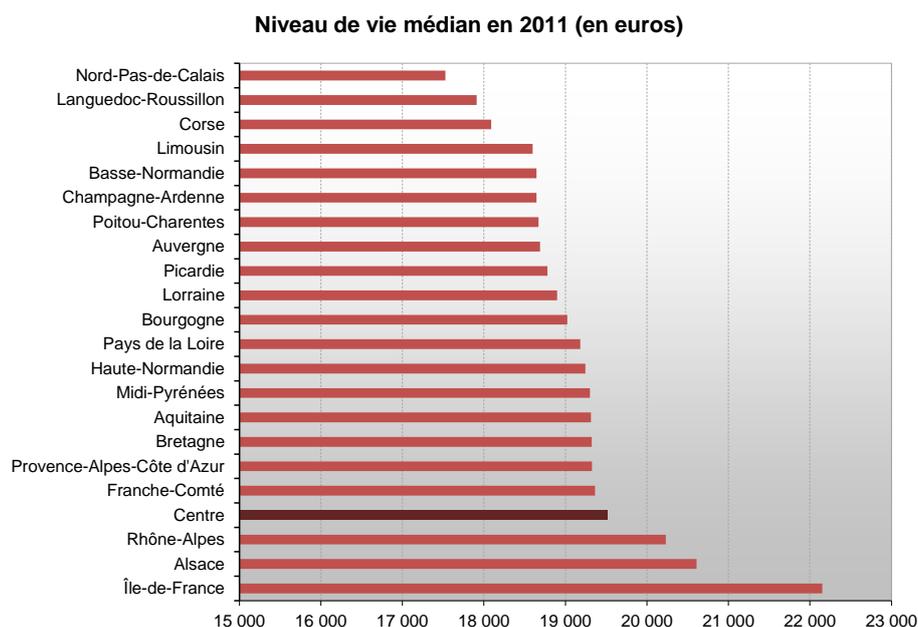
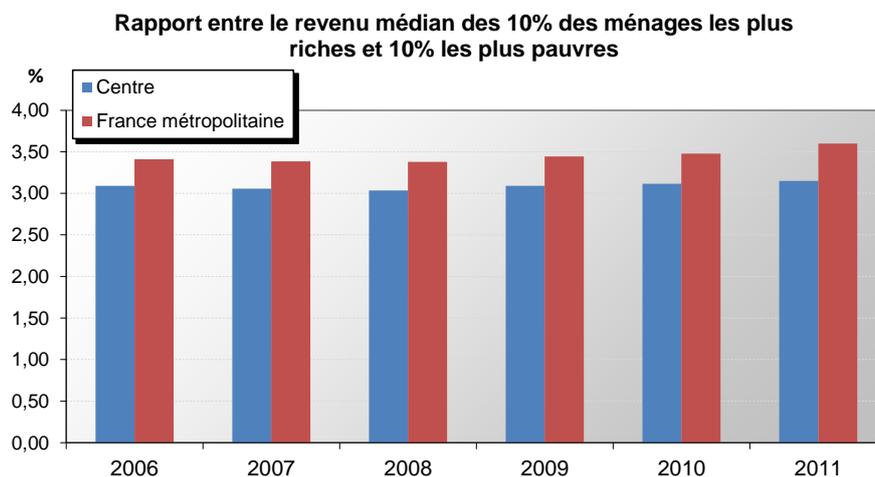
Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le parc social régional se compose de 187 400 logements. La densité des logements sociaux est plus importante dans les départements de l'Indre-et-Loire et de l'Indre qui offrent chacun une densité respective de 80 et de 78 logements pour 1 000 habitants. Les départements du Loiret et de l'Eure-et-Loir ont une densité de 74 et 72 logements pour 1 000 habitants chacun. A l'inverse, les départements du Cher et du Loir-et-Cher sont les moins bien dotés en termes de logements sociaux, avec une densité respective de 68 et 62 logements pour 1 000 habitants.

La progression du nombre de logements sociaux en région est moins élevée qu'en métropole. Ainsi, entre 2011 et 2013, le nombre de logements sociaux a progressé de +1,7% contre +3,2% en métropole. L'Indre-et-Loire et le Loiret enregistrent une hausse respective de +3,6% et +2,2%. A l'inverse, seul les départements du Cher et de l'Indre voient leur parc se restreindre avec une baisse entre -2% et -0,6%.

## Niveau de vie et pauvreté

↳ Indicateur : Niveau de vie médian **Actualisé**

↳ Le niveau de vie médian en région Centre est de 1 626 euros mensuel, soit un niveau de vie équivalent à celui de la France métropolitaine et légèrement supérieur à celui de la province (1 593 euros par mois). Comme en 2010, le Centre se place au 4<sup>ème</sup> rang des régions métropolitaines aux revenus les plus élevés. Cependant, en tenant compte de l'inflation, le niveau de vie régional marque un léger recul.



Organisme producteur : INSEE

Le niveau de vie d'un individu correspond au revenu disponible du ménage auquel il appartient rapporté au nombre d'unités de consommation du ménage, afin de tenir compte des économies d'échelle générées par la vie commune et de permettre les comparaisons. Ce système attribue 1 uc au premier adulte du ménage; 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans. Ainsi, le niveau de vie est le même pour tous les individus d'un même ménage.

Le niveau de vie médian est celui au-dessus duquel se situe la moitié de la population, l'autre se situant au-dessous.

Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Le rapport interdécile du niveau de vie correspond au rapport entre le revenu médian des 10% les plus riches et le revenu médian des 10% les plus pauvres.

### Pertinence :

Un des principes fondamentaux du développement durable est que chaque individu a le droit de vivre dans la dignité. Il doit pouvoir, entre autres, satisfaire ses besoins vitaux et disposer d'une certaine marge de manœuvre pour assurer la couverture de besoins matériels et immatériels plus larges. Le niveau de vie est à cet égard un indicateur déterminant.

### Analyse :

En 2011, en région Centre, la moitié des personnes appartient à un ménage disposant d'un niveau de vie annuel supérieur à 19 154€ par an, soit 1 626€ par mois. Le montant du niveau de vie est resté stable par rapport à 2010 (1 605€ par mois). Le Centre se maintient à la 4<sup>ème</sup> place des régions de métropole ayant les niveaux de vie les plus élevés, juste derrière l'Île-de-France, l'Alsace et Rhône-Alpes. Le niveau de vie médian de la région est comparable à celui de la France métropolitaine (1 629€ par mois) et légèrement supérieur à celui de la province (1 593€ par mois).

Les écarts de niveau de vie en région Centre sont parmi les plus faibles en France. Le niveau de vie plafond des 10% des ménages les plus modestes de la région Centre (917€ par mois) est plus élevé qu'en province alors que celui des 10% les plus aisés (2 888€ par mois) est inférieur à celui de la province. Ainsi en région Centre, le niveau de vie des 10% des ménages les plus aisés est 3,1 fois plus élevé que celui des 10% des ménages les moins aisés, alors qu'il est 3,3 fois plus élevé en province et 3,6 fois plus élevé en métropole.

Cependant entre 2010 et 2011, en euros constants (c'est-à-dire corrigés de l'inflation), les niveaux de vie se sont creusés en région Centre mais moins fortement que dans le reste de la province : les 10% les plus modestes ont subi une baisse de 1% de leur niveau de vie (comme en province) et les 10% les plus aisés ont vu un maintien de leur pouvoir d'achat (contre une hausse de 0,3% en province).

Les couples sans enfant bénéficient du niveau de vie le plus élevé par rapport aux autres catégories de ménage, atteignant 1 883€ par mois. Percevant généralement deux salaires, ils ont un niveau de vie médian supérieur de 14% à celui des couples avec enfants.

Dans la région Centre, presque une famille sur cinq avec des enfants est monoparentale. Les femmes seules avec enfants restent les plus nombreuses cependant la part des hommes augmente : dans un cas sur six, un homme est à la tête d'une famille monoparentale. Ces familles monoparentales cumulant souvent des difficultés (chômage, problèmes financiers, emplois peu qualifiés...), disposent d'un niveau de vie médian réduit à 1 200€ mensuel.

Parmi les ménages, les femmes vivant seules ont un niveau de vie médian inférieur de près de 3% à celui des hommes seuls. En revanche pour ces derniers, les inégalités de niveau de vie entre les plus modestes (794€ mensuel) et les plus aisés (2 667€ par mois) sont plus importantes. Cette disparité de niveau de vie selon le sexe est observée également en métropole.

C'est dans le Loiret que le niveau de vie médian est le plus conséquent : il s'élève à 1 671€ par mois, soit 161€ de plus que dans l'Indre et 112€ de plus que dans le Cher.

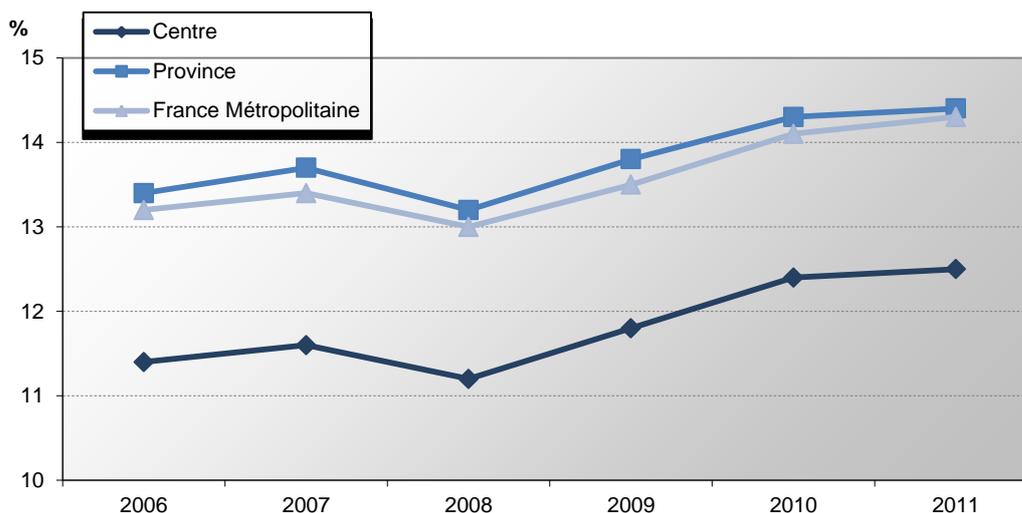
Le niveau de vie médian mensuel fluctue aussi en fonction du lieu d'habitation des ménages : en région Centre comme en province, il est plus élevé dans l'espace péri-urbain (1 721€ en région Centre et 1 674€ en province) alors que dans les communes rurales isolées, il n'est que de 1 457€ (contre 1 464€ en province). Les grands pôles urbains enregistrent quant à eux les plus fortes disparités entre les 10% des ménages les plus modestes (dont le niveau de vie médian est de 859€ par mois) et les 10% les plus aisés (2 997€ mensuel).

🔗 Indicateur : Taux de pauvreté (proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté) **Actualisé**

↘ En région Centre, 12,5% de la population, soit plus de 319 600 personnes, vivent sous le seuil de pauvreté fixé à 977 euros par mois. Ce taux est inférieur à celui de la France métropolitaine (14,3%), et place le Centre en 5<sup>ème</sup> position des régions les moins touchées par la pauvreté.

Depuis 2008, sous l'effet de la crise économique, le taux de pauvreté tend à augmenter chaque année. Dans le Centre, comme au niveau national, la pauvreté affecte davantage les jeunes, les familles monoparentales et les communes rurales.

### Evolution du taux de pauvreté



Organisme producteur : INSEE

Le taux de pauvreté monétaire est défini comme la proportion d'individus ayant un niveau de vie inférieur à un certain seuil, le seuil de pauvreté, qui est fixé à 60 % du niveau de vie médian national.

En 2011, le seuil de pauvreté était de 977€ par mois pour une personne seule, pour les familles monoparentales avec un enfant de moins de 14 ans : 1 270€, pour celles avec un enfant de 14 ans ou plus : 1 466€. Pour les couples sans enfants, il s'élève à 1 466€, pour ceux avec un enfant de moins de 14 ans : 1 759€, ceux avec un enfant de 14 ans ou plus, 1 954€. Pour les couples avec deux enfants de moins de 14 ans ; 2 052€, ceux avec deux enfants dont l'un a moins de 14 ans, 2 247€ et enfin pour ceux avec deux enfants de plus de 14 ans ; 2 443€.

#### Pertinence :

Le taux de pauvreté permet d'approximer la proportion de la population qui ne dispose pas de conditions de vie décentes pour satisfaire ses besoins élémentaires et maintenir un lien social. Révélatrice de profondes inégalités sociales, la pauvreté est aussi l'expression de situations d'exclusion. Fréquemment, elle se traduit aussi par des difficultés d'accès aux droits fondamentaux : la santé, le logement, la formation, l'emploi...

#### Analyse :

Dans le Centre, 319 600 personnes vivent sous le seuil de pauvreté. De 2008 à 2011, leur nombre a progressé de 12,7% et le taux de pauvreté de 1,3 point, hausse équivalente à celle observée au niveau national.

Le taux de pauvreté monétaire affecte inégalement les individus. Elle dépend de la composition du ménage auquel ils appartiennent, de leur âge mais également de leur lieu de vie (milieu rural ou urbain). Comme en métropole, les familles nombreuses ou monoparentales et les ménages d'une seule personne sont les plus touchés. 30,8% des individus appartenant à des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté, une proportion qui a légèrement diminué par rapport à 2010 (31,2%) et qui atteint quasiment le niveau de la métropole (31%).

Les ménages composés d'adultes de plusieurs générations et d'enfants, souvent réunis pour des raisons économiques, n'échappent pas non plus à la pauvreté. En région Centre, 20,3% des individus appartenant à cette catégorie de ménages ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (contre 23,6% en métropole et 20,6% en province).

Parmi les personnes seules, le taux de pauvreté régional touche plus les hommes, 16,7% (soit 2,6 points de moins qu'en province) que les femmes, 15,3% (soit 2,8 points de moins qu'en province). Enfin avec 11,8%, le taux de pauvreté des personnes vivant en couple avec enfants est de 6,6 points supérieur à celui des couples sans enfant.

La pauvreté affecte surtout les familles monoparentales (30,8%) et les enfants de moins de 18 ans sont particulièrement touchés : ils sont 18,6% à vivre dans une famille pauvre. Les jeunes de 18 à 29 ans sont également fortement concernés par la pauvreté : 15,2% (taux qui est en hausse par rapport à 2010, +0,5 point). A l'inverse, les personnes âgées de 65 ans et plus ne sont que 7,4% (contre 8,8% en métropole).

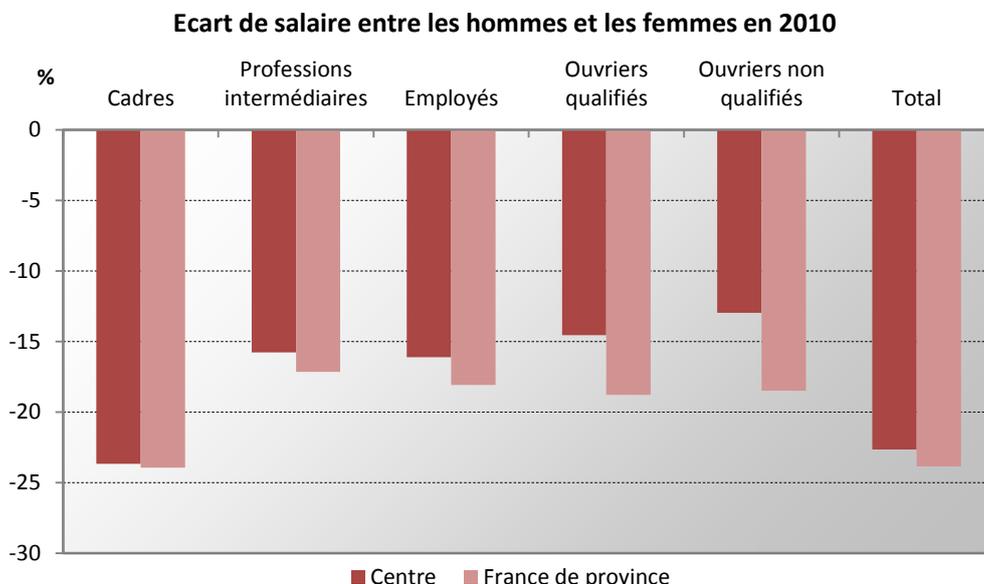
C'est dans l'Indre et le Cher que les taux de pauvreté sont les plus élevés (avec respectivement, 14,8% et 14,3%). L'Eure-et-Loir, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et le Loiret affichent à l'inverse des taux de pauvreté moindres (11,5%, 12%, 12,2% et 12,3%).

Le taux de pauvreté atteint son plus haut niveau dans les communes rurales hors influence des pôles urbains avec 16% de la population. Il est également plus élevé en milieu urbain avec 15% de personnes pauvres vivant dans les grands pôles urbains et les moyennes et petites aires urbaines, 14,5%. L'espace périurbain n'accueille quant à lui que 8,1% de personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté (contre 10% en province).

## ■ Egalité hommes-femmes

↳ Indicateur : Ecart de salaire entre hommes et femmes

↳ En 2010, l'écart de salaire entre les hommes et les femmes est de 22,6% (contre 23,9% en province). L'écart de salaire le plus élevé figure parmi les catégories socioprofessionnelles des cadres (23,7%) même s'il se réduit progressivement chaque année. Pour les autres catégories socioprofessionnelles, l'écart de salaire diminue également entre 2009 et 2010. C'est pour la catégorie des ouvriers non qualifiés qu'il se réduit le plus fortement.



Organisme producteur : INSEE

### Pertinence :

Le développement durable suppose la parité femmes-hommes dans les différents domaines de la vie sociale. Pourtant malgré l'affirmation du principe d'égalité dans le préambule de la Constitution française et malgré la loi parue en mars 2006 portant sur « l'égalité salariale entre les femmes et les hommes », les inégalités dans le domaine subsistent. Le but est donc de diminuer ces écarts notamment en favorisant une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie privée des femmes.

### Analyse :

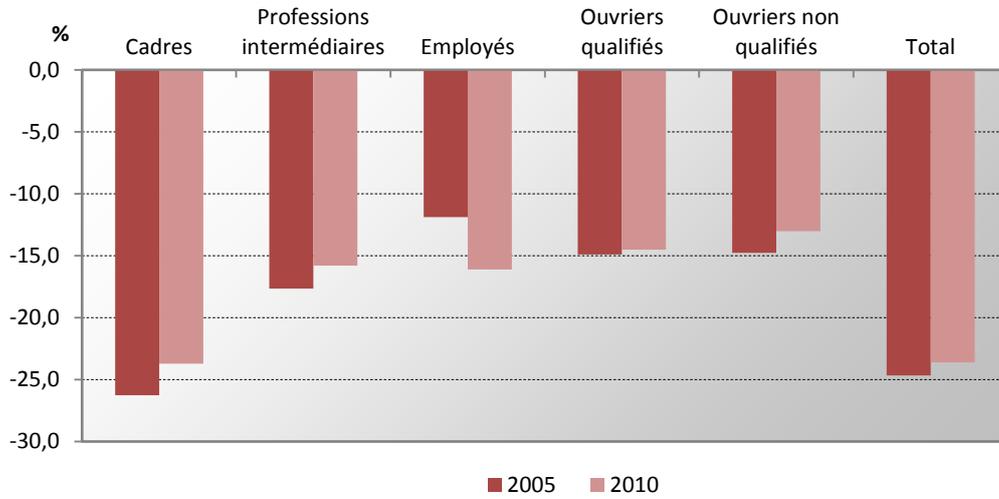
Les femmes perçoivent un salaire annuel moyen net de prélèvement de 17 300 euros contre 22 360 euros pour les hommes. Entre 2009 et 2010, cet écart a diminué de 2,5 points en région Centre, comme en province.

L'écart de salaire varie avec le niveau de rémunération et la catégorie socioprofessionnelle du salarié. Parmi les cadres, dont les revenus sont les plus élevés, les femmes gagnent 23,7% de moins que les hommes. Il s'agit de l'écart le plus important constaté parmi les différentes catégories socioprofessionnelles. Parmi les employés, les femmes gagnent 16,1% de moins que leurs homologues masculins.

L'écart de salaire constaté entre hommes et femmes, parmi les ouvriers qualifiés, est très largement inférieur à celui constaté en province. Ainsi, en région Centre, les femmes gagnent 14,5% de moins que les hommes, alors qu'elles gagnent 18,8% de moins en province (soit une différence de 4,3 points). L'écart est encore plus marqué parmi les ouvriers non qualifiés : les femmes gagnent 13% de moins que les hommes en région Centre, soit une différence de 5,5 points avec la province.

Par rapport à 2005, l'écart de salaire entre hommes et femmes s'est réduit de 1,1 point, en région Centre. Mais des évolutions contrastées existent selon les catégories socioprofessionnelles. Ainsi, l'écart a diminué pour les catégories des cadres (- 2,6 points), des professions intermédiaires (- 1,9 point), des ouvriers non qualifiés (- 1,8 point) et des ouvriers qualifiés (- 0,4 point). L'écart de salaire entre hommes et femmes s'est en revanche fortement creusé chez les employés (+ 4,2 points). Pour cette dernière catégorie, l'écart s'est principalement accru entre 2008 et 2009 (+ 7,5 points en région Centre et + 7,8 en province).

**Evolution des écarts de salaire entre les hommes et les femmes sur  
la période 2005 - 2010**

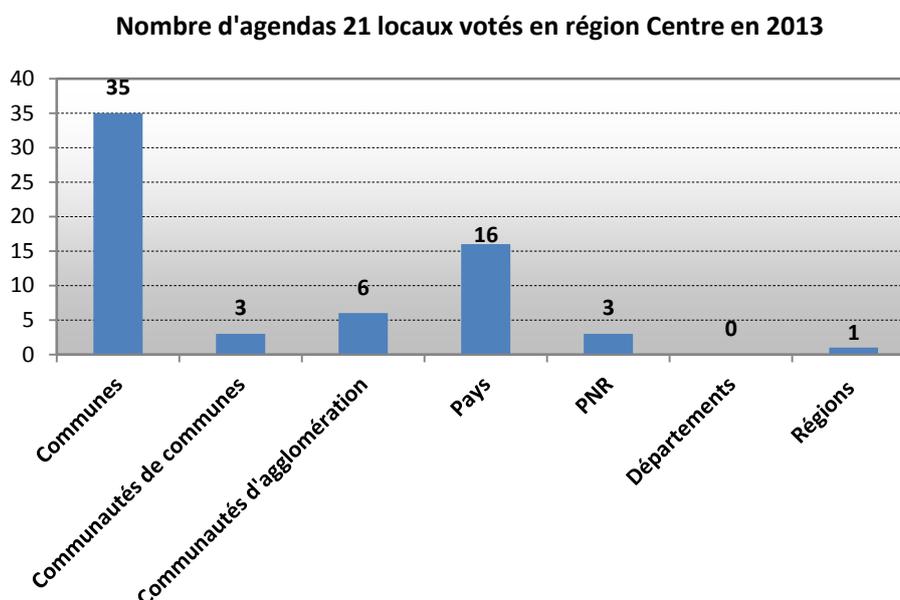


*NB : L'écart de salaire entre hommes et femmes est mesuré par l'écart de revenu salarial annuel moyen net de prélèvement.*

## ■ Agendas 21 locaux

📌 Indicateur : Nombre de démarches d'Agendas 21 locaux

➤ Début juillet 2013, on compte près de 65 Agendas 21 adoptés en région Centre. Plus globalement, une centaine de collectivités sont engagées dans cette démarche et se situent à différents niveaux d'avancement (diagnostic, concertation, mise en œuvre...)



Organisme producteur : Région Centre

Le recensement est effectué grâce à une veille réalisée par les services de la Région Centre à partir de leur connaissance du territoire et des informations collectées dans la presse ou sur Internet. Il est possible que certaines délibérations n'aient pas encore été identifiées. Il peut donc exister quelques imprécisions dans le recensement présenté.

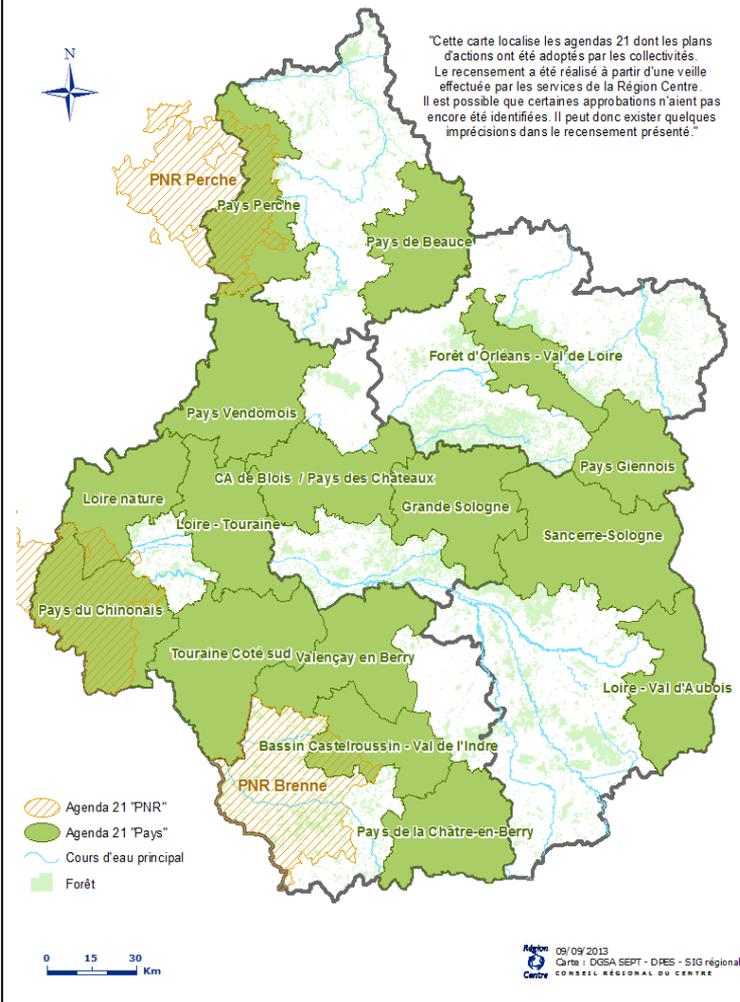
### Pertinence :

De par la diversité de leurs missions et leur proximité avec les habitants, les collectivités locales jouent un rôle de premier ordre en matière de développement durable. L'agenda 21 local est une démarche, un projet stratégique de territoire, et un programme d'actions, traduisant la volonté politique de s'engager dans une démarche d'amélioration continue guidée par les principes de développement durable (solidarité, responsabilité, précaution, participation).

### Analyse :

On estime à près de 65, le nombre de collectivités ou de regroupement de collectivités (établissement public de coopération intercommunale, syndicat de pays) ayant réalisé et approuvé un Agenda 21. Ces collectivités sont actuellement dans une phase de mise en œuvre de leur Agenda 21. Plus globalement, une centaine de collectivités en région Centre sont engagées dans une démarche d'Agenda 21. Ces démarches sont à différents niveaux d'avancement : diagnostic, concertation, mise en œuvre... Près de 55% des Agendas 21 locaux adoptés sont issus des communes, et 25% des syndicats de pays. Les trois parcs naturels ont une charte reconnue Agenda 21.

## Les agendas 21 adoptés dans les Pays et les Parcs Naturels Régionaux en région Centre en 2013



Depuis 2005, le nombre de collectivités s'engageant chaque année dans un Agenda 21 s'est accru régulièrement pour atteindre un pic un an après les élections municipales de 2008. Le développement des Agendas locaux est également à mettre en relation avec les dispositifs de d'accompagnement et de soutien mis

## Les agendas 21 adoptés dans les communes et les EPCI en région Centre en 2013

